



**RAPPORT
INTERMÉDIAIRE**

Pour la période de neuf mois close le
30 septembre 2023

États financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 septembre 2023, au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	30 septembre 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
			<i>Retraité¹⁾</i>	<i>Retraité¹⁾</i>
Actif				
Trésorerie et placements de portefeuille (y compris les actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés : 140,5 \$; 104,6 \$ au 31 décembre 2022; 111,0 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	1 230,6	1 345,8	1 478,3
Créances découlant de contrats d'assurance		862,5	648,9	650,1
<i>Placements de portefeuille</i>				
Trésorerie et placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions : 607,8 \$; 854,4 \$ au 31 décembre 2022; 1 246,4 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	6 372,8	9 368,2	21 799,5
Obligations (coût : 34 785,8 \$; 29 534,4 \$ au 31 décembre 2022; 13 836,3 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	34 172,6	28 578,5	14 091,2
Actions privilégiées (coût : 894,6 \$; 808,3 \$ au 31 décembre 2022; 576,6 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	2 394,5	2 338,0	2 405,9
Actions ordinaires (coût : 6 272,8 \$; 5 162,6 \$ au 31 décembre 2022; 4 717,2 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	6 627,6	5 124,3	5 468,9
Participations dans des entreprises associées (juste valeur : 7 265,5 \$; 6 772,9 \$ au 31 décembre 2022; 5 671,9 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 6	6 324,3	6 093,1	4 749,2
Dérivés et autres actifs investis (coût : 980,7 \$; 869,8 \$ au 31 décembre 2022; 888,2 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 7	1 094,3	828,5	991,2
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés (coût : 119,2 \$; 52,4 \$ au 31 décembre 2022; 119,6 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5	117,9	51,3	119,6
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India (juste valeur : 3 366,5 \$; 3 079,6 \$ au 31 décembre 2022; 3 336,4 \$ au 1 ^{er} janvier 2022)	5, 6	2 004,4	1 942,8	2 066,0
		<u>59 108,4</u>	<u>54 324,7</u>	<u>51 691,5</u>
Actifs des contrats de réassurance détenus	9	9 713,3	9 691,5	9 893,1
Actifs d'impôt différé		142,2	137,3	449,1
Goodwill et immobilisations incorporelles		5 485,9	5 689,0	5 928,2
Autres actifs		7 795,9	6 981,3	6 034,1
Total de l'actif		<u>84 338,8</u>	<u>78 818,5</u>	<u>76 124,4</u>
Passif				
Dettes d'exploitation et charges à payer		5 398,6	4 806,6	4 587,6
Obligations au titre de dérivés	5, 7	334,5	191,0	152,9
Passifs d'impôt différé		1 162,8	868,0	586,5
Montants à payer au titre de contrats d'assurance		1 397,9	1 402,7	1 826,0
Passifs au titre de contrats d'assurance	8	41 815,5	39 906,6	39 742,2
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	11	6 593,1	6 621,0	6 129,3
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance		2 038,9	2 003,9	1 623,7
Total du passif		<u>58 741,3</u>	<u>55 799,8</u>	<u>54 648,2</u>
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12	20 262,1	17 780,3	15 199,8
Actions privilégiées		1 335,5	1 335,5	1 335,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		21 597,6	19 115,8	16 535,3
Participations ne donnant pas le contrôle		3 999,9	3 902,9	4 940,9
Total des capitaux propres		<u>25 597,5</u>	<u>23 018,7</u>	<u>21 476,2</u>
		<u>84 338,8</u>	<u>78 818,5</u>	<u>76 124,4</u>

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
		2023	2022 <i>Retraité¹⁾</i>	2023	2022 <i>Retraité¹⁾</i>
Assurance					
Produits des activités d'assurance	16	7 098,9	6 426,3	20 033,0	18 185,9
Charges afférentes aux activités d'assurance	16, 17	(5 704,5)	(5 669,2)	(15 921,4)	(15 529,5)
Résultat d'assurance net		1 394,4	757,1	4 111,6	2 656,4
Coût de réassurance		(1 374,4)	(1 276,3)	(3 756,5)	(3 297,6)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance		922,5	992,3	2 685,7	2 624,7
Résultat de réassurance net	16	(451,9)	(284,0)	(1 070,8)	(672,9)
Résultat des services d'assurance		942,5	473,1	3 040,8	1 983,5
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	16, 17	(207,3)	(146,8)	(658,8)	(459,0)
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance	10	(22,7)	506,0	(833,8)	1 951,9
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des actifs des contrats de réassurance détenus	10	14,8	(83,1)	238,5	(379,9)
		727,3	749,2	1 786,7	3 096,5
Produits de placement					
Intérêts et dividendes		512,7	256,5	1 359,6	628,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	6	291,5	317,7	894,5	764,0
Profits (pertes) nets sur placements	5	56,0	(457,5)	485,1	(2 069,4)
		860,2	116,7	2 739,2	(676,9)
Autres produits et charges					
Produits non liés à l'assurance		1 744,5	1 397,6	4 862,5	3 913,1
Charges non liées à l'assurance	17	(1 640,4)	(1 314,1)	(4 791,0)	(3 898,4)
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	13	—	—	259,1	—
Charge d'intérêts		(124,8)	(114,4)	(379,5)	(327,1)
Charges du siège social et autres	17	(75,5)	(75,5)	(272,0)	(230,0)
		(96,2)	(106,4)	(320,9)	(542,4)
Résultat avant impôt sur le résultat		1 491,3	759,5	4 205,0	1 877,2
Charge d'impôt	14	(304,3)	(176,8)	(784,9)	(546,4)
Résultat net		1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Attribuable aux :					
Actionnaires de Fairfax		1 068,9	499,4	3 053,3	1 056,1
Participations ne donnant pas le contrôle		118,1	83,3	366,8	274,7
		1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Résultat net par action		45,62 \$	20,71 \$	129,91 \$	43,11 \$
Résultat net dilué par action		42,26 \$	19,31 \$	120,43 \$	40,23 \$
Dividendes en trésorerie versés par action		— \$	— \$	10,00 \$	10,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		23 163	23 578	23 219	23 722

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022
(non audité – en millions de dollars américains)

	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	2023	2022 <i>Retraité¹⁾</i>	2023	2022 <i>Retraité¹⁾</i>
Résultat net	1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat				
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net				
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger	(174,3)	(473,5)	(162,6)	(884,9)
Profits (pertes) sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	44,8	132,3	(4,5)	178,1
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	24,0	48,8	6,4	116,8
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	(63,4)	(76,2)	(66,8)	(239,8)
Autres	2,7	2,1	7,5	3,1
	(166,2)	(366,5)	(220,0)	(826,7)
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger reclassées en résultat net	—	—	1,9	—
(Profits) pertes de change latents nets sur les entreprises associées reclassées en résultat net	3,2	(1,3)	(1,6)	(1,3)
	(163,0)	(367,8)	(219,7)	(828,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	22,8	(12,2)	13,9	105,5
Quote-part des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	(2,1)	45,2	(4,0)	59,4
Autres	18,2	—	21,0	—
	38,9	33,0	30,9	164,9
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat	(124,1)	(334,8)	(188,8)	(663,1)
Résultat global	1 062,9	247,9	3 231,3	667,7
Attribuable aux :				
Actionnaires de Fairfax	976,8	260,7	2 917,1	624,2
Participations ne donnant pas le contrôle	86,1	(12,8)	314,2	43,5
	1 062,9	247,9	3 231,3	667,7

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022

(non audité – en millions de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions propres (au coût)	Paiements fondés sur des actions et autres réserves	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Actions privilégiées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2023	6 086,3	(891,3)	615,7	10 509,6	(979,6)	15 340,7	1 335,5	16 676,2	3 659,6	20 335,8
Ajustement lié à l'application initiale d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt au 1 ^{er} janvier 2022 (note 3)	—	—	—	150,2	—	150,2	—	150,2	10,7	160,9
Ajustement pour tenir compte d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt pour l'exercice 2022 (note 3)	—	—	—	2 292,7	(3,3)	2 289,4	—	2 289,4	232,6	2 522,0
Solde retraité au 1^{er} janvier 2023 (note 3)	6 086,3	(891,3)	615,7	12 952,5	(982,9)	17 780,3	1 335,5	19 115,8	3 902,9	23 018,7
Résultat net de la période	—	—	—	3 053,3	—	3 053,3	—	3 053,3	366,8	3 420,1
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger	—	—	—	—	(111,7)	(111,7)	—	(111,7)	(50,9)	(162,6)
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	—	—	—	—	(4,5)	(4,5)	—	(4,5)	—	(4,5)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	—	—	—	—	6,4	6,4	—	6,4	—	6,4
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des pertes nettes sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	(61,7)	(61,7)	—	(61,7)	(5,1)	(66,8)
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger reclassées en résultat net	—	—	—	—	1,6	1,6	—	1,6	0,3	1,9
(Profits) pertes de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	—	—	—	—	(1,8)	(1,8)	—	(1,8)	0,2	(1,6)
Profits nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	13,2	13,2	—	13,2	0,7	13,9
Quote-part des pertes nettes sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	—	—	—	—	(0,8)	(0,8)	—	(0,8)	(3,2)	(4,0)
Autres	—	—	—	—	23,1	23,1	—	23,1	5,4	28,5
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	—	62,4	(65,0)	—	—	(2,6)	—	(2,6)	—	(2,6)
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions	—	(60,9)	112,8	—	—	51,9	—	51,9	—	51,9
Rachats aux fins d'annulation	(63,8)	—	—	(116,0)	—	(179,8)	—	(179,8)	—	(179,8)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(245,2)	—	(245,2)	—	(245,2)	(151,2)	(396,4)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(36,9)	—	(36,9)	—	(36,9)	—	(36,9)
Variations nettes des capitaux permanents	—	—	(60,3)	(1,8)	(13,3)	(75,4)	—	(75,4)	(99,5)	(174,9)
Autres	—	—	—	(0,4)	53,1	52,7	—	52,7	33,5	86,2
Solde au 30 septembre 2023	6 022,5	(889,8)	603,2	15 605,5	(1 079,3)	20 262,1	1 335,5	21 597,6	3 999,9	25 597,5
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 182,4	(808,1)	504,8	9 972,2	(801,7)	15 049,6	1 335,5	16 385,1	4 930,2	21 315,3
Ajustement lié à l'application initiale d'IFRS 17, déduction faite de l'impôt au 1 ^{er} janvier 2022 (note 3)	—	—	—	150,2	—	150,2	—	150,2	10,7	160,9
Solde retraité au 1^{er} janvier 2022 (note 3)	6 182,4	(808,1)	504,8	10 122,4	(801,7)	15 199,8	1 335,5	16 535,3	4 940,9	21 476,2
Résultat net de la période	—	—	—	1 056,1	—	1 056,1	—	1 056,1	274,7	1 330,8
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger	—	—	—	—	(673,5)	(673,5)	—	(673,5)	(211,4)	(884,9)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	—	—	—	—	178,1	178,1	—	178,1	—	178,1
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	—	—	—	—	116,8	116,8	—	116,8	—	116,8
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	(210,0)	(210,0)	—	(210,0)	(29,8)	(239,8)
Profits de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	—	—	—	—	(1,3)	(1,3)	—	(1,3)	—	(1,3)
Profits nets sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	98,4	98,4	—	98,4	7,1	105,5
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	—	—	—	—	57,8	57,8	—	57,8	1,6	59,4
Autres	—	—	—	—	1,8	1,8	—	1,8	1,3	3,1
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	—	54,9	(62,6)	—	—	(7,7)	—	(7,7)	5,3	(2,4)
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions	—	(142,9)	113,7	—	—	(29,2)	—	(29,2)	(20,3)	(49,5)
Rachats aux fins d'annulation	(63,1)	—	—	(64,7)	—	(127,8)	—	(127,8)	—	(127,8)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(249,9)	—	(249,9)	—	(249,9)	(228,5)	(478,4)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(33,5)	—	(33,5)	—	(33,5)	—	(33,5)
Acquisition d'une filiale	—	—	—	—	—	—	—	—	114,0	114,0
Variations nettes des capitaux permanents	—	—	35,6	(84,6)	(0,1)	(49,1)	—	(49,1)	(684,5)	(733,6)
Autres	—	—	—	—	43,2	43,2	—	43,2	30,5	73,7
Solde au 30 septembre 2022	6 119,3	(896,1)	591,5	10 745,8	(1 190,5)	15 370,0	1 335,5	16 705,5	4 200,9	20 906,4

Voir les notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022
(non audité – en millions de dollars américains)

Notes	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	2023	2022 Retraité ¹⁾	2023	2022 Retraité ¹⁾
Activités d'exploitation				
Résultat net	1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	296,8	127,5	673,8	500,4
Amortissement de la prime (l'escompte) sur obligations, montant net	(123,4)	(14,2)	(311,1)	15,7
Amortissement des droits à paiements fondés sur des actions	36,1	58,3	112,8	113,7
Quote-part du résultat des entreprises associées	6 (291,5)	(317,7)	(894,5)	(764,0)
Impôt sur le résultat différé	14 137,1	76,2	315,1	272,3
(Profits) pertes nets sur placements	5 (56,0)	457,5	(485,1)	2 069,4
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	13 —	—	(259,1)	—
Achats de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(1 627,6)	(2 637,5)	(5 111,0)	(8 653,7)
Variation des actifs et passifs d'exploitation	759,4	748,1	1 511,1	140,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>317,9</u>	<u>(919,1)</u>	<u>(1 027,9)</u>	<u>(4 975,4)</u>
Activités d'investissement				
Ventes de participations dans des entreprises associées	6 57,9	46,1	832,2	120,8
Achats de participations dans des entreprises associées	6 (14,3)	(17,4)	(324,7)	(270,6)
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net	(85,8)	(103,2)	(374,4)	(282,6)
(Achats) ventes d'immeubles de placement, montant net	(3,5)	11,7	(19,2)	62,1
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	12,5	(146,8)	(10,9)	(216,0)
Produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	13 —	—	128,7	—
Produit tiré de la vente de filiales non liées au secteur de l'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	—	—	—	10,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(33,2)</u>	<u>(209,6)</u>	<u>231,7</u>	<u>(575,8)</u>
Activités de financement				
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance :				
Produit, déduction faite des frais d'émission	—	743,4	—	743,4
Remboursements	(8,3)	—	(22,0)	(0,2)
Emprunts nets sur la facilité de crédit de la société de portefeuille	—	100,0	—	100,0
Remboursements nets sur les autres facilités de crédit renouvelables	(10,0)	—	(10,0)	(45,0)
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance :				
Produit, déduction faite des frais d'émission	14,0	11,2	91,9	35,8
Remboursements	(29,9)	(6,6)	(55,4)	(15,3)
Prélèvements (remboursements) nets sur les facilités de crédit renouvelables et les emprunts à court terme	(17,7)	3,2	19,7	138,8
Paiements de capital sur obligations locatives – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	(18,8)	(16,1)	(48,3)	(49,9)
Paiements de capital sur obligations locatives – sociétés autres que des sociétés d'assurance	(32,2)	(34,2)	(99,8)	(105,2)
Actions à droit de vote subalterne :				
Rachats d'actions à titre d'actions propres	(27,2)	(58,2)	(60,9)	(142,9)
Rachats aux fins d'annulation	(64,9)	(61,3)	(179,8)	(127,8)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(245,2)	(249,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	(12,3)	(11,0)	(36,9)	(33,5)
Actions des filiales :				
Émissions à l'intention des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des frais d'émission	0,9	29,8	18,1	30,7
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	(14,4)	(654,8)	(133,5)	(792,8)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(6,5)	(42,4)	(151,2)	(228,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(227,3)</u>	<u>3,0</u>	<u>(913,3)</u>	<u>(742,3)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents				
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période	4 365,2	6 346,2	6 119,6	11 685,4
Écarts de conversion	(34,4)	(112,1)	(21,9)	(283,5)
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période	<u>4 388,2</u>	<u>5 108,4</u>	<u>4 388,2</u>	<u>5 108,4</u>

1) Se reporter à la note 3 pour un supplément d'information sur la transition à IFRS 17.

Voir les notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités	8
2. Mode de présentation	8
3. Principales méthodes comptables	8
4. Estimations comptables et jugements critiques	16
5. Trésorerie et placements	18
6. Participations dans des entreprises associées	23
7. Dérivés	24
8. Passifs au titre des contrats d'assurance	25
9. Contrats de réassurance détenus	26
10. Produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	28
11. Emprunts	28
12. Total des capitaux propres	29
13. Acquisitions et dessaisissements	29
14. Impôt sur le résultat	30
15. Gestion des risques financiers	31
16. Informations sectorielles	34
17. Charges	39

Notes annexes

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022

(non audité – en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Activités

Fairfax Financial Holdings Limited (la « société » ou « Fairfax ») est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce essentiellement ses activités dans les secteurs de l'assurance et la réassurance de dommages et la gestion de placements connexe. La société de portefeuille est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations normalement comprises dans des états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS publiées par l'IASB ont été omises ou résumées. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 ») publiée par l'IASB. Les détails de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 sont décrits à la note 3, et l'incidence sur le total des capitaux propres de la société au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022 est présentée dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des immeubles de placement ainsi que des actifs financiers et passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui ont été évalués à la juste valeur, et des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, qui ont été évalués conformément aux méthodes comptables décrites à la note 3.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société en vue de leur publication le 2 novembre 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont énoncées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Ces méthodes et modes de calcul ont été appliqués de façon uniforme pour toutes les périodes présentées, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2023

IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

IFRS 17, norme exhaustive portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir à l'égard des contrats d'assurance, a été adoptée par la société le 1^{er} janvier 2023. La norme exige que les entités évaluent les contrats d'assurance selon les estimations actuelles des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent tous les flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance, au moyen de l'un des trois modèles d'évaluation, dont deux sont principalement utilisés par la société, comme il est décrit ci-après. La société souscrit principalement des risques d'assurance des entreprises (dommages et risques spéciaux), y compris la réassurance par traité et la réassurance facultative. La société, par l'intermédiaire d'Eurolife, souscrit également des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité, d'assurance contre les accidents, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves, en plus d'offrir des produits de placement connexes.

Définition et classement

Contrats d'assurance – Les contrats d'assurance sont des contrats comportant un risque d'assurance significatif au moment de la passation du contrat. Il y a risque d'assurance lorsque la société convient d'indemniser un titulaire de police si un événement futur incertain défini a un effet défavorable pour le titulaire de la police. Le risque d'assurance s'entend de la possibilité d'avoir à payer, y compris la variabilité du moment du paiement, un montant significativement plus élevé si l'événement assuré survient que s'il ne survient pas. Les contrats qui ne répondent pas à la définition de contrat d'assurance sont classés comme contrats d'investissement, contrats dérivés ou contrats de service, selon le cas. Les contrats d'assurance comprennent les contrats d'assurance directs et les contrats d'assurance pris en charge (réassurance) émis par la société.

Actifs des contrats de réassurance détenus – Les contrats de réassurance cédés ne libèrent pas la société de sa responsabilité liée aux contrats d'assurance sous-jacents. Les actifs des contrats d'assurance détenus sont présentés séparément à l'état consolidé de la situation financière afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit et les obligations de la société envers ses titulaires de contrats.

Contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises – Les contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises représentent le risque lié à l'évolution future des sinistres qui ont déjà été subis et au règlement de ces sinistres, en plus de toute couverture d'assurance non échue restante sur les contrats acquis.

Unité de compte et comptabilisation – Les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus doivent être regroupés en portefeuilles de contrats d'assurance, en fonction du risque sous-jacent et de la gestion de ces risques, puis regroupés de nouveau en groupes en fonction de la rentabilité sous-jacente prévue et de la date d'émission, les groupes ne comportant pas de contrats émis à plus d'un an d'intervalle.

Les contrats d'assurance sont comptabilisés à compter de la première des dates suivantes : le début de la période de couverture du contrat d'assurance; lorsque le paiement du titulaire de police devient exigible ou, s'il n'y a pas de date d'échéance contractuelle, lorsqu'il est reçu; et lorsqu'un contrat est déficitaire.

Les actifs au titre des contrats de réassurance détenus qui offrent une couverture de réassurance proportionnelle sont comptabilisés à compter du début de la période de couverture du contrat de réassurance ou, si elle est postérieure, à compter de la date de comptabilisation initiale des contrats d'assurance sous-jacents.

Les autres actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés au début de la période de couverture du contrat de réassurance, à moins que la société ne comptabilise les contrats d'assurance déficitaires à une date antérieure à la date à laquelle ils sont réassurés et que le contrat de réassurance connexe a été conclu avant la comptabilisation du contrat déficitaire, auquel cas les actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés à la date de comptabilisation des groupes de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires.

Lorsque les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus sont comptabilisés, ils sont ajoutés à un groupe de contrats existant lorsque cela est possible. Si le contrat d'assurance ne peut être ajouté à un groupe existant selon les critères énoncés ci-dessus, un nouveau groupe est constitué. Les groupes de contrats sont établis au moment de la comptabilisation initiale et leur composition n'est pas revue lorsque tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Pour les contrats d'assurance acquis comportant des sinistres survenus et une couverture restante, la société est considérée comme ayant émis un nouveau contrat d'assurance distinct comportant deux couvertures : une couverture pour les sinistres non encore survenus et une couverture pour l'évolution des sinistres qui sont déjà survenus. Dans le cas des contrats acquis au cours de leur période de règlement qui sont entièrement acquis, la société est considérée comme ayant prévu une couverture pour l'évolution défavorable du passif au titre des sinistres acquis. Ces types de contrats d'assurance sont comptabilisés comme s'ils avaient été conclus à la date d'acquisition ou de transfert.

Évaluation

La société évalue ses actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus selon les types de contrats souscrits, principalement au moyen de deux modèles : la méthode de la répartition des primes (« MRP ») et, dans une moindre mesure, le modèle général d'évaluation (le « MGE »), essentiellement pour ses activités d'assurance vie et de liquidation de sinistres. Les contrats de courte durée pour lesquels il n'y a pas de variabilité importante des flux de trésorerie sont principalement évalués selon la MRP, tandis que les contrats de longue durée, qui comprennent souvent des contrats acquis, sont principalement évalués selon le MGE. Les principes de l'évaluation initiale et de l'évaluation ultérieure dans le cadre de l'application du MGE ou de la MRP s'appliquent aux contrats d'assurance de dommages et d'assurance vie. Les éléments de l'évaluation sont les suivants :

Périmètre du contrat – Le périmètre du contrat détermine les flux de trésorerie qui sont inclus dans l'évaluation d'un groupe d'actifs au titre de contrats d'assurance et de réassurance détenus. Pour les contrats d'assurance, les flux de trésorerie se situent dans le périmètre du contrat s'ils découlent de droits et d'obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière pendant laquelle la société peut obliger le titulaire de police à payer des primes ou a une obligation réelle de fournir des services, y compris une couverture d'assurance. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, les flux de trésorerie se situent dans le périmètre du contrat s'ils découlent de droits et d'obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière pendant laquelle la société est tenue de verser des montants au réassureur ou a un droit substantiel de recevoir des services du réassureur.

Flux de trésorerie d'exécution à l'intérieur du périmètre du contrat – Les flux de trésorerie d'exécution sont des estimations courantes des flux de trésorerie à l'intérieur du périmètre du contrat d'un groupe de contrats portant sur les primes, les sinistres, les frais d'acquisition et les autres charges que la société prévoit, après ajustement pour tenir compte du calendrier et de l'incertitude de ces montants selon un ajustement explicite au titre des risques non financiers.

Deux types de coûts directement attribuables sont inclus dans le périmètre du contrat :

Frais d'acquisition – Certains frais d'acquisition de contrats d'assurance, qui comprennent les commissions de courtage, les taxes sur les primes, les charges techniques et les frais généraux connexes, sont différés et amortis en résultat net à mesure que les primes connexes sont acquises. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont attribués aux groupes de contrats d'assurance qui ont généré les charges. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés avant la comptabilisation du groupe de contrats connexe sont comptabilisés à titre d'actif, puis décomptabilisés et inclus dans le groupe de contrats d'assurance lorsque les contrats connexes sont comptabilisés. À chaque date de clôture, la société effectue un test de dépréciation et comptabilise les pertes de valeur lorsque la valeur

comptable de l'actif excède les entrées de trésorerie nettes prévues pour le groupe de contrats d'assurance connexe. La société annule toute perte de valeur et augmente la valeur comptable de l'actif dans la mesure où les conditions de dépréciation se sont améliorées.

Autres coûts engagés pour l'exécution des contrats d'assurance – Ces coûts comprennent tous les coûts directement attribuables restants qui ne sont pas classés dans les frais d'acquisition et comprennent les sinistres, ainsi que les frais de règlement de sinistres attribués et non attribués et les frais généraux connexes.

Contrats évalués selon la méthode de répartition des primes

La société utilise la méthode de répartition des primes (« MRP ») pour évaluer tous les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus qui sont admissibles à la méthode simplifiée. Les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus sont admissibles lorsque la période de couverture de chaque contrat dans le groupe est d'un an ou moins ou lorsque la société s'attend raisonnablement à ce que l'évaluation du passif au titre de la couverture restante (« PCR ») ne diffère pas de manière importante de l'évaluation qui aurait été faite en utilisant le MGE. Lorsqu'elle compare les différentes évaluations possibles, la société tient compte de l'incidence des différentes façons de présenter le PCR à l'état consolidé du résultat net, de l'incidence de l'actualisation et des risques financiers, et de l'existence éventuelle d'une variabilité significative des flux de trésorerie.

Contrats d'assurance

Évaluation initiale – À la comptabilisation initiale de chaque groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable du PCR correspond au total des primes reçues au moment de la comptabilisation initiale, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués au groupe, ajustés pour tenir compte de tout montant comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe (y compris les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition). La société reporte et amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour tous les groupes de contrats. À moins que les contrats ne soient déficitaires, l'ajustement explicite du risque non financier n'est estimé que pour l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus (« PSS »).

S'il y a des indications qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la société comptabilise une perte au titre des charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net et augmente le PCR si les estimations actuelles des flux de trésorerie liés à l'exécution de la couverture restante excèdent la valeur comptable du PCR. Cet excédent est comptabilisé à titre d'élément de perte du PCR, lequel est présenté dans les passifs au titre des contrats d'assurance à l'état consolidé de la situation financière.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du PCR et du PSS. Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable du PCR est augmentée de toute prime reçue et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés en charges, et diminuée du montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance liés aux services fournis et des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition supplémentaires, le cas échéant, attribués après la comptabilisation initiale.

Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres subis et aux charges qui n'ont pas encore été payés, y compris les sinistres subis, mais non déclarés (« SSND »). Il tient compte à la fois d'un ajustement au titre du risque non financier et de la valeur temps de l'argent, car la plupart des contrats d'assurance de la société émis et évalués selon la MRP ont habituellement une période de règlement de plus d'un an.

Pour chaque période de présentation de l'information financière, la société réévalue l'élément de perte en utilisant le même calcul qu'à la comptabilisation initiale et reflète les variations en ajustant l'élément de perte, au besoin, jusqu'à ce que l'élément de perte soit ramené à zéro, ces ajustements étant comptabilisés dans les charges liées aux activités d'assurance. S'il n'y avait pas d'élément de perte lors de la comptabilisation initiale, mais qu'il y a des indications qu'un groupe de contrats est déficitaire lors de l'évaluation ultérieure, la société établit l'élément de perte selon la même méthode que lors de la comptabilisation initiale.

Actifs des contrats de réassurance détenus

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale de chaque groupe de contrats de réassurance, la valeur comptable de l'actif au titre de la couverture restante (« ACR ») est évaluée comme étant les primes versées (c.-à-d. les primes cédées) au moment de la comptabilisation initiale, ajustées pour tenir compte des commissions de réassurance qui ne sont pas conditionnelles aux sinistres et de tout montant comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe. La société ne comptabilise pas de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus. Pour les contrats évalués selon la MRP, l'ajustement explicite au titre du risque non financier n'est estimé que pour l'évaluation de l'actif au titre des sinistres survenus (« ASS »).

Lorsqu'il existe un groupe de contrats sous-jacents déficitaires, un composant recouvrement de pertes est créé pour le groupe d'actifs au titre des contrats de réassurance détenus, ce qui ajuste l'ACR et détermine les montants qui sont ultérieurement présentés dans l'état consolidé du résultat net au titre du résultat de la réassurance net à titre de reprises de pertes et qui sont retirés du coût de réassurance.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme de l'ACR et de l'ASS. Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable de l'ACR est augmentée de toute prime payée et diminuée du montant comptabilisé à titre de coût de réassurance pour les services reçus.

Pour les contrats évalués selon la MRP, l'actif au titre des sinistres survenus est évalué de la même manière que l'actif au titre des sinistres survenus selon le MGE et reflète un ajustement au titre du risque non financier et de la valeur temps de l'argent, étant donné que la plupart des actifs au titre des contrats de réassurance détenus et évalués selon la MRP ont habituellement une période de règlement de plus d'un an.

S'il existe un composant recouvrement de pertes, celui-ci est ajusté lors de l'évaluation ultérieure afin de refléter les variations de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents dans la mesure où elles ont une incidence sur les flux de trésorerie réassurés, mais il ne peut excéder la partie de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents que la société s'attend à recouvrer des actifs au titre des contrats de réassurance détenus par le groupe.

Contrats évalués selon le modèle général d'évaluation

Contrats d'assurance

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale, la société évalue un groupe de contrats d'assurance comme le total i) des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et du risque financier et non financier, et ii) de la marge sur services contractuels (« MSC ») représentant le profit non acquis.

L'ajustement au titre du risque non financier pour un groupe de contrats d'assurance, déterminé séparément des autres estimations, reflète la compensation nécessaire pour supporter l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Dans le cas des contrats d'assurance émis, la tranche de l'ajustement au titre du risque non financier lié au PCR est comptabilisée dans les produits des activités d'assurance à mesure que le risque est éliminé, tandis que la tranche liée au PSS est comptabilisée dans les charges afférentes aux activités d'assurance. La totalité de la variation de l'ajustement au titre du risque est donc incluse dans le résultat des activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net. Les jugements importants utilisés pour déterminer l'ajustement au titre du risque sont décrits plus en détail à la note 4.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la MSC est comptabilisée comme les entrées nettes du total des flux de trésorerie d'exécution et de tout montant découlant de la décomptabilisation de tout actif ou passif comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe (y compris les actifs provenant des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition).

Si les flux de trésorerie d'exécution constituent une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est alors déficitaire et la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte dans les charges afférentes aux activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net et à titre d'élément de perte dans le PCR à l'état consolidé de la situation financière pour représenter le montant de la sortie de trésorerie nette, ce qui détermine les montants qui sont par la suite présentés dans les produits des activités d'assurance et dans les charges afférentes aux activités d'assurance.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du PCR et du PSS. Le PCR comprend les flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture et aux services d'assurance futurs et à la MSC restante. Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres subis et aux charges qui n'ont pas encore été payés, y compris les sinistres subis, mais non déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution des groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus qui ont trait aux services futurs ajustent la MSC ou sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net s'il y a un élément de perte ou s'il n'y a pas de MSC. Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés aux services rendus au cours de la période ou par le passé sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Toute variation découlant de l'incidence de la valeur temps du risque monétaire ou financier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net dans les produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance.

La MSC de chaque groupe de contrats est ajustée pour tenir compte des variations du profit non acquis, y compris des nouveaux contrats, de la désactualisation de la MSC, des modifications des hypothèses liées aux services futurs qui ont une incidence sur les flux de trésorerie d'exécution, de l'incidence des écarts de change sur la MSC, et de la MSC comptabilisée dans les produits liés aux services fournis au cours de la période considérée.

S'il existe un élément de perte lorsqu'il y a variation des flux de trésorerie d'exécution du PCR, ceux-ci sont répartis entre l'élément de perte et le PCR, exclusion faite de l'élément de perte sur une base systématique. La base systématique est déterminée par la proportion de l'élément de perte par rapport à l'estimation totale de la valeur actualisée des sorties de fonds futures, plus l'ajustement au titre du risque non financier au début de chaque exercice (ou lors de la comptabilisation initiale si un groupe de contrats est comptabilisé initialement au cours de l'exercice). Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution futurs réduisent l'élément de perte résiduel et rétablissent la MSC après que l'élément de perte a été ramené à zéro, et inversement, les augmentations des flux de trésorerie d'exécution futurs augmentent l'élément de perte, les variations de l'élément de perte étant comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net. La société applique la répartition systématique avant les augmentations et les diminutions de l'élément de perte lié aux services futurs à chaque période de présentation de l'information financière. Les produits financiers ou les charges financières d'assurance seront attribués à l'élément de perte dans le cadre de la répartition systématique aux taux actuels.

Actifs des contrats de réassurance détenus

Évaluation initiale – Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus représente le coût net ou le profit net à l'achat de réassurance. La MSC est évaluée comme étant le montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, de tout montant découlant de la décomptabilisation de tout actif ou passif comptabilisé antérieurement au titre des flux de trésorerie liés au groupe, de tout flux de trésorerie en découlant à cette date et de tout produit comptabilisé à l'état consolidé du résultat net en raison de contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si un coût net à l'achat d'une couverture de réassurance se rapporte à des événements assurés survenus avant la comptabilisation initiale du groupe, la société comptabilise immédiatement le coût dans l'état consolidé du résultat net à titre de charge dans le résultat net de réassurance.

La société évalue les estimations de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs à l'aide d'hypothèses qui sont conformes à celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, après ajustement pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur, qui représente les pertes découlant de différends ou du risque de crédit. La société ne comptabilise pas de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant de risque transféré par la société au réassureur et est calculé en déterminant ces montants sur une base de réassurance brute et nette, la différence représentant les montants transférés. Les jugements importants utilisés pour déterminer l'ajustement au titre du risque sont décrits plus en détail à la note 4.

La société ajuste la MSC du groupe de contrats de réassurance et comptabilise un composant recouvrement de pertes lors de la comptabilisation initiale des contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance est conclu avant la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires ou en même temps que celle-ci. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par le pourcentage prévu du recouvrement des sinistres sur les contrats sous-jacents.

Un composant recouvrement des pertes est créé pour le groupe d'actifs au titre des contrats de réassurance détenus, lequel vient ajuster la MSC et permet d'établir les montants qui sont par la suite présentés, à l'état consolidé du résultat net, dans le résultat net de la réassurance, à titre de reprises de recouvrement de pertes, et qui sont retirés du coût de réassurance.

Pour les actifs des contrats de réassurance acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est déterminé selon le même calcul, sauf qu'il est calculé à la date d'acquisition. Dans le cas des actifs des contrats de réassurance acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'ajustement de la MSC réduit le goodwill ou augmente un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Évaluation ultérieure – La valeur comptable d'un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme de l'ACR et de l'ASS. L'ACR comprend i) les flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent aux services contractuels qui seront reçus au cours des périodes futures, et ii) toute MSC restante à cette date. L'ASS inclut les flux de trésorerie d'exécution pour le recouvrement des sinistres et des charges qui n'ont pas encore été reçus, y compris pour le recouvrement des sinistres qui ont été subis, mais qui n'ont pas encore été déclarés.

La MSC de chaque groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus est ajustée pour tenir compte des variations des flux de trésorerie futurs, y compris ceux découlant des nouveaux contrats, des modifications des hypothèses et des montants comptabilisés dans l'état du résultat net au titre des services reçus au cours de la période considérée.

S'il existe un composant recouvrement de pertes, celui-ci est ajusté lors de l'évaluation ultérieure afin de refléter les variations de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents dans la mesure où elles ont une incidence sur les flux de trésorerie réassurés, mais il ne peut excéder la partie de l'élément de perte du groupe déficitaire de contrats sous-jacents que la société s'attend à recouvrer des actifs au titre des contrats de réassurance détenus par le groupe.

Contrats d'assurance acquis lors d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises

Évaluation initiale – Lors de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises, la société comptabilise les contrats comme si elle les avait conclus à la date d'acquisition. La contrepartie reçue ou payée représente la prime réputée reçue pour les contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les contrats acquis qui sont dans leur période de règlement sont inclus dans le PCR et étendent la période de couverture pour refléter le règlement attendu de ces réclamations.

Évaluation ultérieure – Lors de l'évaluation ultérieure des contrats d'assurance qui sont acquis dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises, la société comptabilise les contrats selon les mêmes principes que ceux qui s'appliquent aux autres contrats d'assurance évalués selon le MGE, et le PCR est porté dans les produits des activités d'assurance selon le modèle de règlement des sinistres prévu, les charges représentant le règlement des sinistres.

Décomptabilisation et modification de contrats

Un contrat d'assurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations spécifiées au contrat expirent ou sont acquittées ou annulées. Un contrat d'assurance est également décomptabilisé si ses modalités sont modifiées d'une manière qui aurait modifié considérablement la comptabilisation du contrat si les nouvelles modalités avaient toujours existé, auquel cas un nouveau contrat fondé sur les modalités modifiées est comptabilisé. Si la modification d'un contrat d'assurance ne donne pas lieu à une

décomptabilisation, les variations des flux de trésorerie découlant de la modification sont traitées comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution.

Présentation

Les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles d'actifs au titre de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés au montant net à l'état consolidé de la situation financière. Tout actif ou passif comptabilisé au titre des flux de trésorerie avant la comptabilisation du groupe de contrats connexe (y compris tout actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition) est inclus dans la valeur comptable des portefeuilles de contrats connexes (voir la note 8).

Les montants comptabilisés dans les contrats d'assurance à l'état consolidé du résultat net sont ventilés entre i) le résultat des activités d'assurance, qui comprend les produits des activités d'assurance et les charges des activités d'assurance (soit le résultat net des activités d'assurance), ii) le coût de réassurance et les recouvrements des charges des activités d'assurance (soit le résultat net des activités de réassurance) et iii) les produits financiers nets ou charges financières nettes au titre des contrats d'assurance.

Les variations de l'ajustement au titre du risque non financier ne sont pas ventilées entre le résultat des activités d'assurance et les produits financiers nets ou charges financières nettes liés aux contrats d'assurance. Toutes les variations de l'ajustement au titre du risque non financier sont incluses dans le résultat des activités d'assurance à l'état consolidé du résultat net.

État consolidé du résultat net

Produits des activités d'assurance

Contrats évalués selon la MRP

Pour les contrats évalués selon la MRP, la société comptabilise les produits des activités d'assurance en fonction des encaissements de primes prévus et de l'écoulement du temps sur la période de couverture d'un groupe de contrats, à moins que le dégagement du risque diffère considérablement de l'écoulement du temps, auquel cas les produits des activités d'assurance sont comptabilisés en fonction du dégagement du risque.

Contrats évalués selon le MGE

Les produits des activités d'assurance sont comptabilisés sur la durée de couverture des polices sous-jacentes en fonction du niveau de protection fourni, qui est représenté par le total des variations du PCR pour lequel une contrepartie est attendue, et comprennent les éléments suivants :

- la libération de la MSC, mesurée en fonction des services fournis, comme il est décrit ci-dessous;
- les variations de l'ajustement au titre du risque non financier lié aux services rendus au cours de l'exercice;
- les sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance survenus au cours de la période, évalués aux montants prévus au début de l'exercice;
- les produits des activités d'assurance seraient réduits du montant d'une attribution systématique à l'élément de perte pour tenir compte des variations de l'ajustement au titre des risques et des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance;
- l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition;
- d'autres montants, y compris les ajustements des primes liés aux résultats techniques.

Le montant de la MSC qui est constaté à titre de produits des activités d'assurance pour chaque période est déterminé en calculant le montant des services d'assurance fournis au cours de la période considérée par rapport aux périodes futures sur la période de couverture prévue. La période de couverture prévue reflète la durée de la couverture et les attentes à l'égard des événements assurés survenant dans la mesure où ils ont une incidence sur la période de couverture prévue.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Les charges afférentes aux activités d'assurance découlant des contrats d'assurance sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net lorsqu'elles sont engagées et comprennent les sinistres, les autres charges afférentes aux activités d'assurance, l'amortissement des frais d'acquisition d'assurance, les pertes et les reprises de pertes sur contrats déficitaires, ainsi que les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sur les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

Résultat de réassurance net

Le résultat de réassurance net comprend le coût de réassurance moins les recouvrements des charges afférentes aux activités d'assurance auprès des réassureurs. Le coût de réassurance est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à mesure que les services sont reçus du réassureur sur la période de couverture. Les recouvrements des charges afférentes aux activités d'assurance auprès des réassureurs sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net à mesure que les sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance sont recouverts, y compris toute variation dans les attentes à l'égard de ces montants et des recouvrements et reprises de recouvrements du composant recouvrement de pertes. L'établissement du composant recouvrement de pertes et les augmentations ou diminutions subséquentes du composant recouvrement de pertes liées aux services futurs sont présentés dans le résultat net de réassurance.

Produits financiers nets ou charges financières nettes liées aux contrats d'assurance et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Les produits financiers nets ou les charges financières nettes liés aux actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé du résultat net, comprennent les variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance découlant de l'incidence de la valeur temps de l'argent. Les sources des produits financiers et des charges financières d'assurance proviennent des effets de l'actualisation des flux de trésorerie d'exécution de l'ACR et du PCR dans le cadre du MGE, et de l'ASS et du PSS dans le cadre de tous les modèles d'évaluation aux taux actuels; de l'actualisation de l'ACR et du PCR dans le cadre de la MRP lorsqu'il existe une composante de financement significative et de l'accroissement des intérêts sur la MSC à des taux bloqués. Les autres risques financiers comprennent l'incidence des fluctuations des taux de change au sein d'un groupe de contrats pour lesquels les flux de trésorerie sont convertis dans la monnaie fonctionnelle à chaque date de clôture afin de refléter le fait que les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance sont traités comme des éléments monétaires.

Créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance

Les créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance se composent principalement de montants à recevoir de tiers administrateurs et d'autres intermédiaires, ou à payer à ceux-ci, montants qui ne sont pas directement attribuables à un groupe de contrats d'assurance ou de réassurance spécifique.

Transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles des filiales aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion, au taux de change en vigueur à la fin de la période, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères liés aux passifs et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Incidence de la transition

Selon les dispositions transitoires d'IFRS 17, l'incidence cumulative de l'application initiale d'IFRS 17 a été une augmentation de 150,2 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui a été comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022. De plus, chaque période antérieure présentée a été retraitée, le cas échéant, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2 227,0 \$ du résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de Fairfax pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à une augmentation cumulative de 2 439,6 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 31 décembre 2022. Ces ajustements sont présentés dans les états consolidés des variations des capitaux propres pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, selon le cas.

La majorité des contrats d'assurance émis et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus par la société sont évalués selon la MRP, ce qui réduit au minimum les différences entre IFRS 4 et IFRS 17. Les principes d'évaluation de la MRP qui diffèrent de ceux d'IFRS 4 comprennent principalement :

- l'actualisation et l'introduction d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres (auparavant incluse dans les passifs au titre des contrats d'assurance à l'état consolidé de la situation financière) et maintenant incluse dans le PSS et l'ASS;
- l'évaluation des primes non acquises (précédemment incluse dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'état consolidé de la situation financière) et des frais d'acquisition de primes différés, qui sont désormais évalués comme les flux de trésorerie réels des primes reçues moins les flux de trésorerie payés liés aux frais d'acquisition et qui sont inclus en montants nets dans le PCR et l'ACR;
- la compensation de certaines charges de commissions de la société cédante avec les produits des activités d'assurance, lesquels étaient présentés au montant brut dans l'état consolidé du résultat net selon IFRS 4;
- la compensation de certains produits tirés des commissions cédées de réassurance avec le coût de réassurance, qui étaient présentés au montant brut dans l'état consolidé du résultat net selon IFRS 4;
- l'inclusion, dans l'état consolidé du résultat net, du montant net des produits financiers ou charges financières d'assurance découlant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, qui représente l'accroissement de l'effet de l'actualisation et les variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières.

Les augmentations cumulatives des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se présentent comme suit :

	31 décembre 2022	1^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires préalablement présentés	<u>15 340,7</u>	<u>15 049,6</u>
Ajustements selon IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Introduction d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Autres ajustements d'évaluation	375,8	106,7
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	<u>2 439,6</u>	<u>150,2</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après retraitement	<u>17 780,3</u>	<u>15 199,8</u>

L'approche rétrospective intégrale a été principalement appliquée pour identifier, comptabiliser et évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus lors de la transition à IFRS 17 lorsque cela était possible. Lorsqu'il était impraticable de le faire, l'approche rétrospective modifiée a été appliquée.

Approche rétrospective intégrale – Selon l'approche rétrospective intégrale, au 1^{er} janvier 2022, la société a identifié, comptabilisé et évalué chaque groupe d'actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus et tout actif au titre des frais d'acquisition, et a décomptabilisé des soldes présentés antérieurement qui n'auraient pas existé si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Ces soldes comprennent les frais d'acquisition de primes différés liés aux contrats d'assurance et certains montants à recevoir et à payer au titre des contrats d'assurance, y compris les provisions pour sinistres et les primes non acquises qui sont pris en compte dans l'évaluation des actifs des contrats d'assurance et de réassurance détenus en vertu d'IFRS 17.

La société a jugé que l'approche rétrospective intégrale était impraticable lorsque les effets de l'application rétrospective ne pouvaient être déterminés ou lorsque des hypothèses rétrospectives étaient nécessaires quant aux intentions de la direction au cours des périodes précédentes, y compris l'estimation des montants comptabilisés, évalués ou présentés au cours de ces périodes. Parmi les facteurs à prendre en considération pour déterminer si les données sont impraticables, mentionnons les limites liées aux changements et aux conversions de systèmes, la conservation des données et la qualité des données.

La société a déterminé que des informations raisonnables et justifiables étaient disponibles pour la majorité des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, en particulier ceux qui sont évalués dans le cadre de la MRP. Lorsque l'approche rétrospective intégrale était jugée impraticable, l'approche rétrospective modifiée a été utilisée et visait principalement certains contrats de longue durée et certains contrats d'assurance acquis dont les modèles d'évaluation étaient autres que ceux de la MRP.

Indépendamment de la méthode de transition appliquée, les modifications corrélatives apportées à IFRS 3 Regroupements d'entreprises par IFRS 17 exigeaient que les contrats acquis soient classés comme des contrats d'assurance en fonction des modalités contractuelles et d'autres facteurs à la date d'acquisition. Cette exigence n'a pas été appliquée aux regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2023, pour lesquels les contrats acquis ont été classés comme des contrats d'assurance selon les conditions à la passation du contrat.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie – L'application d'IFRS 17 n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie de la société liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement.

Autres prises de position comptables adoptées en 2023

Le 1^{er} janvier 2023, la société a également adopté les modifications suivantes, qui n'ont pas eu d'incidence importante sur ses états financiers consolidés : *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)*, *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* et *Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)*.

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* de manière à introduire une exception temporaire des exigences de comptabilisation et d'information visant les impôts différés découlant de la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le modèle de règles du Pilier 2 fournit un cadre général pour la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % devant être appliqué territoire par territoire. La société a adopté rétrospectivement ces modifications au deuxième trimestre de 2023 et a appliqué l'exception à la comptabilisation des impôts différés liés à l'impôt sur le résultat en vertu du Pilier 2 ainsi qu'aux informations à fournir à leur égard.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, la direction a fait des estimations et posé des jugements critiques pour déterminer : i) l'évaluation des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus (notes 8 et 9, respectivement), comme il est décrit ci-après; et ii) la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 5), conformément à ce qui est décrit dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Flux de trésorerie d'exécution – Les flux de trésorerie d'exécution comprennent des estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent pour le risque financier et non financier. Ces estimations tiennent compte d'un éventail de scénarios et de résultats possibles, où les flux de trésorerie de chaque scénario sont actualisés et pondérés en fonction de la probabilité estimée de ce résultat pour obtenir une valeur actualisée prévue. Les estimations des flux de trésorerie futurs reflètent le point de vue de l'entreprise sur les conditions actuelles à la date de clôture. Cette information comprend des données historiques internes et externes sur les sinistres et d'autres résultats, mises à jour pour refléter les attentes actuelles à l'égard d'événements futurs qui pourraient avoir une incidence sur ces flux de trésorerie.

Le modèle d'évaluation des flux de trésorerie d'exécution peut également comprendre certains ajustements qualitatifs faisant appel au jugement professionnel dans des circonstances où, de l'avis de la société, les données, les hypothèses ou les techniques de modélisation existantes ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents. Lorsque, au moyen de l'élaboration d'un modèle, la société constate que les modèles existants ne tiennent pas compte de tous les facteurs de risque pertinents ou comportent d'autres limites en matière d'intrants ou de données, des ajustements postérieurs au modèle sont apportés pour corriger les lacunes temporaires. Ces ajustements peuvent nécessiter l'exercice d'un jugement important et avoir une incidence sur les montants comptabilisés.

Les jugements les plus importants à l'égard des estimations des flux de trésorerie d'exécution concernent la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres du secteur de l'assurance dommages, qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs liés aux sinistres qui n'ont pas encore été payés et qui sont inclus dans le PSS. Ces soldes sont estimés en fonction des pratiques actuarielles reconnues du Canada, qui sont conçues pour s'assurer que la société établit une provision appropriée à l'état consolidé de la situation financière pour couvrir les sinistres assurés et les frais de sinistres connexes pour les sinistres déclarés et les SSND à chaque date de clôture. Les hypothèses sous-jacentes à l'estimation des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres sont examinées et mises à jour de façon continue par la société afin qu'elles reflètent les tendances récentes et nouvelles en ce qui a trait à la sinistralité et les variations du profil de risque des activités. Les techniques d'estimation utilisées par la société pour établir la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et les incertitudes inhérentes aux contrats d'assurance sont décrites à la rubrique portant sur les actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, à la note 3 des présents états financiers consolidés intermédiaires, et dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à la rubrique « Risque de souscription », à la note 24, ainsi qu'à la note 8 pour ce qui a trait à l'évolution historique des passifs au titre des contrats d'assurance de la société (ajustements du passif au titre des contrats d'assurance).

Périmètres des contrats – L'évaluation du périmètre du contrat, qui permet de déterminer quels flux de trésorerie doivent être pris en compte dans l'évaluation du contrat, nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte des droits et obligations substantiels de la société aux termes du contrat. Dans des circonstances particulières, comme les couvertures de réassurance ouvertes, l'exercice du jugement est nécessaire afin de déterminer dans quelle mesure certaines clauses réduisent ou élargissent le périmètre du contrat. La répartition des charges fait également intervenir une part de jugement importante; en général, la société répartit les frais d'acquisition, en fonction du total des primes, les coûts de traitement des demandes d'indemnisation, en fonction du nombre de demandes d'indemnisation et les coûts d'entretien et d'administration en fonction du nombre de contrats en vigueur. Les autres coûts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Taux d'actualisation – Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de courbes de rendement sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus. La société détermine les courbes de rendement en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes d'illiquidité.

Les tableaux ci-dessous présentent les principales courbes de rendement qui ont été utilisées pour actualiser les flux de trésorerie des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus en fonction des devises dans lesquelles la majorité du volume des produits des activités d'assurance de la société est libellé.

Devises	30 septembre 2023				31 décembre 2022				1 ^{er} janvier 2022			
	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans
Dollar américain	5,68 %	5,40 %	5,54 %	5,68 %	5,57 %	4,90 %	5,16 %	4,99 %	0,49 %	1,77 %	2,28 %	2,28 %
Dollar canadien	5,74 %	5,68 %	5,33 %	5,27 %	5,37 %	4,04 %	3,94 %	3,77 %	0,76 %	1,60 %	2,19 %	2,26 %
Euro	3,79 %	3,50 %	3,75 %	4,05 %	3,48 %	3,35 %	3,13 %	2,99 %	0,03 %	0,12 %	0,57 %	0,60 %
Livre sterling	5,51 %	5,18 %	5,33 %	5,60 %	5,37 %	4,80 %	4,18 %	3,82 %	0,84 %	1,47 %	1,41 %	1,21 %

Ajustement pour tenir compte du risque non financier – L’ajustement au titre du risque non financier représente la compensation nécessaire pour supporter l’incertitude liée au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier lié aux actifs au titre des contrats d’assurance émis et de réassurance détenus de la société. Cet ajustement est évalué pour chacune des filiales d’assurance et de réassurance de la société, en fonction de leurs estimations quant à l’incertitude, aux avantages de la diversification et aux résultats favorables et défavorables attendus. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, l’ajustement au titre du risque non financier représente le montant de risque transféré au réassureur par la société. La société regroupe la somme des ajustements de l’ensemble de ses filiales d’assurance et de réassurance et ne redistribue pas à ces dernières les avantages supplémentaires consolidés découlant de la diversification. Les filiales d’assurance et de réassurance ont généralement recours à la méthode de bootstrap pour établir les provisions pour sinistres et combinent les distributions de sinistres qui en résultent avec les distributions pour les primes, les charges, les sinistres liés à des catastrophes et les autres risques en utilisant une structure de dépendance appropriée comme des matrices de corrélation. Deux techniques des quantiles sont principalement utilisées pour déterminer les ajustements de risque : la valeur à risque et l’espérance conditionnelle des pertes extrêmes. La société consolide ensuite au moyen des méthodes stochastiques en appliquant les structures de corrélation appropriées entre les filiales afin de produire une distribution consolidée. L’ajustement au titre du risque global est comparé à la distribution consolidée pour déterminer l’intervalle de confiance au moyen d’une technique de quantile de la valeur à risque. Le montant résultant de l’ajustement en fonction du risque calculé correspond à un niveau de confiance consolidé de 83,4 % au 30 septembre 2023 (84,0 % au 31 décembre 2022 et 84,4 % au 1^{er} janvier 2022).

5. Trésorerie et placements

Le tableau suivant présente la trésorerie et les placements de la société de portefeuille ainsi que les placements de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés, qui sont tous classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à l'exception des participations dans des entreprises associées et des autres actifs investis.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents	209,6	552,1
Placements à court terme	150,0	126,6
Obligations	198,9	243,2
Actions privilégiées	13,8	11,1
Actions ordinaires ¹⁾	84,1	75,4
Dérivés (note 7)	433,7	232,8
	<u>1 090,1</u>	<u>1 241,2</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Équivalents	1,2	40,6
Placements à court terme	139,3	64,0
	<u>140,5</u>	<u>104,6</u>
Trésorerie et placements de la société de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière		
	1 230,6	1 345,8
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(56,0)	(19,4)
	<u>1 174,6</u>	<u>1 326,4</u>
Placements de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ²⁾	4 664,8	6 203,3
Placements à court terme	1 708,0	3 164,9
Obligations	34 172,6	28 578,5
Actions privilégiées	2 394,5	2 338,0
Actions ordinaires ¹⁾	6 627,6	5 124,3
Participations dans des entreprises associées (note 6)	6 324,3	6 093,1
Dérivés (note 7)	421,0	235,0
Autres actifs investis ³⁾	673,3	593,5
	<u>56 986,1</u>	<u>52 330,6</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Obligations	117,9	51,3
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ²⁾	126,0	184,8
Placements à court terme	36,9	49,7
Obligations	137,2	128,2
Actions ordinaires	193,1	237,5
Participations dans des entreprises associées (note 6)	1 511,2	1 342,6
	<u>2 004,4</u>	<u>1 942,8</u>
Placements de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière		
	59 108,4	54 324,7
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(278,5)	(171,6)
	<u>58 829,9</u>	<u>54 153,1</u>
Total de la trésorerie et des placements, déduction faite des obligations au titre de dérivés	<u>60 004,5</u>	<u>55 479,5</u>

1) Comprennent le total des participations dans des sociétés en commandite d'une valeur comptable de 2 276,3 \$ au 30 septembre 2023 (1 982,5 \$ au 31 décembre 2022).

2) Comprennent le montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions de 613,4 \$ au 30 septembre 2023 (861,2 \$ au 31 décembre 2022), principalement en trésorerie et équivalents du portefeuille, qui n'est pas inclus au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

3) Composés essentiellement d'immeubles de placement.

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente le profil des échéances des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées en raison de l'existence de clauses de remboursement et d'encaissement anticipés. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de l'incidence des contrats à terme sur obligations du Trésor américain visant la vente d'obligations du Trésor américain à long terme d'un notional de 165,0 \$ au 30 septembre 2023 (183,7 \$ au 31 décembre 2022) utilisés comme couverture économique de l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt; des swaps de taux d'intérêt d'un notional de 1 900,0 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022) qui donnent à la société le droit de recevoir des intérêts à des taux fixes en échange de l'obligation de payer des intérêts à des taux variables pour une majorité du montant des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang réalisés au cours des neuf premiers mois de 2023; et des contrats à terme sur obligations du Trésor américain conclus au cours des neuf premiers mois de 2023 visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notional de 925,1 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022), comme il est indiqué à la note 7. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans un an ou moins s'explique essentiellement par les rachats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 2 094,9 \$. La diminution des placements de la société en obligations échéant dans plus d'un an, mais moins de 3 ans est surtout attribuable aux ventes nettes et à l'arrivée à échéance de certaines obligations à court terme du Trésor américain d'une valeur de 5 624,4 \$, facteurs neutralisés en partie par les achats nets d'obligations de sociétés et autres obligations de 1 152,5 \$. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans trois à cinq ans est surtout attribuable au réinvestissement de la trésorerie et du produit net tiré de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme en obligations du Trésor américain et en autres placements à court terme en titres du Trésor et en obligations du Trésor américain à moyen terme échéant dans trois à cinq ans de 5 824,3 \$, aux achats nets de certaines autres obligations gouvernementales de 1 095,8 \$ et aux achats nets d'obligations de sociétés et autres obligations de 905,7 \$. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans plus de 5 ans, mais moins de 10 ans est surtout attribuable aux achats nets d'obligations du Trésor américain échéant dans cinq à dix ans de 2 379,7 \$.

	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾
Échéant dans 1 an ou moins ²⁾	9 542,4	9 330,3	8 506,5	8 192,5
Échéant dans 1 à 3 ans ²⁾	10 617,6	10 491,6	16 077,6	15 686,2
Échéant dans 3 ans à 5 ans	11 462,9	11 290,0	4 205,8	4 116,6
Échéant dans 5 ans à 10 ans	3 091,7	3 056,7	318,8	291,1
Échéant après 10 ans	535,1	458,0	859,9	714,8
	<u>35 249,7</u>	<u>34 626,6</u>	<u>29 968,6</u>	<u>29 001,2</u>

1) Comprend les obligations détenues par la société de portefeuille et Fairfax India.

2) Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 4 642,6 \$ au 30 septembre 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée observables importantes (niveau 2) et de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) dans l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteurs :

	30 septembre 2023				31 décembre 2022			
	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)
Trésorerie et équivalents	5 001,6	—	—	5 001,6	6 980,8	—	—	6 980,8
Placements à court terme :								
Gouvernement canadien et gouvernements provinciaux	388,2	—	—	388,2	129,9	—	—	129,9
Trésor américain	919,3	—	—	919,3	1 574,5	—	—	1 574,5
Autres gouvernements	81,3	335,4	—	416,7	164,3	1 238,5	—	1 402,8
Siège social et autres	—	310,0	—	310,0	—	298,0	—	298,0
	1 388,8	645,4	—	2 034,2	1 868,7	1 536,5	—	3 405,2
Obligations :								
Gouvernement canadien et gouvernements provinciaux	—	2 386,0	—	2 386,0	—	2 207,6	—	2 207,6
Trésor américain	—	14 708,2	—	14 708,2	—	14 378,8	—	14 378,8
États et municipalités américains	—	153,8	—	153,8	—	262,7	—	262,7
Autres gouvernements	—	3 984,7	—	3 984,7	—	2 700,2	—	2 700,2
Sociétés et autres ¹⁾	—	7 700,0	5 693,9	13 393,9	—	5 986,6	3 465,3	9 451,9
	—	28 932,7	5 693,9	34 626,6	—	25 535,9	3 465,3	29 001,2
Actions privilégiées :								
Canada	14,8	3,9	10,0	28,7	10,4	9,2	13,2	32,8
États-Unis	—	—	297,8	297,8	—	—	233,6	233,6
Autres	11,5	276,8	1 793,5	2 081,8	13,2	269,2	1 800,3	2 082,7
	26,3	280,7	2 101,3	2 408,3	23,6	278,4	2 047,1	2 349,1
Actions ordinaires :								
Canada	852,7	201,7	352,4	1 406,8	624,3	192,3	427,8	1 244,4
États-Unis	991,2	29,3	1 306,3	2 326,8	691,0	26,1	1 087,2	1 804,3
Autres	1 298,5	460,3	1 412,4	3 171,2	1 097,8	254,1	1 036,6	2 388,5
	3 142,4	691,3	3 071,1	6 904,8	2 413,1	472,5	2 551,6	5 437,2
Dérivés et autres actifs investis	—	702,5	825,5	1 528,0	—	341,8	719,5	1 061,3
Obligations au titre de dérivés (note 7)	—	(193,2)	(141,3)	(334,5)	—	(151,8)	(39,2)	(191,0)
Trésorerie et placements de la société de portefeuille ainsi que placements de portefeuille évalués à la juste valeur	9 559,1	31 059,4	11 550,5	52 169,0	11 286,2	28 013,3	8 744,3	48 043,8
	18,3 %	59,5 %	22,2 %	100,0 %	23,5 %	58,3 %	18,2 %	100,0 %
Participations dans des entreprises associées (note 6)	3 453,1	96,7	6 589,0	10 138,8	4 693,8	95,3	4 463,2	9 252,3

1) Le niveau 3 comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 4 642,6 \$ au 30 septembre 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques et méthodes d'évaluation utilisées au 30 septembre 2023 par rapport à celles qui sont décrites dans la rubrique « Principales méthodes comptables » des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dans le tableau précédent, certaines sociétés en commandite incluses dans les actions ordinaires sont classées dans le niveau 3 parce que leurs valeurs liquidatives nettes ne sont pas observables ou parce qu'elles ne peuvent être liquidées ou rachetées que moyennant un préavis d'au moins trois mois. Au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, il n'y a pas eu de transfert important d'instruments financiers entre le niveau 1 et le niveau 2. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les actions ordinaires de Poseidon Corp. (auparavant, Atlas) détenues par la société ont été transférées depuis les participations dans des entreprises associées classées au niveau 1 vers le niveau 3, en raison de l'opération de privatisation mentionnée à la note 6. Il n'y a pas eu d'autre transfert important d'instruments financiers vers le niveau 3 ou du niveau 3, par suite de changements touchant l'observabilité des données d'entrée aux fins de l'évaluation.

2023							
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	3 465,3	2 047,1	1 824,2	97,5	629,9	680,3	8 744,3
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net	159,8	(42,1)	(5,5)	(11,3)	0,1	(14,6)	86,4
Achats ²⁾	2 967,0	134,4	353,4	—	261,5	133,0	3 849,3
Ventes et distributions ²⁾	(843,0)	(1,4)	(66,0)	—	(10,0)	(107,0)	(1 027,4)
Transfert depuis une catégorie	—	(36,7)	—	—	(3,0)	—	(39,7)
Profits (pertes) de change latents sur les filiales à l'étranger inscrits dans les autres éléments du résultat global	(11,9)	—	(0,2)	0,4	0,1	(7,5)	(19,1)
Déconsolidation d'une filiale non liée au secteur de l'assurance	(43,3)	—	—	—	—	—	(43,3)
Solde au 30 septembre	<u>5 693,9</u>	<u>2 101,3</u>	<u>2 105,9</u>	<u>86,6</u>	<u>878,6</u>	<u>684,2</u>	<u>11 550,5</u>

2022							
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	2 795,8	2 101,8	1 789,1	107,7	507,0	1 041,8	8 343,2
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net	(338,2)	(226,6)	72,0	1,7	80,1	(145,5)	(556,5)
Achats ²⁾	969,6	286,0	77,2	—	29,7	59,3	1 421,8
Ventes et distributions ²⁾	(192,9)	(85,7)	(194,3)	(4,2)	(11,5)	(286,8)	(775,4)
Transfert depuis une catégorie	—	—	—	—	(2,7)	—	(2,7)
Pertes de change latentes sur les filiales à l'étranger inscrites dans les autres éléments du résultat global	(40,3)	(6,5)	(21,3)	(6,9)	(26,4)	(31,3)	(132,7)
Solde au 30 septembre	<u>3 194,0</u>	<u>2 069,0</u>	<u>1 722,7</u>	<u>98,3</u>	<u>576,2</u>	<u>637,5</u>	<u>8 297,7</u>

1) *Comprises dans les actions ordinaires dans le tableau de la hiérarchie de la juste valeur présenté plus haut et au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Actions ordinaires », à l'état consolidé de la situation financière.*

2) *Les titres de créance par voie de placement privé comprennent des investissements nets dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 094,9 \$ (683,6 \$ en 2022).*

Profits (pertes) nets sur placements

	Troisièmes trimestres					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires ¹⁾	(0,8)	100,3	99,5	167,6	(253,5)	(85,9)
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	17,5	17,5	—	(26,3)	(26,3)
Autres dérivés sur actions ^{2), 3)}	84,0	87,6	171,6	54,8	(140,3)	(85,5)
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	(15,3)	—	(15,3)	42,9	—	42,9
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	67,9	205,4	273,3	265,3	(420,1)	(154,8)
Obligations	(84,7)	(111,9)	(196,6)	(92,1)	(210,0)	(302,1)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(28,8)	28,7	(0,1)	34,7	25,0	59,7
Total des obligations	(113,5)	(83,2)	(196,7)	(57,4)	(185,0)	(242,4)
Change	(16,6)	(9,0)	(25,6)	108,4	(141,9)	(33,5)
Autres	8,7	(3,7)	5,0	(51,7)	24,9	(26,8)
Profits (pertes) nets sur placements	(53,5)	109,5	56,0	264,6	(722,1)	(457,5)

	Neuf premiers mois					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires ¹⁾	9,5	432,7	442,2	251,6	(744,3)	(492,7)
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	76,4	76,4	11,7	(226,4)	(214,7)
Autres dérivés sur actions ^{2), 3), 4)}	107,8	179,7	287,5	222,8	(330,9)	(108,1)
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	44,4	—	44,4	45,2	—	45,2
Autres	(3,1)	—	(3,1)	4,6	—	4,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	158,6	688,8	847,4	535,9	(1 301,6)	(765,7)
Obligations	(442,6)	232,5	(210,1)	(135,1)	(1 174,5)	(1 309,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(75,3)	2,4	(72,9)	134,9	24,8	159,7
Total des obligations	(517,9)	234,9	(283,0)	(0,2)	(1 149,7)	(1 149,9)
Change	(101,4)	30,2	(71,2)	312,0	(377,9)	(65,9)
Autres	(20,6)	12,5	(8,1)	(41,0)	(46,9)	(87,9)
Profits (pertes) nets sur placements	(481,3)	966,4	485,1	806,7	(2 876,1)	(2 069,4)

1) Le 31 août 2022, Stelco Holdings Inc. a racheté 5,1 millions de ses actions ordinaires en circulation dans le cadre de son offre publique de rachat importante, ce qui a entraîné la perte d'un certain droit détenu par un autre investisseur et l'augmentation de la participation de la société dans Stelco, qui a été portée à 20,5 %. Par conséquent, la société a commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Stelco, ce qui a entraîné le reclassement, dans les profits réalisés, de profits latents de 151,9 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, avec une incidence nette de néant sur l'état consolidé du résultat net.

2) Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados.

3) Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur des swaps sur rendement total pour lesquels la partie contractante doit régler en trésorerie, chaque trimestre ou chaque mois, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision précédente, en dépit du fait que les positions sur swaps sur rendement total restent ouvertes après le règlement en trésorerie.

4) Le 6 avril 2022, la société a acquis 25,0 millions d'actions ordinaires d'Atlas en exerçant ses bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie globale en trésorerie de 201,3 \$. Par conséquent, elle a comptabilisé une perte nette sur placements de 37,2 \$ (qui reflète des profits réalisés de 58,6 \$ sur des profits latents de 95,8 \$ inscrits antérieurement) par suite de la décomptabilisation des bons de souscription.

6. Participations dans des entreprises associées

Le tableau suivant présente la composition des participations dans des entreprises associées et des partenariats.

	30 septembre 2023			31 décembre 2022			Quote-part du résultat net			
	Participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable	Participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
							2023	2022	2023	2022
Assurance et réassurance										
Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») ¹⁾	43,7 %	697,3	406,9	43,7 %	415,8	405,2	(2,2)	(1,5)	50,6	17,5
Go Digit Infoworks Services Private Limited (« Digit »)	49,0 %	477,5	129,8	49,0 %	479,3	104,4	7,5	(9,7)	25,9	(13,9)
Autres	—	153,2	132,1	—	173,9	139,5	(1,1)	(3,9)	(1,5)	(10,4)
		<u>1 328,0</u>	<u>668,8</u>		<u>1 069,0</u>	<u>649,1</u>	<u>4,2</u>	<u>(15,1)</u>	<u>75,0</u>	<u>(6,8)</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance										
Poseidon Corp. (« Poseidon », auparavant, Atlas) ²⁾	43,4 %	2 046,3	1 673,2	43,2 %	1 864,7	1 506,3	45,5	58,3	101,9	180,0
Eurobank Ergasias Services & Holdings S.A. (« Eurobank »)	32,2 %	1 844,6	1 801,7	32,2 %	1 344,5	1 507,6	118,9	80,2	344,0	229,6
Qess Corp Limited (« Qess »)	34,7 %	259,4	484,0	30,9 %	228,3	459,6	1,1	1,7	3,6	6,1
EXCO Resources Inc. (« EXCO »)	44,4 %	544,8	418,3	44,4 %	544,8	288,4	14,5	43,5	129,9	43,0
Stelco Holdings Inc. (« Stelco »)	23,6 %	359,4	305,3	23,6 %	423,3	304,8	20,5	—	11,8	—
Autres ³⁾	—	883,0	973,0	—	1 298,3	1 377,3	49,7	104,2	95,2	204,9
		<u>5 937,5</u>	<u>5 655,5</u>		<u>5 703,9</u>	<u>5 444,0</u>	<u>250,2</u>	<u>287,9</u>	<u>686,4</u>	<u>663,6</u>
		<u>7 265,5</u>	<u>6 324,3</u>		<u>6 772,9</u>	<u>6 093,1</u>	<u>254,4</u>	<u>272,8</u>	<u>761,4</u>	<u>656,8</u>
Fairfax India										
Participations dans des entreprises associées ⁴⁾	—	2 873,3	1 511,2	—	2 479,4	1 342,6	37,1	44,9	133,1	107,2
		<u>10 138,8</u>	<u>7 835,5</u>		<u>9 252,3</u>	<u>7 435,7</u>	<u>291,5</u>	<u>317,7</u>	<u>894,5</u>	<u>764,0</u>

a) Les pourcentages de participation tiennent compte de l'incidence des instruments financiers qui ne sont pas considérés comme des titres de capitaux propres.

b) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur la hiérarchie des justes valeurs.

- Le 19 avril 2023, la société a conclu un accord pour acquérir la totalité des actions de Gulf Insurance contrôlées par KIPCO et certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente 46,3 % des actions de Gulf Insurance. À la clôture de la transaction, la société s'attend à consolider les actifs et les passifs de Gulf Insurance, faisant ainsi passer sa participation en capitaux propres de 43,7 % à une participation donnant le contrôle de 90,0 %, comme il est mentionné à la note 13.
- Le 28 mars 2023, un consortium composé de la société, de la famille Washington, de David Sokol, président du conseil d'administration d'Atlas, et d'Ocean Network Express Pte. Ltd., société mondiale de transport et d'expédition par conteneurs (collectivement, le « consortium »), a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'Atlas, autres que les actions détenues par le consortium et par Prem Watsa, chef de la direction de Fairfax, à un prix d'achat au comptant de 15,50 \$, plus le paiement de tous les dividendes trimestriels dans le cours normal jusqu'à la clôture de la transaction. Aux termes de la transaction, la société a transféré ses actions d'Atlas, y compris sa participation par l'intermédiaire de placements dans des bons de souscription d'actions d'Atlas exercés le 12 janvier 2023 pour une contrepartie en trésorerie de 78,7 \$, à une entité formée par le consortium, qui a par la suite été renommée Poseidon Corp. La société n'a pas acquis de participation supplémentaire autre que celle déjà détenue par le consortium au moment de la transaction. Les autres membres du consortium ont financé intégralement la composante en trésorerie de la transaction, et la société a conservé sa participation dans Atlas dans le cadre du consortium. La société continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Atlas par l'intermédiaire de sa participation dans Poseidon.

Au deuxième trimestre de 2023, après la clôture de la transaction, M. Watsa, afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts, a vendu à Fairfax la totalité de ses 678 021 actions de Poseidon. M. Watsa détenait 678 021 actions d'Atlas représentant une participation de moins de 0,3 % et les a remplacées par des actions de Poseidon à raison d'une contre une à la suite de l'offre publique d'achat dans le cadre du consortium présenté plus haut. M. Watsa a vendu les actions de Poseidon à Fairfax au prix de 15,50 \$ chacune, prix qu'il aurait pu obtenir dans le cadre de l'offre publique d'achat et prix auquel les actions d'Atlas détenues par Fairfax ont été évaluées par le consortium qui a fait l'offre publique d'achat.

- Le 1^{er} mars 2023, Domtar Corporation a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Produits forestiers Résolu inc. (« Résolu ») pour une contrepartie en trésorerie de 20,50 \$ et un droit à une valeur éventuelle par action ordinaire de Résolu. Le droit à une valeur éventuelle confère aux porteurs le droit à une part de tout remboursement futur des droits sur le bois d'œuvre résineux et a été évalué à 1,42 \$ par action en fonction du cours de marché de Résolu immédiatement avant la clôture de la transaction. La société a reçu une contrepartie totale de 665,6 \$, qui comprend la contrepartie en trésorerie ainsi que la juste valeur du droit à une valeur éventuelle à la clôture de la transaction, en échange de ses actions ordinaires de Résolu, y compris des actions d'une juste valeur de 120,7 \$ achetées le 26 janvier 2023 dans le cadre du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (comme il est mentionné à la note 7), et a enregistré un profit réalisé de 44,2 \$ à l'état consolidé du résultat net.

- 4) Le 9 mai 2023, Fairfax India a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation en actions additionnelles de 3,0 % dans Bangalore International Airport Limited (« Bangalore Airport ») auprès de Siemens Project Ventures GmbH (« Siemens »). Dans le cadre de la clôture de la transaction, qui a eu lieu le 21 juin 2023, Fairfax India a versé une contrepartie en trésorerie de 75,0 \$ afin de porter sa participation à 57,0 %. Fairfax India a aussi accepté d'acquérir une participation en actions additionnelles de 7,0 % dans Bangalore Airport auprès de Siemens pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire d'environ 175 \$, sous réserve de certaines conditions de performance de la part de Bangalore Airport et d'autres conditions de clôture, qui devraient être évaluées au quatrième trimestre de 2023. Au 30 septembre 2023, la société continuait d'appliquer la méthode de la mise en équivalence et prévoyait continuer à appliquer la même méthode de comptabilisation à sa participation dans l'aéroport de Bangalore à la clôture de la participation supplémentaire de 7,0 % en raison de la lourde réglementation qu'impose le gouvernement indien sur les activités pertinentes de l'aéroport de Bangalore et sur la participation à ces activités.

7. Dérivés

Le tableau suivant présente le sommaire des instruments financiers dérivés de la société.

	30 septembre 2023				31 décembre 2022			
	Notionnel	Coût	Juste valeur		Notionnel	Coût	Juste valeur	
			Actif	Passif			Actif	Passif
Contrats dérivés sur actions	4 027,0	159,1	596,0	34,5	1 946,5	68,0	258,1	19,4
Emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados	330,8	—	—	21,5	517,5	—	30,7	—
Contrats dérivés de change	—	—	55,1	100,7	—	—	49,0	106,8
Autres contrats dérivés	—	214,6	203,6	177,8	—	289,8	130,0	64,8
Total			854,7	334,5			467,8	191,0

Les contrats dérivés conclus par la société sont considérés, à quelques rares exceptions, comme des placements ou des couvertures économiques et ne sont pas désignés en tant que couvertures aux fins de l'information financière.

Contrats dérivés sur actions

Swaps sur rendement total d'actions – positions acheteur

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a conclu, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur ayant un notionnel de 200,2 \$. Au 30 septembre 2023, la société détenait, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur d'un notionnel initial de 1 112,8 \$ (1 012,6 \$ au 31 décembre 2022), qui comprenaient un total de 1 964 155 actions à droit de vote subalterne de Fairfax d'un notionnel initial de 732,5 \$ (935,0 \$ CA) ou environ 372,96 \$ (476,03 \$ CA) par action ayant généré des profits nets sur placements respectifs de 162,0 \$ et de 446,7 \$ au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 (pertes nettes de 82,3 \$ et profits nets de 7,1 \$, respectivement, en 2022).

Emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados

Dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société, par l'intermédiaire des instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, a garanti la valeur de certains titres détenus par l'acheteur et certaines de ses sociétés affiliées jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus à la demande de cette dernière avant la fin de 2023. Au 30 septembre 2023, la juste valeur des emprunts sur billets visant la valeur de l'actif représentait une obligation au titre de dérivés de 21,5 \$ (actifs dérivés d'une valeur de 30,7 \$ au 31 décembre 2022) dont la valeur garantie résiduelle était de 352,3 \$.

Autres contrats dérivés

Contrats à terme sur obligations du Trésor américain

Pour les neuf premiers mois de 2023, la société a conclu des contrats à terme visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notionnel de 925,1 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022), qui offrent une opportunité d'acheter des obligations du Trésor américain à mesure que d'autres placements en titres à revenu fixe arrivent à échéance. Ces contrats visant l'achat d'obligations du Trésor américain ont une durée moyenne de moins de six mois et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

Swaps de taux d'intérêt

Pour les neuf premiers mois de 2023, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'un notionnel de 1 900,0 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022) et d'une durée moyenne à courir jusqu'à l'échéance de deux ans. Les swaps donnent à la société le droit de recevoir des intérêts à taux fixes en échange de l'obligation de payer des intérêts à taux variables pour une majorité du montant des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 2 094,9 \$ réalisés au cours des neuf premiers mois de 2023.

8. Passifs au titre des contrats d'assurance

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	MRP	MGE	Total	MRP	MGE	Total
Contrats d'assurance délivrés	38 231,7	3 719,0	41 950,7	36 549,5	3 504,9	40 054,4
Actifs pour les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(133,1)	(2,1)	(135,2)	(147,8)	—	(147,8)
Passifs au titre de contrats d'assurance	38 098,6	3 716,9	41 815,5	36 401,7	3 504,9	39 906,6

Les contrats d'assurance délivrés, évalués selon la MRP et présentés par secteur comptable, à l'exclusion des soldes intragroupe, sont les suivants :

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages									Assurance vie et liquidation de sinistres	Données consolidées	
	Assureurs nord-américains			Assureurs et réassureurs mondiaux			Assureurs et réassureurs internationaux					Total
	PCR	PSS	Total	PCR	PSS	Total	PCR	PSS	Total			
2023												
1 ^{er} janvier	1 065,4	7 972,4	9 037,8	449,2	24 283,9	24 733,1	386,3	2 332,6	2 718,9	36 489,8	59,7	36 549,5
30 septembre	1 129,2	8 487,9	9 617,1	517,2	24 993,3	25 510,5	360,5	2 680,9	3 041,4	38 169,0	62,7	38 231,7
2022												
1 ^{er} janvier	923,1	7 926,2	8 849,3	738,9	22 751,9	23 490,8	430,0	2 645,5	3 075,5	35 415,6	52,4	35 468,0
30 septembre	1 031,7	7 727,2	8 758,9	(57,4)	24 443,5	24 386,1	372,3	2 248,1	2 620,4	35 765,4	53,3	35 818,7

Variations dans les contrats d'assurance délivrés

Le tableau ci-dessous présente une analyse du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus pour les contrats d'assurance délivrés par les secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, qui sont évalués selon la MRP, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	PCR	PSS ¹⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier	1 900,9	34 588,9	36 489,8
Variations à l'état consolidé du résultat global			
Produits des activités d'assurance	(19 582,1)	—	(19 582,1)
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	22,3	12 975,5	12 997,8
Amortissement des frais d'acquisition et autres	3 373,2	—	3 373,2
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	—	(817,5)	(817,5)
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 395,5	12 158,0	15 553,5
Résultat des services d'assurance	(16 186,6)	12 158,0	(4 028,6)
Charges financières nettes tirées des contrats d'assurance	2,2	798,0	800,2
Effets du change et autres	(13,9)	(53,3)	(67,2)
Total des variations à l'état consolidé du résultat global	(16 198,3)	12 902,7	(3 295,6)
Flux de trésorerie :			
Primes reçues	19 964,4	—	19 964,4
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance versées, y compris les composants investissement	—	(11 377,3)	(11 377,3)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(3 770,9)	—	(3 770,9)
Variations dans les fonds retenus	181,8	(66,6)	115,2
	16 375,3	(11 443,9)	4 931,4
Composants investissement et autres	(71,0)	114,4	43,4
Solde au 30 septembre	2 006,9	36 162,1	38 169,0

1) Comprend des ajustements au titre des risques non financiers de 2 480,0 \$ au 1^{er} janvier 2023 et de 2 515,5 \$ au 30 septembre 2023.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	PCR	PSS ¹⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier	2 092,0	33 323,6	35 415,6
Variations à l'état consolidé du résultat global			
Produits des activités d'assurance	(18 025,4)	—	(18 025,4)
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	60,5	13 258,8	13 319,3
Amortissement des frais d'acquisition et autres	2 966,5	—	2 966,5
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	—	(865,9)	(865,9)
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 027,0	12 392,9	15 419,9
Résultat des services d'assurance	(14 998,4)	12 392,9	(2 605,5)
Produits financiers nets tirés des contrats d'assurance	(0,7)	(1 559,7)	(1 560,4)
Effets du change et autres	(43,1)	(1 009,9)	(1 053,0)
Total des variations à l'état consolidé du résultat global	(15 042,2)	9 823,3	(5 218,9)
Flux de trésorerie :			
Primes reçues	18 004,8	—	18 004,8
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance versées, y compris les composants investissement	—	(8 812,4)	(8 812,4)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(3 467,4)	—	(3 467,4)
Variations dans les fonds retenus	(143,2)	(13,3)	(156,5)
	14 394,2	(8 825,7)	5 568,5
Composants investissement et autres	(97,4)	97,6	0,2
Solde au 30 septembre	1 346,6	34 418,8	35 765,4

1) Comprend des ajustements au titre des risques non financiers de 2 427,3 \$ au 1^{er} janvier 2022 et de 2 426,8 \$ au 30 septembre 2022.

9. Contrats de réassurance détenus

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	MRP	MGE	Total	MRP	MGE	Total
Actifs des contrats de réassurance détenus	8 704,0	1 009,3	9 713,3	8 679,2	1 012,3	9 691,5

Les actifs au titre des contrats de réassurance évalués selon la MRP et présentés par secteur comptable, à l'exclusion des soldes intragroupe, sont les suivants :

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages									Assurance vie et liquidation de sinistres	Données consolidées	
	Assureurs nord-américains			Assureurs et réassureurs mondiaux			Assureurs et réassureurs internationaux					Total
	ACR	ASS	Total	ACR	ASS	Total	ACR	ASS	Total			
2023												
1 ^{er} janvier	(15,2)	974,5	959,3	(182,1)	6 633,5	6 451,4	53,3	1 210,2	1 263,5	8 674,2	5,0	8 679,2
30 septembre	(107,1)	1 207,5	1 100,4	(136,1)	6 531,4	6 395,3	(36,4)	1 239,8	1 203,4	8 699,1	4,9	8 704,0
2022												
1 ^{er} janvier	(12,9)	901,9	889,0	(166,4)	6 250,2	6 083,8	43,6	1 570,7	1 614,3	8 587,1	2,9	8 590,0
30 septembre	(32,9)	964,8	931,9	(512,0)	6 978,2	6 466,2	25,6	1 225,7	1 251,3	8 649,4	3,2	8 652,6

Variations des actifs au titre des contrats de réassurance

Le tableau ci-dessous présente une analyse de l'actif au titre de la couverture restante et de l'actif au titre des sinistres survenus pour les contrats de réassurance présentés aux secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, qui sont évalués selon la MRP, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	ACR	ASS ¹⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier	(144,0)	8 818,2	8 674,2
Variations à l'état consolidé du résultat global			
Coût de réassurance	(3 611,9)	—	(3 611,9)
Recouvrements des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	(33,1)	2 670,7	2 637,6
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	—	(60,0)	(60,0)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	(33,1)	2 610,7	2 577,6
Résultat de réassurance net	(3 645,0)	2 610,7	(1 034,3)
Produits financiers nets provenant des actifs sur contrats de réassurance détenus	0,4	237,7	238,1
Effets du change et autres	23,5	(26,5)	(3,0)
Total des variations à l'état consolidé du résultat global	(3 621,1)	2 821,9	(799,2)
Flux de trésorerie :			
Primes versées	3 477,5	—	3 477,5
Montants reçus	—	(2 658,5)	(2 658,5)
Variations dans les fonds retenus	3,1	(16,9)	(13,8)
	3 480,6	(2 675,4)	805,2
Composants investissement et autres	4,9	14,0	18,9
Solde au 30 septembre	(279,6)	8 978,7	8 699,1

1) Comprend des ajustements cédés au titre des risques non financiers de 806,6 \$ au 1^{er} janvier 2023 et de 777,0 \$ au 30 septembre 2023.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
	ACR	ASS ¹⁾	Total
Solde au 1^{er} janvier	(135,7)	8 722,8	8 587,1
Variations à l'état consolidé du résultat global			
Coût de réassurance	(3 177,0)	—	(3 177,0)
Recouvrements des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	7,4	2 964,8	2 972,2
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	—	(452,4)	(452,4)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	7,4	2 512,4	2 519,8
Résultat de réassurance net	(3 169,6)	2 512,4	(657,2)
Charges financières nettes tirées des actifs des contrats de réassurance détenus	(0,1)	(288,8)	(288,9)
Effets du change et autres	19,2	(272,5)	(253,3)
Total des variations à l'état consolidé du résultat global	(3 150,5)	1 951,1	(1 199,4)
Flux de trésorerie :			
Primes versées	2 771,6	—	2 771,6
Montants reçus	—	(1 511,5)	(1 511,5)
Variations dans les fonds retenus	(3,4)	9,6	6,2
	2 768,2	(1 501,9)	1 266,3
Composants investissement et autres	(1,3)	(3,3)	(4,6)
Solde au 30 septembre	(519,3)	9 168,7	8 649,4

1) Comprend des ajustements cédés au titre des risques non financiers de 817,0 \$ au 1^{er} janvier 2022 et de 801,7 \$ au 30 septembre 2022.

10. Produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus

	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des contrats d'assurance				
Intérêt capitalisé sur les contrats d'assurance	(489,2)	(164,0)	(1 406,2)	(299,3)
Effets de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	466,5	670,0	572,4	2 251,2
	<u>(22,7)</u>	<u>506,0</u>	<u>(833,8)</u>	<u>1 951,9</u>
Produits financiers nets (charges financières nettes) tirés des actifs des contrats de réassurance détenus				
Intérêt capitalisé sur les actifs nets au titre des contrats de réassurance	119,8	24,1	358,6	67,8
Effets de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(105,0)	(107,2)	(120,1)	(447,7)
	<u>14,8</u>	<u>(83,1)</u>	<u>238,5</u>	<u>(379,9)</u>
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus				
	<u>(7,9)</u>	<u>422,9</u>	<u>(595,3)</u>	<u>1 572,0</u>
Produits de placement¹⁾				
Intérêts et dividendes	512,7	256,5	1 359,6	628,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	291,5	317,7	894,5	764,0
Profits (pertes) nets sur placements	56,0	(457,5)	485,1	(2 069,4)
	<u>860,2</u>	<u>116,7</u>	<u>2 739,2</u>	<u>(676,9)</u>
Résultat financier net	<u>852,3</u>	<u>539,6</u>	<u>2 143,9</u>	<u>895,1</u>

1) Comprend les produits d'intérêts et de dividendes, la quote-part du résultat des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur les placements présentés dans l'état consolidé du résultat, compte tenu des montants présentés par les secteurs comptables Sociétés autres que des sociétés d'assurance et Siège social et autres, comme indiqué à la note 16.

L'objectif de la société dans la gestion du capital, qui est présenté à la section Gestion du capital de la note 15, comprend le maintien, par la société de portefeuille et les sociétés en exploitation, de liquidités suffisantes pour être en mesure de s'acquitter de toutes les obligations de la société, tout en étant prêt à utiliser son capital de façon opportune si l'occasion se présente. Par conséquent, il n'y a pas de relation directe entre les produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus par la société et le rendement des investissements provenant des placements en portefeuille. Certains placements de la société, surtout ceux en titres à revenu fixe, sont exposés au risque de taux d'intérêt (comme il est mentionné à la note 15), et les gains ou les pertes provenant de ces placements qui découleraient de la fluctuation des taux d'intérêt sur le marché pourraient ne pas correspondre exactement aux variations des produits ou charges financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus par la société. Les produits ou charges financiers d'assurance nets reflètent les effets et la variation de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques financiers liés à ces passifs nets, tandis que le rendement des investissements dépend de la stratégie d'investissement globale de la société.

11. Emprunts

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit de la société de portefeuille et la société respectait ses clauses restrictives.

Le 14 juillet 2023, la société a prorogé du 29 juin 2027 au 14 juillet 2028 l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ auprès d'un groupe de prêteurs. De plus, la facilité de crédit renouvelable comporte certaines clauses restrictives de nature financière qui imposent à la société d'avoir un ratio consolidé dette/capitaux permanents ne dépassant pas 0,35:1, ainsi que des capitaux propres attribuables aux actionnaires consolidés d'au moins 11,5 G\$, ces deux paramètres étant calculés aux termes de ces clauses restrictives.

12. Total des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax

Actions ordinaires

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2023	2022
Actions à droit de vote subalterne – 1 ^{er} janvier	22 576 535	23 116 830
Rachats aux fins d'annulation	(257 589)	(254 597)
Acquisition d'actions propres	(79 087)	(285 099)
Rémission d'actions propres	127 209	119 874
Actions à droit de vote subalterne – 30 septembre	22 367 068	22 697 008
Actions à droit de vote multiple à l'ouverture et à la clôture de la période	1 548 000	1 548 000
Actions à droit de vote multiple et subalterne détenues par l'entremise d'une participation dans un actionnaire à l'ouverture et à la clôture de la période	(799 230)	(799 230)
Actions ordinaires véritablement en circulation au 30 septembre	23 115 838	23 445 778

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société a racheté aux fins d'annulation 257 589 actions à droit de vote subalterne (254 597 en 2022) aux termes de ses offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 179,8 \$ (127,8 \$ en 2022), dont une tranche de 116,0 \$ (64,7 \$ en 2022) a été portée aux résultats non distribués.

Participations ne donnant pas le contrôle

	Valeur comptable		Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
			Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022	2023	2022	2023	2022
Sociétés d'assurance et de réassurance	2 391,8	2 212,5	109,3	17,7	351,2	141,0
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 608,1	1 690,4	8,8	65,6	15,6	133,7
	3 999,9	3 902,9	118,1	83,3	366,8	274,7

Le 23 juin 2023, la société a acheté des actions détenues par des actionnaires minoritaires d'Allied World pour une contrepartie en trésorerie de 30,6 \$, portant de 82,9 % à 83,4 % sa participation dans Allied World. En parallèle, certaines modalités de la convention entre actionnaires d'Allied World ont été modifiées de manière à proroger l'option d'achat de la société des participations restantes des actionnaires minoritaires dans Allied World à certaines dates de septembre 2024 à septembre 2026.

Pour les neuf premiers mois de 2023, les filiales qui composent le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux ont versé des dividendes totalisant 135,6 \$ (216,2 \$ en 2022) aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

13. Acquisitions et dessaisissements

Après le 30 septembre 2023

Acquisition d'une participation supplémentaire dans Gulf Insurance

Le 19 avril 2023, la société a conclu un accord pour acquérir la totalité des actions de Gulf Insurance contrôlées par KIPCO et certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente 46,3 % des actions de Gulf Insurance. Conformément aux exigences réglementaires applicables du Koweït et aux règlements de la Bourse Kuwait, sur laquelle sont négociées les actions de Gulf Insurance, la société paiera l'entièreté du prix d'achat à KIPCO en dinars koweïtiens à la clôture de la transaction. Conformément aux modalités de l'entente, KIPCO devra, immédiatement après le règlement de la transaction, remettre à la société la totalité du prix d'achat en trésorerie, moins un montant en dinars koweïtiens équivalent à 200,0 \$, ainsi qu'un versement en trésorerie correspondant à la totalité des dividendes reçus par KIPCO de la part de Gulf Insurance après le 1^{er} janvier 2023, et la société devra remettre à KIPCO un acte de paiement de 660,0 \$, selon lequel elle versera à KIPCO quatre paiements annuels de 165,0 \$ à partir du premier anniversaire de la clôture de la transaction.

L'acquisition par la société de la totalité des actions de Gulf Insurance qui étaient détenues par KIPCO représente une contrepartie totale d'une juste valeur d'environ 740 \$ (environ 227 millions de dinars koweïtiens), payée sous la forme d'un montant en trésorerie d'environ 177 \$ (200,0 \$, moins des dividendes de quelque 23 \$ reçus par KIPCO au deuxième trimestre de 2023) et d'un acte de paiement d'une juste valeur approximative de 563 \$. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention de diverses approbations réglementaires, et devrait être conclue au quatrième trimestre de 2023. À la clôture de la transaction, la participation en

capitaux propres de la société dans Gulf Insurance augmentera, passant de 43,7 % à une participation donnant le contrôle de 90,0 %. Par conséquent, la société prévoit qu'à la clôture de la transaction, elle consolidera ses actifs et ses passifs de Gulf Insurance et qu'elle comptabilisera un profit avant impôt d'environ 290 \$ ainsi que des variations de la valeur comptable de sa participation dans Gulf Insurance, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, jusqu'à la clôture de la transaction, ce qui aura un effet sur le profit avant impôt.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023

Vente d'Ambridge Group par Brit

Le 10 mai 2023, Brit a vendu Ambridge Group (« Ambridge »), qui est le souscripteur gestionnaire général de Brit, à Amynta Group. Aux termes de la transaction, la société a reçu 379,0 \$, soit un montant en trésorerie de 265,8 \$ et un billet dont la juste valeur est d'environ 113,2 \$. Une somme supplémentaire de 100,0 \$ pourrait être à recevoir aux termes d'une clause de récupération en fonction des cibles de rendement de 2023 d'Ambridge. En raison de la vente, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 259,1 \$, en tant que profit résultant de la vente d'une filiale d'assurance, dans les états consolidés du résultat net (profit après impôt de 259,1 \$), et a déconsolidé des actifs et des passifs d'une valeur comptable respective de 309,3 \$ et de 191,3 \$.

14. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre se présente comme suit :

	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Impôt exigible :				
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	154,7	99,9	472,3	276,2
Ajustement au titre de l'impôt d'exercices antérieurs	12,5	0,7	(2,5)	(2,1)
	<u>167,2</u>	<u>100,6</u>	<u>469,8</u>	<u>274,1</u>
Impôt différé :				
Naissance et renversement des différences temporaires	175,5	76,4	327,0	255,6
Ajustement au titre de l'impôt différé d'exercices antérieurs	(38,4)	(0,2)	(11,9)	16,7
	<u>137,1</u>	<u>76,2</u>	<u>315,1</u>	<u>272,3</u>
Charge d'impôt	<u>304,3</u>	<u>176,8</u>	<u>784,9</u>	<u>546,4</u>

Les rapprochements de la charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada et de la charge d'impôt au taux d'impôt effectif pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre sont présentés dans le tableau suivant :

	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	395,1	201,3	1 114,3	497,5
Revenus et pertes de placement non imposables	(6,4)	(25,4)	(108,0)	(0,5)
Écart attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada	(96,1)	(17,8)	(277,9)	(81,6)
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés découlant de pertes et de différences temporaires	4,6	67,9	17,9	92,8
Autres, y compris les différences permanentes	7,1	(49,2)	38,6	38,2
Charge d'impôt	<u>304,3</u>	<u>176,8</u>	<u>784,9</u>	<u>546,4</u>

Les revenus et pertes de placement non imposables de 6,4 \$ et de 108,0 \$ enregistrés pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, respectivement, étaient principalement composés de revenus de dividendes, de revenus d'intérêts non imposables et de gains en capital à long terme, ainsi que de 50 % des gains et pertes en capital nets qui ne sont pas imposables ou déductibles au Canada.

L'écart respectif de 96,1 \$ et de 277,9 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 était surtout lié au fait que les bénéfices dégagés aux États-Unis, aux Bermudes et à la Barbade étaient assujettis à des taux d'imposition moins élevés. L'écart respectif de 17,8 \$ et de 81,6 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 était surtout lié au fait que les bénéfices dégagés aux États-Unis, à la Barbade et aux Bermudes étaient assujettis à des taux d'imposition moins élevés.

15. Gestion des risques financiers

Aperçu

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les expositions aux risques de la société, y compris le risque de souscription, le risque de crédit, le risque de liquidité et divers risques de marché, ou dans les processus utilisés par la société pour gérer ces expositions aux risques au 30 septembre 2023 par rapport à ceux identifiés et analysés dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est présenté ci-dessous.

Risque de souscription

L'adoption d'IFRS 17 n'a pas eu d'incidence sur l'exposition de la société au risque de souscription, ou sur la gestion de ce risque, tel qu'il est décrit dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, mais a entraîné un changement de terminologie pour la description de ce risque. Selon IFRS 17, le risque de souscription est le risque que les charges afférentes aux activités d'assurance dépassent les produits des activités d'assurance. Ce risque peut se matérialiser en raison de nombreux facteurs, notamment le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe.

Risque de crédit

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme de la société (y compris ceux de la société de portefeuille) sont essentiellement détenus auprès d'importantes institutions financières situées dans les territoires où elle exerce ses activités. En réaction aux faillites bancaires et à la volatilité économique engendrées par la crise bancaire de mars 2023, la société a élargi sa surveillance des risques associés à la trésorerie et aux placements à court terme en examinant régulièrement la solidité financière et la solvabilité des institutions financières avec lesquelles elle fait affaire. Par suite de ces examens, la société a déterminé que son exposition aux institutions financières qui, selon sa perception, présentent un risque de crédit plus élevé est limitée.

Placements dans des titres de créance

La composition des placements de la société dans des obligations classées selon la notation la plus élevée attribuée par S&P et Moody's à l'émetteur de chacun des titres est présentée dans le tableau suivant. La direction considère que les instruments de créance de qualité investissement sont ceux pour lesquels S&P ou Moody's ont attribué une notation de BBB/Baa ou mieux à l'émetteur des titres.

Notation de l'émetteur	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Coût amorti	Valeur comptable	%	Coût amorti	Valeur comptable	%
AAA/Aaa	18 092,3	17 792,1	51,4	17 119,4	16 721,6	57,7
AA/Aa	1 125,1	1 110,9	3,2	858,3	847,6	2,9
A/A	3 595,7	3 513,3	10,1	2 409,6	2 330,6	8,0
BBB/Baa	3 816,5	3 760,5	10,9	3 410,3	3 348,7	11,5
BB/Ba	2 477,4	2 359,4	6,8	2 114,9	1 917,2	6,6
B/B	18,1	18,9	0,1	48,2	49,6	0,2
Inférieure à B/B	95,2	126,4	0,4	79,7	80,0	0,3
Non cotées ¹⁾	6 029,4	5 945,1	17,1	3 928,2	3 705,9	12,8
Total	35 249,7	34 626,6	100,0	29 968,6	29 001,2	100,0

1) Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 4 642,6 \$ au 30 septembre 2023 (2 500,7 \$ au 31 décembre 2022) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.

L'augmentation des obligations notées AAA/Aaa reflète principalement les achats nets d'obligations du Trésor américain de 429,0 \$, d'obligations d'autres gouvernements de 413,5 \$ et d'obligations du gouvernement canadien de 346,3 \$. La hausse des obligations notées AA/Aa s'explique surtout par des achats nets d'obligations d'autres gouvernements de 484,2 \$, neutralisés en partie par les ventes nettes d'obligations de provinces canadiennes de 175,6 \$. La hausse des obligations notées A/A s'explique surtout par des achats d'obligations de sociétés de 1 359,2 \$, neutralisés en partie par des ventes nettes d'obligations d'autres gouvernements de 191,2 \$. La hausse des obligations notées BBB/Baa s'explique surtout par des achats nets d'obligations de sociétés de 301,4 \$, tandis que celle des obligations notées BB/Ba provient essentiellement d'achats nets d'obligations du gouvernement grec. La hausse des obligations non cotées reflète d'abord et avant tout des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 2 094,9 \$ ainsi que certains titres de sociétés par voie de placement privé et d'autres obligations.

Risque de liquidité

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour le reste de 2023 se rapportent au paiement d'intérêts et de frais généraux du siège social, aux dividendes sur actions privilégiées, aux paiements d'impôt, aux paiements éventuels au titre des emprunts effectués, le cas échéant, sur la facilité de crédit renouvelable et d'autres activités d'investissement, et à l'acquisition anticipée d'une participation supplémentaire dans Gulf Insurance. La société peut aussi effectuer des paiements sur ses contrats dérivés, ainsi qu'à titre d'apports de capitaux à ses sociétés d'assurance et de réassurance (pour les projets en matière de souscription sur les marchés de l'assurance où les conditions sont favorables).

En outre, dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société, par l'intermédiaire des instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, a garanti la valeur de certains titres détenus par l'acheteur et certaines de ses sociétés affiliées jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus sur ordre de cette dernière. Au 30 septembre 2023, une tranche de 352,3 \$ de ces titres demeurait détenue, et ces titres doivent être achetés ou vendus avant la fin de 2023, comme il est mentionné à la note 7.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, Brit a versé un dividende spécial d'environ 275,0 \$ à la société de portefeuille en raison du produit net de la vente de son souscripteur-gestionnaire général, Ambridge, comme il est mentionné à la note 13.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt a augmenté pour les neuf premiers mois de 2023 principalement en raison du réinvestissement net du produit tiré de la vente et de l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain à court terme dans des obligations du Trésor américain à long terme ainsi que des achats nets d'obligations de sociétés, d'obligations d'autres gouvernements et de prêts hypothécaires de premier rang.

Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines et aux obligations d'États et de municipalités américains présentes dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme visant la vente d'obligations à long terme du Trésor américain d'un notional de 165,0 \$ au 30 septembre 2023 (183,7 \$ au 31 décembre 2022) et conservait des échéances relativement rapprochées dans son portefeuille d'obligations (se reporter à la note 5 pour des précisions sur le profil des échéances des titres à revenu fixe de la société). Pour les neuf premiers mois de 2023, la société a conclu des contrats à terme visant l'achat d'obligations du Trésor américain d'un notional de 925,1 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022), qui offrent une opportunité d'acheter des obligations du Trésor américain à mesure que d'autres placements en titres à revenu fixe arrivent à échéance. Par ailleurs, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'un notional de 1 900,0 \$ au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022) qui donnent à la société le droit de recevoir des intérêts à taux fixes en échange de l'obligation de payer des intérêts à taux variables pour une majorité du montant des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang. Il n'y a pas eu d'autres changements importants dans le cadre utilisé par la société pour surveiller, évaluer et gérer le risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base, variations que la société considère comme raisonnablement possibles dans le contexte actuel, compte tenu de l'incertitude persistante causée par les pressions inflationnistes et la hausse des taux d'intérêt. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt.

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$) ¹⁾	Variation hypothétique de la juste valeur ¹⁾	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$) ¹⁾	Variation hypothétique de la juste valeur ¹⁾
Variation des taux d'intérêt						
Hausse de 200 points de base	32 865,6	(1 409,6)	(5,1)	27 944,0	(852,9)	(3,7)
Hausse de 100 points de base	33 728,4	(719,0)	(2,6)	28 461,5	(435,4)	(1,9)
Aucune variation	34 626,6	—	—	29 001,2	—	—
Baisse de 100 points de base	35 566,6	752,8	2,7	29 616,2	496,4	2,1
Baisse de 200 points de base	36 626,3	1 600,7	5,8	30 289,0	1 039,7	4,4

1) Comprend l'incidence des contrats à terme visant l'achat et la vente d'obligations du Trésor américain d'un notional respectif de 925,1 \$ et de 165,0 \$ au 30 septembre 2023 (néant et 183,7 \$ au 31 décembre 2022) et de certains swaps de taux d'intérêt qui donnent le droit de recevoir des intérêts à taux fixes en échange de l'obligation de payer des intérêts à taux variables sur un notional de 1 900,0 \$ (néant au 31 décembre 2022).

Fluctuations des prix de marché

L'exposition de la société au risque de prix des actions et des titres assimilables à des actions a augmenté au 30 septembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022, comme le montre le tableau suivant qui présente un résumé de l'effet net des placements en actions et en titres assimilables à des actions sur la situation financière de la société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 et sur ses résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

	30 septembre 2023		31 décembre 2022		Résultat avant impôt			
	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Troisièmes trimestres		Neuf premiers mois	
					2023	2022	2023	2022
Positions acheteur sur titres de capitaux propres :								
Actions ordinaires	6 625,8	6 625,8	5 234,4	5 234,4	99,5	(85,9)	442,2	(492,7)
Obligations et actions privilégiées – convertibles ¹⁾	547,8	547,8	458,7	458,7	17,5	(26,3)	76,4	(214,7)
Participations dans des entreprises associées ^{1), 2)}	8 810,8	7 166,7	8 183,3	6 786,6	(15,3)	42,9	44,4	45,2
Dérivés sur capitaux propres ³⁾	2 335,9	540,0	2 076,0	269,4	171,6	(85,5)	287,5	(108,1)
Autres	—	—	—	—	—	—	(3,1)	4,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	18 320,3	14 880,3	15 952,4	12 749,1	273,3	(154,8)	847,4	(765,7)

1) Exclusion faite des participations dans des entreprises associées et des coentreprises d'assurance et de réassurance, et de certains autres placements en actions et en titres assimilables à des actions qui sont considérés comme des participations stratégiques à long terme. Voir la note 6.

2) Le résultat avant impôt ne tient pas compte de la quote-part du résultat net des entreprises associées et tient compte du profit (perte) de la vente d'entreprises associées et de coentreprises non liées au secteur de l'assurance.

3) Comprend les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados. L'exposition des bons de souscription d'actions et des options au risque de prix des actions correspond à la valeur comptable des dérivés. L'exposition des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur et des billets visant la valeur de l'actif au risque de prix des actions correspond au notionnel. Se reporter à la note 7 pour un supplément d'information.

Gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de la société vise à protéger, dans l'ordre suivant, ses titulaires de police, ses porteurs d'obligations et ses actionnaires privilégiés et, enfin, à optimiser le rendement pour les porteurs d'actions ordinaires. La gestion efficace du capital comprend des mesures visant à maintenir le capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire aux exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés en interne. Au 30 septembre 2023, le total des capitaux permanents, soit la dette totale, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax et les participations ne donnant pas le contrôle, s'établissait à 34 229,5 \$, contre 31 643,6 \$ au 31 décembre 2022.

La société gère son capital selon les mesures et ratios financiers suivants :

	Données consolidées		Compte non tenu des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés)	1 174,6	1 326,4	1 174,6	1 326,4
Emprunts – société de portefeuille ¹⁾	5 867,7	5 887,6	5 867,7	5 887,6
Emprunts – sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	725,4	733,4	725,4	733,4
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	2 038,9	2 003,9	—	—
Dette totale	8 632,0	8 624,9	6 593,1	6 621,0
Dette nette	7 457,4	7 298,5	5 418,5	5 294,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 262,1	17 780,3	20 262,1	17 780,3
Actions privilégiées	1 335,5	1 335,5	1 335,5	1 335,5
Participations ne donnant pas le contrôle	3 999,9	3 902,9	2 391,8	2 212,5
Total des capitaux propres	25 597,5	23 018,7	23 989,4	21 328,3
Ratio dette nette/total des capitaux propres	29,1%	31,7%	22,6%	24,8%
Ratio dette nette/total net des capitaux permanents	22,6%	24,1%	18,4%	19,9%
Ratio dette totale/total des capitaux permanents	25,2%	27,3%	21,6%	23,7%
Couverture des intérêts	13,3x	13,1x	18,0x	16,0x
Couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées	11,6x	11,4x	14,9x	13,4x

1) Au 30 septembre 2023, la juste valeur des emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance s'établissait à 6 054,3 \$ (6 118,3 \$ au 31 décembre 2022) et la juste valeur des emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance s'élevait à 1 970,7 \$ (1 931,5 \$ au 31 décembre 2022).

16. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce principalement ses activités dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance de dommages ainsi que de la gestion de placements connexe. Il n'y a pas eu de modifications importantes aux actifs et passifs identifiables par secteur d'exploitation au 30 septembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022, à l'exception des modifications liées à l'adoption d'IFRS 17, comme il est mentionné à la note 3.

Une analyse du résultat avant impôt par secteur comptable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre est présentée ci-dessous.

Trimestre clos le 30 septembre 2023

Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages									
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
Clients externes	2 072,5	4 116,6	880,8	7 069,9	29,0	—	—	—	7 098,9
Intragroupe	18,2	21,2	51,6	91,0	0,3	—	—	(91,3)	—
Produits des activités d'assurance	2 090,7	4 137,8	932,4	7 160,9	29,3	—	—	(91,3)	7 098,9
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 841,5)	(3 253,5)	(665,2)	(5 760,2)	(16,4)	—	—	72,1	(5 704,5)
Résultat d'assurance net	249,2	884,3	267,2	1 400,7	12,9	—	—	(19,2)	1 394,4
Coût de réassurance	(332,3)	(799,0)	(334,2)	(1 465,5)	(0,2)	—	—	91,3	(1 374,4)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	269,5	582,3	145,6	997,4	(2,9)	—	—	(72,0)	922,5
Résultat de réassurance net	(62,8)	(216,7)	(188,6)	(468,1)	(3,1)	—	—	19,3	(451,9)
Résultat des services d'assurance	186,4	667,6	78,6	932,6	9,8	—	—	0,1	942,5
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(66,2)	(73,3)	(44,3)	(183,8)	(23,5)	—	—	—	(207,3)
	120,2	594,3	34,3	748,8	(13,7)	—	—	0,1	735,2
Intérêts et dividendes	120,8	299,7	33,2	453,7	26,5	(18,8)	(12,4)	63,7	512,7
Quote-part du résultat des entreprises associées	50,5	143,8	27,6	221,9	20,2	37,3	12,1	—	291,5
Autres									
Produits non liés à l'assurance	—	—	—	—	—	1 744,5	—	—	1 744,5
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	(1 637,1)	(3,3)	—	(1 640,4)
Résultat d'exploitation	291,5	1 037,8	95,1	1 424,4	33,0	125,9	(3,6)	63,8	1 643,5
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	6,2	(11,8)	(17,9)	(23,5)	15,6	—	—	—	(7,9)
Profits (pertes) nets sur placements	49,7	(124,9)	15,7	(59,5)	(24,8)	(23,8)	164,1	—	56,0
Charge d'intérêts	(1,4)	(12,0)	(1,0)	(14,4)	(4,0)	(40,5)	(65,9)	—	(124,8)
Frais généraux du siège social et autres	(10,5)	(19,5)	(3,5)	(33,5)	(0,3)	—	22,1	(63,8)	(75,5)
Résultat avant impôt	335,5	869,6	88,4	1 293,5	19,5	61,6	116,7	—	1 491,3
Charge d'impôt									(304,3)
Résultat net									1 187,0
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									1 068,9
Participations ne donnant pas le contrôle									118,1
									1 187,0

Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Sinistres – année de survenance	1 327,5	2 720,1	459,7	4 507,3
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	(32,6)	(212,4)	26,7	(218,3)
Sinistres – année civile	1 294,9	2 507,7	486,4	4 289,0
Commissions	349,3	497,0	122,0	968,3
Autres charges techniques	197,3	248,8	56,8	502,9
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 841,5	3 253,5	665,2	5 760,2

Trimestre clos le 30 septembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Clients externes	1 860,6	3 865,5	668,9	6 395,0	31,3	—	—	—	6 426,3
Intragroupe	17,0	22,1	48,1	87,2	—	—	—	(87,2)	—
Produits des activités d'assurance	1 877,6	3 887,6	717,0	6 482,2	31,3	—	—	(87,2)	6 426,3
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 585,8)	(3 948,3)	(192,8)	(5 726,9)	(25,9)	—	—	83,6	(5 669,2)
Résultat d'assurance net	291,8	(60,7)	524,2	755,3	5,4	—	—	(3,6)	757,1
Coût de réassurance	(235,9)	(882,0)	(245,0)	(1 362,9)	(0,6)	—	—	87,2	(1 276,3)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	190,3	1 103,4	(217,3)	1 076,4	(0,7)	—	—	(83,4)	992,3
Résultat de réassurance net	(45,6)	221,4	(462,3)	(286,5)	(1,3)	—	—	3,8	(284,0)
Résultat des services d'assurance	246,2	160,7	61,9	468,8	4,1	—	—	0,2	473,1
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(70,4)	(60,1)	(34,4)	(164,9)	18,1	—	—	—	(146,8)
	175,8	100,6	27,5	303,9	22,2	—	—	0,2	326,3
Intérêts et dividendes	63,2	114,9	22,4	200,5	16,1	(3,7)	(2,6)	46,2	256,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	96,3	134,0	11,2	241,5	17,8	45,8	12,6	—	317,7
Autres									
Produits non liés à l'assurance	—	—	—	—	—	1 397,6	—	—	1 397,6
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	(1 314,1)	—	—	(1 314,1)
Résultat d'exploitation	335,3	349,5	61,1	745,9	56,1	125,6	10,0	46,4	984,0
Produits (charges) financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	108,5	250,6	(0,6)	358,5	64,4	—	—	—	422,9
Profits (pertes) nets sur placements	(101,9)	(329,1)	(9,6)	(440,6)	(49,1)	22,5	9,7	—	(457,5)
Charge d'intérêts	(1,4)	(12,3)	(0,6)	(14,3)	(3,2)	(31,2)	(65,7)	—	(114,4)
Frais généraux du siège social et autres	(10,4)	(22,8)	(2,5)	(35,7)	—	—	6,5	(46,3)	(75,5)
Résultat avant impôt	330,1	235,9	47,8	613,8	68,2	116,9	(39,5)	0,1	759,5
Charge d'impôt									(176,8)
Résultat net									582,7
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									499,4
Participations ne donnant pas le contrôle									83,3
									582,7

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			Total
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	
Sinistres – année de survenance	1 097,9	3 494,1	532,6	5 124,6
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	(18,1)	(138,3)	(490,9)	(647,3)
Sinistres – année civile	1 079,8	3 355,8	41,7	4 477,3
Commissions	318,8	395,6	89,1	803,5
Autres charges techniques	187,2	196,9	62,0	446,1
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 585,8	3 948,3	192,8	5 726,9

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Clients externes	5 958,9	11 606,0	2 373,0	19 937,9	95,1	—	—	—	20 033,0
Intragroupe	50,2	89,0	157,3	296,5	14,4	—	—	(310,9)	—
Produits des activités d'assurance	6 009,1	11 695,0	2 530,3	20 234,4	109,5	—	—	(310,9)	20 033,0
Charges afférentes aux activités d'assurance	(5 156,2)	(8 928,5)	(1 945,5)	(16 030,2)	(145,6)	—	—	254,4	(15 921,4)
Résultat d'assurance net	852,9	2 766,5	584,8	4 204,2	(36,1)	—	—	(56,5)	4 111,6
Coût de réassurance	(958,2)	(2 207,3)	(898,3)	(4 063,8)	(3,6)	—	—	310,9	(3 756,5)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	816,7	1 554,1	543,4	2 914,2	25,5	—	—	(254,0)	2 685,7
Résultat de réassurance net	(141,5)	(653,2)	(354,9)	(1 149,6)	21,9	—	—	56,9	(1 070,8)
Résultat des services d'assurance	711,4	2 113,3	229,9	3 054,6	(14,2)	—	—	0,4	3 040,8
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(208,4)	(248,6)	(118,3)	(575,3)	(83,5)	—	—	—	(658,8)
	503,0	1 864,7	111,6	2 479,3	(97,7)	—	—	0,4	2 382,0
Intérêts et dividendes	319,1	728,2	125,3	1 172,6	77,0	(43,0)	(17,9)	170,9	1 359,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	142,8	370,2	95,2	608,2	63,4	133,7	89,2	—	894,5
Autres									
Produits non liés à l'assurance	—	—	—	—	—	4 862,5	—	—	4 862,5
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	(4 791,0)	—	—	(4 791,0)
Résultat d'exploitation	964,9	2 963,1	332,1	4 260,1	42,7	162,2	71,3	171,3	4 707,6
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(123,5)	(382,9)	(55,8)	(562,2)	(33,1)	—	—	—	(595,3)
Profits (pertes) nets sur placements	170,2	(140,2)	124,9	154,9	70,0	7,8	252,4	—	485,1
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	—	259,1	—	259,1	—	—	—	—	259,1
Charge d'intérêts	(4,5)	(36,5)	(3,0)	(44,0)	(11,9)	(123,6)	(200,1)	0,1	(379,5)
Frais généraux du siège social et autres	(39,4)	(61,4)	(9,1)	(109,9)	(1,7)	—	11,0	(171,4)	(272,0)
Résultat avant impôt	967,7	2 601,2	389,1	3 958,0	66,0	46,4	134,6	—	4 205,0
Charge d'impôt									(784,9)
Résultat net									3 420,1
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									3 053,3
Participations ne donnant pas le contrôle									366,8
									3 420,1

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			Total
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	
Sinistres – exercice considéré	3 723,9	7 596,9	1 400,8	12 721,6
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	(140,8)	(724,7)	48,1	(817,4)
Sinistres – année civile	3 583,1	6 872,2	1 448,9	11 904,2
Commissions	1 001,0	1 352,5	336,0	2 689,5
Autres charges techniques	572,1	703,8	160,6	1 436,5
Charges afférentes aux activités d'assurance	5 156,2	8 928,5	1 945,5	16 030,2

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Clients externes	5 323,1	10 763,6	1 997,5	18 084,2	101,7	—	—	—	18 185,9
Intragroupe	38,2	70,4	143,7	252,3	—	—	—	(252,3)	—
Produits des activités d'assurance	5 361,3	10 834,0	2 141,2	18 336,5	101,7	—	—	(252,3)	18 185,9
Charges afférentes aux activités d'assurance	(4 533,0)	(9 711,6)	(1 448,4)	(15 693,0)	(70,8)	—	—	234,3	(15 529,5)
Résultat d'assurance net	828,3	1 122,4	692,8	2 643,5	30,9	—	—	(18,0)	2 656,4
Coût de réassurance	(665,4)	(2 170,8)	(711,9)	(3 548,1)	(1,8)	—	—	252,3	(3 297,6)
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	555,6	2 112,0	189,7	2 857,3	1,3	—	—	(233,9)	2 624,7
Résultat de réassurance net	(109,8)	(58,8)	(522,2)	(690,8)	(0,5)	—	—	18,4	(672,9)
Résultat des services d'assurance	718,5	1 063,6	170,6	1 952,7	30,4	—	—	0,4	1 983,5
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(207,1)	(210,0)	(102,1)	(519,2)	60,2	—	—	—	(459,0)
	511,4	853,6	68,5	1 433,5	90,6	—	—	0,4	1 524,5
Intérêts et dividendes	148,6	252,5	65,5	466,6	36,1	36,3	16,2	73,3	628,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	189,6	334,1	33,3	557,0	35,9	109,2	61,9	—	764,0
Autres									
Produits non liés à l'assurance	—	—	—	—	—	3 913,1	—	—	3 913,1
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	(3 898,4)	—	—	(3 898,4)
Résultat d'exploitation	849,6	1 440,2	167,3	2 457,1	162,6	160,2	78,1	73,7	2 931,7
Produits financiers nets provenant des actifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus	393,2	854,2	20,4	1 267,8	304,2	—	—	—	1 572,0
Profits (pertes) nets sur placements	(515,4)	(1 098,4)	(201,0)	(1 814,8)	(332,5)	84,3	(6,4)	—	(2 069,4)
Charge d'intérêts	(4,4)	(38,5)	(2,1)	(45,0)	(9,9)	(84,1)	(188,2)	0,1	(327,1)
Frais généraux du siège social et autres	(27,6)	(70,5)	(9,7)	(107,8)	(0,8)	—	(47,6)	(73,8)	(230,0)
Résultat avant impôt	695,4	1 087,0	(25,1)	1 757,3	123,6	160,4	(164,1)	—	1 877,2
Charge d'impôt									(546,4)
Résultat net									1 330,8
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									1 056,1
Participations ne donnant pas le contrôle									274,7
									1 330,8

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			Total
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	
Sinistres – année de survenance	3 150,8	8 219,3	1 435,8	12 805,9
Évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures et reprise des ajustements au titre des risques pour sinistres d'années antérieures	(66,1)	(330,7)	(455,0)	(851,8)
Sinistres – année civile	3 084,7	7 888,6	980,8	11 954,1
Commissions	897,3	1 202,4	281,1	2 380,8
Autres charges techniques	551,0	620,6	186,5	1 358,1
Charges afférentes aux activités d'assurance	4 533,0	9 711,6	1 448,4	15 693,0

17. Charges

Les charges des sociétés d'assurance et de réassurance et des sociétés autres que des sociétés d'assurance de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre sont les suivantes :

	Trimestre clos le 30 septembre 2023						
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾					Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
	Coûts directement attribuables			Coûts non directement attribuables	Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance	Charges non liées à l'assurance	
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges	Total des coûts directement attribuables	Autres charges d'exploitation			
Sinistres	—	3 213,4	3 213,4	—	3 213,4	—	3 213,4
Taxes sur les primes	74,9	—	74,9	—	74,9	—	74,9
Commissions	945,9	—	945,9	—	945,9	—	945,9
Coût des ventes	—	—	—	—	—	974,7	974,7
Charge de rémunération	158,1	222,6	380,7	174,1	554,8	283,1	837,9
Frais d'administration et autres frais	75,3	91,8	167,1	108,7	275,8	382,6	658,4
Total	1 254,2	3 527,8	4 782,0	282,8	5 064,8	1 640,4	6 705,2
Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 254,2	4 450,3	5 704,5	—	5 704,5	—	5 704,5
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(922,5)	(922,5)	—	(922,5)	—	(922,5)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	282,8	282,8	—	282,8
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	1 640,4	1 640,4
Total	1 254,2	3 527,8	4 782,0	282,8	5 064,8	1 640,4	6 705,2
Trimestre clos le 30 septembre 2022							
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾					Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
	Coûts directement attribuables			Coûts non directement attribuables	Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance	Charges non liées à l'assurance	
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges	Total des coûts directement attribuables	Autres charges d'exploitation			
	Sinistres	—	3 334,7	3 334,7	—	3 334,7	—
Taxes sur les primes	67,2	—	67,2	—	67,2	—	67,2
Commissions	784,7	—	784,7	—	784,7	—	784,7
Coût des ventes	—	—	—	—	—	800,0	800,0
Charge de rémunération	100,4	219,8	320,2	134,5	454,7	261,5	716,2
Frais d'administration et autres frais	41,9	128,2	170,1	87,8	257,9	252,6	510,5
Total	994,2	3 682,7	4 676,9	222,3	4 899,2	1 314,1	6 213,3
Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :							
Charges afférentes aux activités d'assurance	994,2	4 675,0	5 669,2	—	5 669,2	—	5 669,2
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(992,3)	(992,3)	—	(992,3)	—	(992,3)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	222,3	222,3	—	222,3
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	1 314,1	1 314,1
Total	994,2	3 682,7	4 676,9	222,3	4 899,2	1 314,1	6 213,3

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023

	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾				Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	
	Coûts directement attribuables		Total des coûts directement attribuables	Coûts non directement attribuables	Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance		Charges non liées à l'assurance
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges		Autres charges d'exploitation			
Sinistres	—	8 810,8	8 810,8	—	8 810,8	—	8 810,8
Taxes sur les primes	207,9	—	207,9	—	207,9	—	207,9
Commissions	2 634,2	—	2 634,2	—	2 634,2	—	2 634,2
Coût des ventes	—	—	—	—	—	2 939,9	2 939,9
Charge de rémunération	439,4	660,0	1 099,4	543,8	1 643,2	832,4	2 475,6
Frais d'administration et autres frais	217,9	265,5	483,4	387,0	870,4	1 018,7	1 889,1
Total	3 499,4	9 736,3	13 235,7	930,8	14 166,5	4 791,0	18 957,5

Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :

Charges afférentes aux activités d'assurance	3 499,4	12 422,0	15 921,4	—	15 921,4	—	15 921,4
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(2 685,7)	(2 685,7)	—	(2 685,7)	—	(2 685,7)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	930,8	930,8	—	930,8
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	4 791,0	4 791,0
Total	3 499,4	9 736,3	13 235,7	930,8	14 166,5	4 791,0	18 957,5

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾				Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	
	Coûts directement attribuables		Total des coûts directement attribuables	Coûts non directement attribuables	Total des charges pour les sociétés d'assurance et de réassurance		Charges non liées à l'assurance
	Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Autres charges		Autres charges d'exploitation			
Sinistres	—	8 895,5	8 895,5	—	8 895,5	—	8 895,5
Taxes sur les primes	188,7	—	188,7	—	188,7	—	188,7
Commissions	2 339,4	—	2 339,4	—	2 339,4	—	2 339,4
Coût des ventes	—	—	—	—	—	2 311,4	2 311,4
Charge de rémunération	402,7	632,5	1 035,2	456,1	1 491,3	761,4	2 252,7
Frais d'administration et autres frais	159,3	286,7	446,0	232,9	678,9	825,6	1 504,5
Total	3 090,1	9 814,7	12 904,8	689,0	13 593,8	3 898,4	17 492,2

Charges présentées dans l'état consolidé du résultat net :

Charges afférentes aux activités d'assurance	3 090,1	12 439,4	15 529,5	—	15 529,5	—	15 529,5
Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance	—	(2 624,7)	(2 624,7)	—	(2 624,7)	—	(2 624,7)
Autres charges d'exploitation liées aux assurances et charges du siège social et autres charges	—	—	—	689,0	689,0	—	689,0
Charges non liées à l'assurance	—	—	—	—	—	3 898,4	3 898,4
Total	3 090,1	9 814,7	12 904,8	689,0	13 593,8	3 898,4	17 492,2

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

Table des matières du rapport de gestion

Notes annexes du rapport de gestion	42
Adoption d'IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> le 1 ^{er} janvier 2023	42
Aperçu des résultats consolidés	44
Provenance des produits des activités ordinaires	50
Sources du résultat net	52
Composantes du résultat net	
Résultats techniques et résultats d'exploitation	55
Assureurs nord-américains	55
Assureurs et réassureurs mondiaux	57
Assureurs et réassureurs internationaux	59
Assurance vie et liquidation de sinistres	60
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	61
Placements	62
Profits (pertes) nets sur placements	62
Charge d'intérêts	63
Frais généraux du siège social et autres	64
Impôt sur le résultat	64
État de la situation financière par secteur comptable	64
Gestion des risques financiers	66
Situation financière	
Gestion du capital	66
Situation de trésorerie	66
Valeur comptable d'une action (montant de base)	67
Comptabilité et présentation de l'information financière	68
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	68
Adoption d'IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	69
Données trimestrielles	73
Énoncés prospectifs	74
Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières	75

Rapport de gestion (au 2 novembre 2023)

(En millions de dollars US et en dollars US, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes annexes du rapport de gestion

- 1) Le lecteur du rapport de gestion est prié de consulter les états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, ainsi que les notes annexes du rapport de gestion contenu dans le rapport annuel 2022 de la société.
- 2) Dans le présent rapport de gestion, le secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres fait référence aux sociétés d'assurance et de réassurance qui ne sont pas des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages.
- 3) La société fournit des renseignements sur les primes brutes émises et les primes nettes émises dans tout son rapport de gestion. Les primes brutes émises représentent le total des primes des contrats d'assurance délivrés par la société dans une période donnée, sans égard à la portion cédée ou acquise, et elles reflètent le volume des nouvelles transactions réalisées par la société. Les primes nettes émises représentent les primes brutes émises, diminuées de la portion cédée aux réassureurs, et elles sont considérées comme un moyen pour mesurer le volume de transactions nouvelles et le degré de risque d'assurance que la société a choisi de conserver sur les nouvelles transactions générées. Ces mesures financières sont utilisées dans le secteur de l'assurance en général et par la société, surtout pour l'évaluation du volume des activités, y compris leurs tendances, et pour la gestion du risque d'assurance.
- 4) La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Certaines mesures et certains ratios qui figurent dans le présent rapport intermédiaire, qui ont été utilisés systématiquement et qui sont présentés régulièrement dans les rapports annuels et intermédiaires de la société, ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent. Se reporter à la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » qui se trouve à la fin du présent rapport de gestion et qui décrit les mesures et les ratios que la société a utilisés, dont les suivants :

Mesures financières complémentaires : montant net des produits des activités d'assurance; valeur comptable d'une action (montant de base); augmentation (diminution) de la valeur comptable d'une action (montant de base) (avec et sans ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire); positions acheteur sur titres de capitaux propres; positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers.

Mesures de la gestion du capital : dette nette; total net des capitaux permanents; total des capitaux permanents; ratio dette nette/total des capitaux propres; ratio dette nette/total net des capitaux permanents; ratio dette totale/total des capitaux permanents; ratio de couverture des intérêts; ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées. La société présente ces mesures sur une base consolidée d'une part, et sur une base consolidée exclusion faite des filiales n'appartenant pas au secteur de l'assurance d'autre part.

Mesures d'un ensemble de secteurs : mesures financières complémentaires présentées pour l'ensemble des différents secteurs d'assurance et de réassurance de dommages, y compris les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, le résultat d'exploitation positif (négatif), et les frais généraux du siège social et autres.

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR : primes nettes acquises; bénéfice (perte) technique; résultat d'exploitation positif (négatif) ajusté; divers ratios pertinents pour l'assurance et la réassurance de dommages, dont le ratio mixte; excédent (insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable; entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net); participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax; participations dans des sociétés affiliées de Fairfax.

Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») le 1^{er} janvier 2023

Le 1^{er} janvier 2023, Fairfax a adopté la nouvelle norme comptable sur les contrats d'assurance (IFRS 17).

- Par conséquent, des changements importants ont été apportés à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des activités d'assurance et de réassurance de la société, ainsi que dans les informations à fournir à leur sujet – le changement le plus important étant l'actualisation du passif net au titre des contrats d'assurance de la société et l'introduction d'un ajustement au titre du risque lié à l'incertitude.
- La nouvelle norme comptable ne change en rien la façon dont la direction évalue la performance des activités d'assurance et de réassurance de la société. La société accorde toujours une importance particulière au bénéfice technique sur une base non actualisée et à des provisions plus que suffisantes, et tous les établissements d'assurance et de réassurance de dommages continuent d'utiliser les volumes traditionnels en guise de mesure que sont les primes brutes émises, les primes nettes émises et les ratios mixtes pour gérer les activités.
- Un rapprochement entre les résultats des activités d'assurance, qui sont présentés à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, et le bénéfice technique (mesure que la société a toujours présentée dans son rapport de gestion) figure aux rubriques « Aperçu des résultats consolidés » et « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion pour chaque secteur comptable d'assurance et de réassurance de dommages de la société.
- Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 17, l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 17 a été comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022, et chaque période antérieure présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires a été retraitée.
- Pour en savoir plus, se reporter à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et à la sous-rubrique « Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance » de la rubrique « Comptabilité et présentation de l'information financière » vers la fin du présent rapport de gestion.

Incidence sur les états financiers consolidés

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et valeur comptable d'une action (montant de base)

Le tableau ci-dessous résume les ajustements de valeur apportés aux états consolidés retraités de la situation financière, comptabilisés par le biais des résultats non distribués, au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022, ainsi que l'avantage dont a bénéficié la valeur comptable d'une action (montant de base).

	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires présentés antérieurement [valeur comptable d'une action (montant de base) : 657,68 \$ au 31 décembre 2022; 630,60 \$ au 1 ^{er} janvier 2022]	15 340,7	15 049,6
Ajustements de valeur au titre d'IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Introduction d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Report des frais d'acquisition et changements dans les charges attribuables	443,1	385,7
Élément de perte, exclusion faite du composant recouvrement de perte	(359,6)	(387,5)
Écart de change et autres ajustements de valeur	292,3	108,5
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	<u>2 439,6</u>	<u>150,2</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires retraités [valeur comptable d'une action (montant de base) : 762,28 \$ au 31 décembre 2022; 636,89 \$ au 1 ^{er} janvier 2022]	<u>17 780,3</u>	<u>15 199,8</u>

- L'application initiale d'IFRS 17 a eu pour effet d'augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 150,2 \$, comme l'indique le tableau ci-dessus, effet qui a été comptabilisé comme un ajustement apporté aux résultats non distribués dans l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022.
- L'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 17 représente une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 2 439,6 \$ (hausse de 104,60 \$ de la valeur comptable d'une action – montant de base), comme l'indique le tableau ci-dessus, et est essentiellement constitué de i) l'incidence sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2022 de 150,2 \$ comptabilisée dans les résultats non distribués, et de ii) l'augmentation du résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de Fairfax pour l'ensemble de l'exercice de 2 227,0 \$.

- L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont la société a besoin pour prendre en charge l'incertitude liée au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie qui découle du risque non financier inhérent aux contrats d'assurance et aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus. Cet ajustement est évalué pour chacune des filiales d'assurance et de réassurance de la société, en fonction de leurs estimations quant à l'incertitude, aux avantages de la diversification et aux résultats favorables et défavorables attendus. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance détenus, l'ajustement au titre du risque non financier représente le montant de risque transféré au réassureur par la société. La société totalise tous les ajustements au titre du risque fournis par les filiales d'assurance et de réassurance et ne redistribue aucun autre avantage de diversification obtenu au niveau consolidé entre les filiales. Le montant résultant de l'ajustement en fonction du risque calculé correspondait à un niveau de confiance consolidé de 83,4 % au 30 septembre 2023 (84,0 % au 31 décembre 2022 et 84,4 % au 1^{er} janvier 2022).

État consolidé du résultat net du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022

Le tableau ci-après résume les ajustements de valeur apportés au montant retraité du résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022.

	2022	
	Troisième trimestre	Neuf premiers mois
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax présenté antérieurement (perte diluée par action de 3,65 \$ et de 36,44 \$)	(75,1)	(831,0)
Ajustements de valeur au titre d'IFRS 17 :		
Actualisation du montant net des sinistres et des frais de règlement de sinistres comptabilisé dans le résultat des activités d'assurance	440,7	1 015,5
Produits financiers nets, essentiellement l'effet de la hausse des taux d'actualisation durant la période	422,9	1 572,0
Introduction d'un ajustement spécifique au titre du risque non financier relatif au montant net des sinistres et des frais de règlement de sinistres et à d'autres éléments comptabilisés dans le résultat des activités d'assurance	(79,2)	(205,0)
Écart de change et autres ajustements de valeur	48,8	323,0
Impôt sur le résultat différé	(171,2)	(558,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	(87,5)	(259,8)
	<u>574,5</u>	<u>1 887,1</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax, montant retraité (bénéfice dilué par action de 19,31 \$ et de 40,23 \$)	<u>499,4</u>	<u>1 056,1</u>

Ajustements de valeur	Analyse
Effets de l'actualisation dans le calcul du résultat des activités d'assurance	Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période : les flux de trésorerie sont actualisés à l'aide de courbes de taux sans risque, ajustées pour tenir compte des caractéristiques des flux de trésorerie et des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus. La société détermine les courbes de taux en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes pour illiquidité. Pour les neuf premiers mois de 2022, compte tenu de la durée des provisions nettes de la société pour sinistres de l'année de survenance même, la majorité d'entre elles ont dû être actualisées au moyen de taux situés dans une fourchette de 0,81 % (courbe des taux de l'euro à 1 an) à 3,25 % (courbe des taux du dollar américain à 5 ans).
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance découlant de l'effet de la valeur temps de l'argent. Les produits financiers d'assurance et les charges financières d'assurance découlent de l'actualisation des flux de trésorerie d'exécution au sein du passif au titre de la couverture restante évalué selon le modèle général d'évaluation et du passif au titre des sinistres survenus évalué selon tous les modèles d'évaluation aux taux courants. Ils reflètent l'avantage d'une augmentation générale des taux d'actualisation au cours des neuf premiers mois de 2022, car le changement dans les taux d'intérêt a été plus prononcé en 2022 comparativement à l'ajustement transitoire comptabilisé dans les résultats non distribués au 1 ^{er} janvier 2022, ce qui a été partiellement contrebalancé par la capitalisation des intérêts par suite de la désactualisation.
Impôt sur le résultat différé et autres	Ils comprennent surtout les éléments mentionnés ci-dessus fiscalisés aux taux d'impôt prévus par la loi des sociétés sous-jacentes en exploitation, et l'attribution, aux participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World, Odyssey Group et Brit, de l'effet sur le résultat net.

Aperçu des résultats consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023

Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax

Activités d'assurance et de réassurance de dommages

Résultat technique

Les faits saillants du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 (en comparaison avec le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, sauf indication contraire) sont notamment les suivants :

- Le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages a augmenté en passant de 468,8 \$ pour le troisième trimestre de 2022 à 932,6 \$ pour le troisième trimestre de 2023, reflétant surtout une baisse du montant non actualisé des sinistres liés à des catastrophes, de 388,7 M\$, soit 6,7 points de ratio mixte pour le trimestre, ainsi que des marges de souscription élevées pour l'année de survenance courante grâce à une souscription prudente, et une croissance continue du volume des transactions (le montant net des produits des activités d'assurance s'est accru de 11,3 %), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une légère baisse de l'avantage de l'actualisation du montant des sinistres du fait d'une augmentation des sinistres au troisième trimestre de 2022 attribuables à des catastrophes.
- Pour les neuf premiers mois de 2023, le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages a augmenté en s'établissant à 3 054,6 \$, ayant été de 1 952,7 \$ pour les neuf premiers mois de 2022, reflétant surtout l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres, du fait des taux d'actualisation moyens plus élevés utilisés pour la période (ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres pris en compte dans le résultat des activités d'assurance et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net), la croissance du volume des transactions (le montant net des produits des activités d'assurance s'est accru de 9,3 %) et une diminution du montant non actualisé des sinistres liés à des catastrophes de la période même.
- Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages et le résultat technique, qui est une mesure de performance clé utilisée par la société et le secteur de l'assurance et de réassurance de dommages où la société exerce ses activités. Les ajustements de rapprochement sont i) les autres charges d'exploitation des activités d'assurance telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé du résultat net, ii) l'effet de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période, et iii) l'effet de l'ajustement au titre du risque et autres, qui sont présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et les recouvrements de ces charges. Les autres charges d'exploitation des activités d'assurance sont ajustées pour qu'on puisse déterminer le résultat technique, car la société évalue la performance de la direction de tous les établissements d'assurance et de réassurance de dommages dans la structure décentralisée en regard d'une rentabilité technique reflétant une approche disciplinée, ce qui inclut une gestion prudente de toutes les charges engagées, y compris celles qui ne sont pas considérées comme directement attribuables aux contrats d'assurance.

	Troisième trimestre							
	2023				2022			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	186,4	667,6	78,6	932,6	246,2	160,7	61,9	468,8
Autres charges d'exploitation des activités d'assurance	(66,2)	(73,3)	(44,3)	(183,8)	(70,4)	(60,1)	(34,4)	(164,9)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(97,4)	(265,8)	(28,2)	(391,4)	(64,2)	(326,6)	(10,8)	(401,6)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	5,2	(73,7)	2,7	(65,8)	(3,6)	86,6	(2,2)	80,8
Bénéfice (perte) technique	28,0	254,8	8,8	291,6	108,0	(139,4)	14,5	(16,9)
Ratios mixtes¹⁾	98,3 %	92,7 %	98,5 %	95,0 %	93,2 %	104,2 %	96,9 %	100,3 %
	Neuf premiers mois							
	2023				2022			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	711,4	2 113,3	229,9	3 054,6	718,5	1 063,6	170,6	1 952,7
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(208,4)	(248,6)	(118,3)	(575,3)	(207,1)	(210,0)	(102,1)	(519,2)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(295,3)	(1 065,4)	(59,2)	(1 419,9)	(144,1)	(691,4)	(54,4)	(889,9)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(4,0)	(112,3)	(0,2)	(116,5)	(30,9)	90,9	5,6	65,6
Bénéfice technique	203,7	687,0	52,2	942,9	336,4	253,1	19,7	609,2
Ratios mixtes¹⁾	95,8 %	93,2 %	96,8 %	94,3 %	92,6 %	97,3 %	98,6 %	96,0 %

1) Mesure de performance en corrélation avec le bénéfice (la perte) technique.

- Les ratios mixtes consolidés des établissements d'assurance et de réassurance de dommages correspondent à 95,0 % et à 94,3 % et représentent des bénéfices techniques de 291,6 \$ et de 942,9 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, contre des ratios mixtes de 100,3 % et de 96,0 % et une perte technique de 16,9 \$ et un bénéfice technique de 609,2 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète surtout les mêmes facteurs mentionnés plus haut au sujet du résultat des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un résultat des activités d'assurance encore meilleur pour les neuf premiers mois de 2023. Le tableau qui suit illustre ce résultat technique encore à la hausse, par secteur comptable :

	Troisième trimestre							
	2023				2022			
	Primes brutes émises	Primes nettes émises	Ratios mixtes	Bénéfice (perte) technique	Primes brutes émises	Primes nettes émises	Ratios mixtes	Bénéfice (perte) technique
Assureurs nord-américains								
Northbridge	613,2	519,8	88,7 %	60,2	573,3	502,1	90,3 %	49,0
Crum & Forster	1 442,6	1 124,7	104,8 %	(45,8)	1 278,7	1 060,0	94,7 %	47,2
Zenith National	157,1	162,8	92,8 %	13,6	165,2	169,7	93,8 %	11,8
	2 212,9	1 807,3	98,3 %	28,0	2 017,2	1 731,8	93,2 %	108,0
Assureurs et réassureurs mondiaux								
Allied World	1 623,2	1 105,0	89,3 %	125,8	1 524,8	991,4	90,2 %	104,8
Odyssey Group	1 621,9	1 566,2	94,7 %	82,8	1 617,6	1 502,9	107,8 %	(117,4)
Brit	923,5	780,6	94,0 %	46,2	961,0	847,7	117,4 %	(126,8)
	4 168,6	3 451,8	92,7 %	254,8	4 103,4	3 342,0	104,2 %	(139,4)
Assureurs et réassureurs internationaux								
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	848,1	578,8	98,5 %	8,8	762,9	499,3	96,9 %	14,5
	7 229,6	5 837,9	95,0 %	291,6	6 883,5	5 573,1	100,3 %	(16,9)
	Neuf premiers mois							
	2023				2022			
	Primes brutes émises	Primes nettes émises	Ratios mixtes	Bénéfice (perte) technique	Primes brutes émises	Primes nettes émises	Ratios mixtes	Bénéfice (perte) technique
Assureurs nord-américains								
Northbridge	1 818,5	1 588,4	90,9 %	136,0	1 707,1	1 529,8	88,3 %	169,0
Crum & Forster	3 921,4	2 965,0	98,3 %	46,7	3 434,1	2 810,9	94,6 %	137,6
Zenith National	589,2	601,6	96,2 %	21,0	588,9	595,3	94,5 %	29,8
	6 329,1	5 155,0	95,8 %	203,7	5 730,1	4 936,0	92,6 %	336,4
Assureurs et réassureurs mondiaux								
Allied World	5 379,0	3 878,7	90,6 %	318,5	5 065,9	3 521,1	91,5 %	261,0
Odyssey Group	5 018,0	4 578,1	95,1 %	219,5	4 793,8	4 366,8	99,1 %	36,0
Brit	2 932,4	2 296,0	93,2 %	149,0	2 938,3	2 260,1	102,2 %	(43,9)
	13 329,4	10 752,8	93,2 %	687,0	12 798,0	10 148,0	97,3 %	253,1
Assureurs et réassureurs internationaux								
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	2 652,5	1 683,9	96,8 %	52,2	2 231,1	1 445,0	98,6 %	19,7
	22 311,0	17 591,7	94,3 %	942,9	20 759,2	16 529,0	96,0 %	609,2

- Les primes nettes émises des établissements d'assurance et de réassurance de dommages pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 se sont accrues de 4,8 % et de 6,4 % en regard de celles du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022 en se chiffrant respectivement à 5 837,9 \$ et à 17 591,7 \$, contre 5 573,1 \$ et 16 529,0 \$ précédemment, alors que les primes brutes émises ont augmenté de 5,0 % et de 7,5 %, ce qui est surtout attribuable à une croissance des transactions, à des tarifs encore à la hausse dans la plupart des branches d'assurance et à une plus grande fidélisation des clients dans chacun des secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages de la société.
- Le montant non actualisé des sinistres liés à des catastrophes des périodes mêmes, soit le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, correspond à 388,7 \$ et à 715,4 \$ (6,7 et 4,3 points de ratio mixte), reflétant surtout les dommages causés par les feux de forêt à Hawaï et le tremblement de terre en Turquie, contre 803,3 \$ et 1 098,5 \$ (15,0 et 7,2 points de ratio mixte) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, qui reflétaient surtout les séquelles de l'ouragan Ian, des tempêtes de grêle en France, des inondations en Australie et de la sécheresse au Brésil.

Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus

- L'ensemble des effets de l'actualisation et de l'ajustement au titre du risque comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net se ventile comme suit :

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
<i>Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, tels que présentés dans l'état consolidé du résultat net :</i>				
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance	(22,7)	506,0	(833,8)	1 951,9
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	14,8	(83,1)	238,5	(379,9)
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(7,9)	422,9	(595,3)	1 572,0
<i>Effets de l'actualisation pour les périodes futures et de l'ajustement au titre du risque et autres comptabilisés dans le résultat des activités d'assurance :</i>				
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	387,3	399,2	1 420,5	869,6
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	79,6	(50,6)	165,4	46,3
Effets inclus dans le résultat des activités d'assurance	466,9	348,6	1 585,9	915,9
Avantage net total	459,0	771,5	990,6	2 487,9

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, la société a comptabilisé un avantage net total de 459,0 \$ et de 990,6 \$, qui représente essentiellement l'avantage net de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés, soit 387,3 \$ et 1 420,5 \$ (portés au résultat des activités d'assurance en diminution des sinistres et des sinistres cédés), ce qui a été partiellement contrebalancé par les charges financières nettes résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 7,9 \$ et de 595,3 \$ respectivement pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023. Les charges financières nettes du troisième trimestre de 2023, de 7,9 \$, représentent la capitalisation des intérêts du fait de la désactualisation concernant le montant net de sinistres payé au cours du troisième trimestre (369,4 \$), ce qui a été partiellement contrebalancé par l'effet de la hausse des taux d'actualisation (361,5 \$) durant la même période. Les charges financières nettes des neuf premiers mois de 2023, soit 595,3 \$, représentent la capitalisation des intérêts du fait de la désactualisation concernant le montant net de sinistres payé au cours des neuf premiers mois de 2023 (1 047,6 \$), ce qui a été partiellement contrebalancé par l'effet de la hausse des taux d'actualisation (452,3 \$) durant la même période.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, la société avait comptabilisé un avantage net total de 771,5 \$ et de 2 487,9 \$, qui représentait essentiellement les produits financiers nets résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus (422,9 \$ et 1 572,0 \$), ainsi que l'avantage de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés, de 399,2 \$ et de 869,6 \$ (portés au résultat des activités d'assurance) respectivement. Les produits financiers nets comptabilisés pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022 reflétaient surtout l'avantage de 562,8 \$ et de 1 803,5 \$ de la hausse des taux d'actualisation, car le changement dans le contexte des taux d'intérêt était plus prononcé au cours des neuf premiers mois de 2022 qu'au cours de la période correspondante de 2023, ce qui avait été partiellement contrebalancé par la capitalisation des intérêts, soit 139,9 \$ et 231,5 \$ respectivement, par suite de la désactualisation.

Voir la note 4 (Estimations comptables et jugements cruciaux) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 pour un complément d'information sur les taux d'actualisation appliqués au montant des sinistres comptabilisés pour la période.

Rendement des placements

Intérêts et dividendes

- Les intérêts et les dividendes de 512,7 \$ et de 1 359,6 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 ont fortement augmenté comparativement à ceux du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022, qui étaient de 256,5 \$ et de 628,5 \$, par suite d'une augmentation des produits d'intérêts qui est attribuable surtout à une hausse généralisée du rendement des obligations d'État, aux achats nets d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien en 2022, et aux achats nets de prêts hypothécaires de premier rang, d'obligations d'autres gouvernements et d'obligations de sociétés et autres obligations en 2022 et au cours des neuf premiers mois de 2023, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une augmentation des charges payées sur des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur.
- Au 30 septembre 2023, les établissements d'assurance et de réassurance de la société détenaient des placements de portefeuille totalisant 56,8 G\$ (compte non tenu du portefeuille de 2,0 G\$ de Fairfax India), dont environ 6,4 G\$ étaient sous forme de trésorerie et de placements à court terme et 3,7 G\$, sous forme d'obligations du Trésor américain à court terme. Au cours des

neuf premiers mois de 2023, la société s'est servie d'un montant en trésorerie et du produit net tiré de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme (obligations du Trésor américain et autres obligations d'État) pour acheter 5,8 G\$ d'obligations du Trésor américain à moyen terme dont l'échéance varie de 3 à 5 ans, 2,4 G\$ d'obligations du Trésor américain dont l'échéance varie de 5 à 7 ans, un montant net de 2,1 G\$ de prêts hypothécaires de premier rang à court terme, et 1,6 G\$ d'obligations de sociétés et autres obligations dont l'échéance varie essentiellement de 2 à 5 ans.

- Au cours des neuf premiers mois de 2023, la société, en association avec Kennedy Wilson, a acquis des prêts hypothécaires de premier rang, pour un montant net de 2,0 G\$, auprès de Pacific Western Bank; le rendement annuel moyen du capital investi dans ces prêts devrait dépasser les 10 %. Le portefeuille de titres à revenu fixe de la société est investi prudemment, dont une proportion de 70 % est placée dans des obligations d'État et une autre de 19 %, dans des obligations de sociétés de grande qualité, essentiellement à court terme.

Quote-part du résultat des entreprises associées

- La quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées du troisième trimestre de 2023 a diminué en regard de celle du troisième trimestre de 2022, passant de 317,7 \$ à 291,5 \$, surtout en raison d'une baisse du montant de la quote-part revenant à la société des résultats nets positifs d'EXCO (14,5 \$ contre 43,5 \$ précédemment) et de la cession de Résolu le 1^{er} mars 2023 (néant contre 81,1 \$ précédemment), ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation du montant de la quote-part du résultat net positif d'Eurobank (118,9 \$ contre 80,2 \$ précédemment) et par le début de la comptabilisation de Stelco selon la méthode de la mise en équivalence le 31 août 2022 (20,5 \$ contre néant précédemment).
- La quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées des neuf premiers mois de 2023 a augmenté en regard de celle des neuf premiers mois de 2022, passant de 764,0 \$ à 894,5 \$, surtout grâce à l'accroissement du montant de la quote-part revenant à la société des résultats nets positifs d'Eurobank (344,0 \$ contre 229,6 \$ précédemment), d'EXCO (129,9 \$ contre 43,0 \$ précédemment), de Digit (25,9 \$ contre une perte de 13,9 \$ en quote-part précédemment) et de Gulf Insurance (50,6 \$ contre 17,5 \$ précédemment), ce qui a été partiellement contrebalancé par une diminution du montant de la quote-part des résultats nets positifs de Poseidon (101,9 \$ contre 180,0 \$ précédemment) et de Résolu (néant contre 159,3 \$ précédemment).
- Le 1^{er} mars 2023, Domtar Corporation a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Résolu pour une contrepartie mixte composée d'un élément de trésorerie de 20,50 \$ par action ordinaire de Résolu et d'un droit à une valeur éventuelle correspondant à 1,42 \$ par action. La société a reçu une contrepartie totale de 665,6 \$ et comptabilisé un profit réalisé de 44,2 \$.
- Le 28 mars 2023, un consortium formé de la société, de la famille Washington, de David Sokol (président du conseil d'administration d'Atlas) et d'Ocean Network Express Pte. Ltd. (collectivement le « consortium ») a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'Atlas, à l'exception des actions déjà détenues par le consortium et par Prem Watsa, chef de la direction de Fairfax, au prix de 15,50 \$ en trésorerie, auquel s'ajouterait le paiement de tous les dividendes trimestriels dans le cours normal des activités à payer jusqu'à la clôture de la transaction. La société n'a acheté aucune participation additionnelle que le consortium ne détenait pas déjà à la clôture de la transaction et elle continue d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Atlas par le biais de sa participation dans Poseidon Corp., entité formée par le consortium qui a acquis Atlas. Après la clôture de la transaction, la société a acquis un nombre additionnel de 678 021 actions de Poseidon auprès de M. Watsa, comme le mentionne la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.
- Le 9 mai 2023, Fairfax India a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation en actions additionnelles de 3,0 % dans Bangalore International Airport Limited (« Bangalore Airport ») auprès de Siemens Project Ventures GmbH (« Siemens »). Dans le cadre de la clôture de la transaction, qui a eu lieu le 21 juin 2023, Fairfax India a versé une contrepartie en trésorerie de 75,0 \$ afin de porter sa participation à 57,0 %. Fairfax India a aussi accepté d'acquérir une participation en actions additionnelles de 7,0 % dans Bangalore Airport auprès de Siemens pour une contrepartie en trésorerie supplémentaire d'environ 175 \$, sous réserve de certaines conditions de performance de la part de Bangalore Airport et d'autres conditions de clôture, qui devraient être évaluées au quatrième trimestre de 2023. Au 30 septembre 2023, la société continuait d'appliquer la méthode de la mise en équivalence et prévoyait continuer à appliquer la même méthode de comptabilisation à sa participation dans l'aéroport de Bangalore à la clôture de la participation supplémentaire de 7,0 % en raison de la lourde réglementation qu'impose le gouvernement indien sur les activités pertinentes de l'aéroport de Bangalore et sur la participation à ces activités.

Pour un complément d'information sur ces transactions, voir la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Profits (pertes) nets sur placements

- Les profits nets sur placements, de 56,0 \$ pour le troisième trimestre de 2023 et de 485,1 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, se ventilent comme suit :

	2023					
	Troisième trimestre			Neuf premiers mois		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits latents	Profits (pertes) nets sur placements
Positions sur titres de capitaux propres	67,9	205,4	273,3	158,6	688,8	847,4
Obligations	(113,5)	(83,2)	(196,7)	(517,9)	234,9	(283,0)
Autres	(7,9)	(12,7)	(20,6)	(122,0)	42,7	(79,3)
	(53,5)	109,5	56,0	(481,3)	966,4	485,1

- Les profits nets sur les positions sur titres de capitaux propres, de 273,3 \$ et de 847,4 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, se composent principalement de profits nets sur des actions ordinaires (99,5 \$ et 442,2 \$), sur des dérivés sur actions (171,6 \$ et 287,5 \$, compte tenu des profits nets de 162,0 \$ et de 446,7 \$ sur des swaps sur rendement total d'actions que la société détenait encore sur des actions à droit de vote subalterne de Fairfax), et sur des obligations convertibles et actions privilégiées convertibles (17,5 \$ et 76,4 \$). De plus, les neuf premiers mois de 2023 rendent compte des profits réalisés à la cession de la participation de la société dans Résolu comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (44,2 \$ principalement au titre du droit à une valeur éventuelle qui accorde au détenteur une part dans tout remboursement futur des droits de douane mis en dépôt pour le bois d'œuvre résineux).
- Les pertes nettes sur obligations de 196,7 \$ pour le troisième trimestre de 2023 représentent principalement des pertes nettes de 169,0 \$ sur des obligations du Trésor américain et de 16,9 \$ sur des obligations de sociétés et autres obligations. Les pertes nettes sur obligations de 283,0 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 se composent essentiellement de pertes nettes de 271,0 \$ sur des obligations du Trésor américain et de pertes nettes de 72,9 \$ sur les placements de la société en contrats à terme sur obligations du Trésor américain, compensées en partie par des profits nets de 36,8 \$ sur des obligations d'État du Brésil et de 26,7 \$ sur des obligations de sociétés et autres obligations.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Résultat d'exploitation – Sociétés autres que des sociétés d'assurance

- Compte non tenu des commissions de performance de Fairfax India destinées à Fairfax (commissions à payer de 20,4 \$ et de 4,8 \$ aux troisièmes trimestres de 2023 et de 2022), qui s'annulent lors de la consolidation, le résultat d'exploitation positif des sociétés autres que des sociétés d'assurance a augmenté à 146,3 \$ pour le troisième trimestre de 2023, ayant été de 130,4 \$ pour le troisième trimestre de 2022, grâce surtout à une hausse du volume des ventes et à des résultats toujours stables enregistrés par le secteur comptable Restaurants et commerces de détail.
- Compte non tenu des commissions de performance de Fairfax India destinées à Fairfax (commissions à payer de 41,5 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, mais reprise de commissions à payer de 45,3 \$ pour les neuf premiers mois de 2022), le résultat d'exploitation positif des sociétés autres que des sociétés d'assurance a augmenté à 203,7 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, ayant été de 114,9 \$ pour les neuf premiers mois de 2022, grâce surtout à une hausse du volume des ventes, à une hausse du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées chez Fairfax India et à une baisse des pertes de valeur hors trésorerie.

Profit sur la vente d'une filiale d'assurance

- Le 10 mai 2023, Brit a vendu Ambridge Group (« Ambridge »), qui est le souscripteur gestionnaire général de Brit, à Amynta Group. Aux termes de la transaction, la société a reçu 379,0 \$, soit un montant en trésorerie de 265,8 \$ et un billet dont la juste valeur est d'environ 113,2 \$. Une somme supplémentaire de 100,0 \$ pourrait être à recevoir aux termes d'une clause de récupération en fonction des cibles de rendement de 2023 d'Ambridge. En raison de la vente, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 259,1 \$, en tant que profit résultant de la vente d'une filiale d'assurance, dans les états consolidés du résultat net (profit après impôt de 259,1 \$), et a déconsolidé des actifs et des passifs d'une valeur comptable respective de 309,3 \$ et de 191,3 \$.

Situation financière

- Conformément à son objectif axé sur la solidité financière, la société de portefeuille détenait une trésorerie et des placements totalisant 1 230,6 \$ au 30 septembre 2023, contre 1 345,8 \$ au 31 décembre 2022, et disposait d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ qui était complètement inutilisée. Au cours des neuf premiers mois de 2023, Brit a versé un dividende exceptionnel de 275,0 \$ à la société de portefeuille à la suite de la vente d'Ambridge. La trésorerie et les placements de la société de portefeuille, comme il a été mentionné déjà, aident à la structure décentralisée de la société et lui permettent d'injecter efficacement des capitaux dans ses établissements d'assurance et de réassurance.

- Au 30 septembre 2023, l'excédent de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des participations dans des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance correspondait à 600,9 \$, contre 310,0 \$ au 31 décembre 2022. L'excédent de 600,9 \$ avant impôt n'est pas pris en compte dans la valeur comptable de l'action de la société, mais il fait régulièrement l'objet d'un examen par la direction en tant qu'indicateur du rendement des placements. Voir la sous-rubrique « Valeur comptable d'une action (montant de base) » de la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.
- Le ratio dette totale/total des capitaux permanents de la société, compte non tenu des sociétés autres que des sociétés d'assurance, s'était amélioré au 30 septembre 2023 comparativement au ratio du 31 décembre 2022, étant passé de 23,7 % à 21,6 %, ce qui reflétait le résultat net élevé des neuf premiers mois de 2023 et le fait qu'aucune dette importante de la société de portefeuille ne venait à échéance avant 2024.
- Le 23 juin 2023, la société a acquis des actions auprès d'actionnaires minoritaires d'Allied World pour une contrepartie de 30,6 \$ en trésorerie, augmentant ainsi sa participation, qui était de 82,9 %, dans Allied World à 83,4 %. En parallèle, certaines modalités de la convention entre actionnaires d'Allied World ont été modifiées de manière à proroger l'option d'achat de la société des participations restantes des actionnaires minoritaires dans Allied World à certaines dates de septembre 2024 à septembre 2026.
- Au cours des neuf premiers mois de 2023, aucune autre acquisition importante ni aucun autre dessaisissement important n'a été réalisé. La clôture des transactions suivantes est attendue après le 30 septembre 2023 :
 - **Acquisition d'une participation additionnelle dans Gulf Insurance** – Le 19 avril 2023, la société a conclu une entente aux termes de laquelle elle acquerra la totalité des actions de Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») contrôlées par KIPCO et certaines de ses sociétés affiliées, ce qui représente 46,3 % des actions de Gulf Insurance. À la clôture de la transaction, attendue au quatrième trimestre de 2023, la société s'attend à consolider les actifs et les passifs de Gulf Insurance, ce qui fera passer sa participation de 43,7 % à 90,0 % et donnera lieu à une participation donnant le contrôle, et à comptabiliser un profit avant impôt d'environ 290 \$. Par conséquent, le changement dans la valeur comptable de la participation dans Gulf Insurance comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date de clôture de la transaction aura une incidence sur le profit avant impôt.
Pour un complément d'information sur la transaction susmentionnée, voir la note 13 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.
 - **Participation donnant le contrôle dans Digit Insurance** – Digit, Go Digit Insurance Limited (« Digit Insurance ») et la société continuent à examiner toutes les possibilités offertes en vertu des lois pertinentes pour que la société parvienne à obtenir une participation majoritaire dans Digit en convertissant les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit que la société détient. Au 30 septembre 2023, la participation de la société dans Digit était la même, à 49,0 %. Par conséquent, pour la période, la société n'a comptabilisé aucun profit sur sa participation dans Digit, qu'elle comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence.
- Au 30 septembre 2023, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avaient augmenté de 2 481,8 \$ pour s'élever à 20 262,1 \$, ayant été de 17 780,3 \$ au 31 décembre 2022, variation qui reflétait essentiellement :
 - un résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 3 053,3 \$; partiellement contrebalancé par
 - des versements de dividendes de 282,1 \$ sur les actions ordinaires et les actions privilégiées;
 - le rachat de 257 589 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 179,8 \$, soit 697,90 \$ par action.
- Au 30 septembre 2023, la valeur comptable d'une action (montant de base) se chiffrait à 876,55 \$, contre 762,28 \$ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 15,0 % par action (montant de base) à la clôture des neuf premiers mois de 2023 (hausse de 16,4 % après ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2023). Au 30 septembre 2023, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 115 838.

Provenance des produits des activités ordinaires

Les primes nettes émises, le montant net des produits des activités d'assurance et les autres types de produits présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2023 et de 2022 se ventilent comme suit :

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Primes nettes émises :				
Assureurs nord-américains	1 807,3	1 731,8	5 155,0	4 936,0
Assureurs et réassureurs mondiaux	3 451,8	3 342,0	10 752,8	10 148,0
Assureurs et réassureurs internationaux	578,8	499,3	1 683,9	1 445,0
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	5 837,9	5 573,1	17 591,7	16 529,0
Assurance vie et Liquidation de sinistres	41,2	38,1	150,4	129,9
Primes nettes émises consolidées	5 879,1	5 611,2	17 742,1	16 658,9
Produits des activités d'assurance, montant net :				
Assureurs nord-américains	1 758,4	1 641,7	5 050,9	4 695,9
Assureurs et réassureurs mondiaux	3 338,8	3 005,6	9 487,7	8 663,2
Assureurs et réassureurs internationaux	598,2	472,0	1 632,0	1 429,3
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	5 695,4	5 119,3	16 170,6	14 788,4
Assurance vie et Liquidation de sinistres	29,1	30,7	105,9	99,9
Produits des activités d'assurance consolidés, montant net	5 724,5	5 150,0	16 276,5	14 888,3
Intérêts et dividendes	512,7	256,5	1 359,6	628,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	291,5	317,7	894,5	764,0
Profits (pertes) nets sur placements	56,0	(457,5)	485,1	(2 069,4)
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	—	—	259,1	—
Produits non liés à l'assurance	1 744,5	1 397,6	4 862,5	3 913,1
Total des produits des activités ordinaires	8 329,2	6 664,3	24 137,3	18 124,5

Les produits des activités ordinaires du troisième trimestre de 2023 ont augmenté comparativement à ceux du troisième trimestre de 2022 en passant de 6 664,3 \$ à 8 329,2 \$, ce qui reflète surtout l'augmentation du montant net des produits des activités d'assurance, la comptabilisation de profits nets sur placements, contrairement à des pertes nettes sur placements pour la période antérieure, et les hausses respectives des produits des activités autres que des activités d'assurance et des produits d'intérêts et de dividendes.

Les produits des activités ordinaires des neuf premiers mois de 2023 ont augmenté comparativement à ceux des neuf premiers mois de 2022 en passant de 18 124,5 \$ à 24 137,3 \$, ce qui reflète surtout des profits nets sur placements, contrairement à des pertes nettes sur placements pour la période antérieure, les hausses respectives du montant net des produits des activités d'assurance, des produits des activités autres que des activités d'assurance, des produits d'intérêts et de dividendes, et du montant de la quote-part de résultats nets positifs d'entreprises associées, ainsi que le profit de 259,1 \$ résultant de la vente d'une filiale d'assurance (la vente d'Ambridge par Brit).

L'augmentation du montant net des produits des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023, de 574,5 \$ (11,2 %) et de 1 388,2 \$ (9,3 %), est surtout attribuable à une croissance des transactions, à des tarifs encore à la hausse dans la plupart des branches d'assurance et à une plus grande fidélisation des clients dans chacun des secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages de la société. Pour une ventilation par secteur comptable, se reporter à la rubrique « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion.

Une analyse des intérêts et dividendes, de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2023 et de 2022 est fournie à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

La hausse des produits des activités autres que des activités d'assurance, qui ont atteint 1 744,5 \$ pour le troisième trimestre de 2023, contre 1 397,6 \$ pour le troisième trimestre de 2022, et qui totalisent 4 862,5 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, contre 3 913,1 \$ pour les neuf premiers mois de 2022, découle surtout de la croissance du volume des ventes.

Sources du résultat net

Le tableau ci-après présente les sources du résultat net de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022, selon les montants présentés à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, dans un format qui, aux yeux de la société, permet de comprendre de quoi elle est composée et de quelle manière elle gère ses activités. Le tableau présente séparément le ratio mixte et le résultat des activités d'assurance de chacun des secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages. Le résultat d'exploitation tel qu'il est présenté pour les secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, Assurance vie et Liquidation de sinistres et Sociétés autres que des sociétés d'assurance tient compte des intérêts et des dividendes ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées, mais ne tient pas compte des profits et pertes nets sur les placements, qui sont considérés comme une source de revenus d'investissement moins prévisible. Sont aussi exclus les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus qui représentent l'effet de la valeur temps de l'argent.

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Ratios mixtes – Assurance et réassurance de dommages				
Assureurs nord-américains	98,3 %	93,2 %	95,8 %	92,6 %
Assureurs et réassureurs mondiaux	92,7 %	104,2 %	93,2 %	97,3 %
Assureurs et réassureurs internationaux	98,5 %	96,9 %	96,8 %	98,6 %
Données consolidées	95,0 %	100,3 %	94,3 %	96,0 %
Sources du résultat net				
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages :				
Résultat des activités d'assurance				
Assureurs nord-américains	186,4	246,2	711,4	718,5
Assureurs et réassureurs mondiaux	667,6	160,7	2 113,3	1 063,6
Assureurs et réassureurs internationaux	78,6	61,9	229,9	170,6
Résultat des activités d'assurance	932,6	468,8	3 054,6	1 952,7
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(183,8)	(164,9)	(575,3)	(519,2)
	748,8	303,9	2 479,3	1 433,5
Intérêts et dividendes	453,7	200,5	1 172,6	466,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	221,9	241,5	608,2	557,0
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages	1 424,4	745,9	4 260,1	2 457,1
Résultat d'exploitation – Assurance vie et Liquidation de sinistres	33,0	56,1	42,7	162,6
Résultat d'exploitation – Sociétés autres que des sociétés d'assurance	125,9	125,6	162,2	160,2
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(7,9)	422,9	(595,3)	1 572,0
Profits (pertes) nets sur placements	56,0	(457,5)	485,1	(2 069,4)
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	—	—	259,1	—
Charge d'intérêts	(124,8)	(114,4)	(379,5)	(327,1)
Frais généraux du siège social et autres	(15,3)	(19,1)	(29,4)	(78,2)
Résultat avant impôt sur le résultat	1 491,3	759,5	4 205,0	1 877,2
Charge d'impôt	(304,3)	(176,8)	(784,9)	(546,4)
Résultat net	1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Attribuable aux :				
Actionnaires de Fairfax	1 068,9	499,4	3 053,3	1 056,1
Participations ne donnant pas le contrôle	118,1	83,3	366,8	274,7
	1 187,0	582,7	3 420,1	1 330,8
Résultat net par action	45,62 \$	20,71 \$	129,91 \$	43,11 \$
Résultat net dilué par action	42,26 \$	19,31 \$	120,43 \$	40,23 \$
Dividendes en trésorerie versés par action	— \$	— \$	10,00 \$	10,00 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat des activités d'assurance des établissements d'assurance et de réassurance de dommages et le résultat technique, qui est une mesure de performance clé utilisée par la société et le secteur de l'assurance et de réassurance de dommages où la société exerce ses activités. Les ajustements de rapprochement sont i) les autres charges d'exploitation des activités d'assurance telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé du résultat net, ii) l'effet de l'actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période, et iii) l'effet de l'ajustement au titre du risque et autres, qui sont présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et les recouvrements de ces charges.

	Troisième trimestre							
	2023				2022			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	186,4	667,6	78,6	932,6	246,2	160,7	61,9	468,8
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(66,2)	(73,3)	(44,3)	(183,8)	(70,4)	(60,1)	(34,4)	(164,9)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(97,4)	(265,8)	(28,2)	(391,4)	(64,2)	(326,6)	(10,8)	(401,6)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	5,2	(73,7)	2,7	(65,8)	(3,6)	86,6	(2,2)	80,8
Bénéfice (perte) technique	28,0	254,8	8,8	291,6	108,0	(139,4)	14,5	(16,9)
Intérêts et dividendes	120,8	299,7	33,2	453,7	63,2	114,9	22,4	200,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	50,5	143,8	27,6	221,9	96,3	134,0	11,2	241,5
Résultat d'exploitation ajusté – Assurance et réassurance de dommages	199,3	698,3	69,6	967,2	267,5	109,5	48,1	425,1
Ratios mixtes	98,3 %	92,7 %	98,5 %	95,0 %	93,2 %	104,2 %	96,9 %	100,3 %

	Neuf premiers mois							
	2023				2022			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Résultat des activités d'assurance	711,4	2 113,3	229,9	3 054,6	718,5	1 063,6	170,6	1 952,7
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(208,4)	(248,6)	(118,3)	(575,3)	(207,1)	(210,0)	(102,1)	(519,2)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(295,3)	(1 065,4)	(59,2)	(1 419,9)	(144,1)	(691,4)	(54,4)	(889,9)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(4,0)	(112,3)	(0,2)	(116,5)	(30,9)	90,9	5,6	65,6
Bénéfice technique	203,7	687,0	52,2	942,9	336,4	253,1	19,7	609,2
Intérêts et dividendes	319,1	728,2	125,3	1 172,6	148,6	252,5	65,5	466,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	142,8	370,2	95,2	608,2	189,6	334,1	33,3	557,0
Résultat d'exploitation ajusté – Assurance et réassurance de dommages	665,6	1 785,4	272,7	2 723,7	674,6	839,7	118,5	1 632,8
Ratios mixtes	95,8 %	93,2 %	96,8 %	94,3 %	92,6 %	97,3 %	98,6 %	96,0 %

La hausse du résultat des activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, de 463,8 \$ et de 1 101,9 \$ (hausse de 98,9 % et de 56,4 %), est surtout attribuable au secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux et reflète essentiellement une baisse des sinistres liés à des catastrophes de ces périodes mêmes et la croissance du volume des transactions, ce qui a été partiellement contrebalancé par un recul du résultat du secteur comptable Assureurs nord-américains qui reflète surtout une hausse des sinistres liés à des catastrophes de ces périodes mêmes (essentiellement chez Crum & Forster à cause des feux de forêt à Hawaï), comme l'indique le tableau ci-après; ces facteurs étant partiellement neutralisés par l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres dans ces périodes, car les taux d'actualisation en moyenne ont augmenté, ce qui a entraîné une baisse du montant des sinistres et un recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance. La hausse du résultat des activités d'assurance des neuf premiers mois de 2023 reflète aussi l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres, du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres pris en compte dans le résultat des activités d'assurance et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net.

Les activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société ont généré des bénéfices techniques de 291,6 \$ et de 942,9 \$ (ratios mixtes de 95,0 % et de 94,3 %) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, contre une perte technique de 16,9 \$ et un bénéfice technique de 609,2 \$ (ratios mixtes de 100,3 % et de 96,0 %) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète surtout les mêmes facteurs décrits plus haut qui ont eu une incidence sur les résultats des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023.

Le tableau qui suit présente les éléments constituant les ratios mixtes de la société, qui est une mesure de performance en corrélation avec le bénéfice technique, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Assurance et réassurance de dommages	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Résultat technique	291,6	(16,9)	942,9	609,2
Sinistres – année de survenance	66,2 %	73,3 %	65,4 %	67,5 %
Commissions	17,1 %	16,6 %	16,8 %	16,6 %
Charges techniques	12,7 %	11,3 %	13,1 %	12,7 %
Ratio mixte – année de survenance	96,0 %	101,2 %	95,3 %	96,8 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(1,0) %	(0,9) %	(1,0) %	(0,8) %
Ratio mixte – année civile	95,0 %	100,3 %	94,3 %	96,0 %

Le tableau qui suit présente une ventilation du montant non actualisé de l'évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Assureurs nord-américains	(31,3)	(20,4)	(78,4)	(52,9)
Assureurs et réassureurs mondiaux	0,4	(0,4)	5,9	15,1
Assureurs et réassureurs internationaux	(25,0)	(27,0)	(85,4)	(79,8)
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures	(55,9)	(47,8)	(157,9)	(117,6)

Le tableau qui suit présente une ventilation du montant non actualisé des sinistres liés à des catastrophes de la période même pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

	Troisième trimestre				Neuf premiers mois			
	2023		2022		2023		2022	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Feux de forêt à Hawaï	180,3	3,1	—	—	180,3	1,1	—	—
Tremblement de terre en Turquie	10,9	0,2	—	—	111,8	0,7	—	—
Ouragan Ian	—	—	560,6	10,5	—	—	560,6	3,7
Tempêtes de grêle en France	—	—	92,5	1,7	—	—	95,9	0,6
Inondations en Australie	—	—	10,3	0,2	—	—	73,8	0,5
Autres	197,5	3,4	139,9	2,6	423,3	2,5	368,2	2,4
Total des sinistres liés à des catastrophes	388,7	6,7 points	803,3	15,0 points	715,4	4,3 points	1 098,5	7,2 points

1) Déduction faite des primes de restitution.

Le ratio de la charge de commissions du troisième trimestre de 2023 a augmenté en regard de celui du troisième trimestre de 2022, passant de 16,6 % à 17,1 %, ce qui reflète essentiellement une hausse dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux (surtout du fait de l'augmentation des commissions nettes moyennes chez chacune des sociétés en exploitation de ce secteur par suite surtout des changements dans la composition des souscriptions et d'un accord passé avec Brit au troisième trimestre de 2022 au sujet d'un avenant à un transfert de portefeuille de sinistres qui avait été effectué au quatrième trimestre de 2021 et qui avait entraîné une diminution du ratio de commission de Brit au troisième trimestre de 2022), ce qui a été partiellement neutralisé par une baisse dans le secteur comptable Assureurs nord-américains (surtout en raison d'une diminution de la moyenne des commissions, chez Crum & Forster, pour les branches d'assurance accident et maladie et d'assurance automobile des entreprises).

Une analyse des intérêts et dividendes, de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 est fournie à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Une analyse des produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 est fournie à la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » peu après le début du présent rapport de gestion.

Le résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax correspond à 1 068,9 \$ (bénéfice de base par action de 45,62 \$ et bénéfice dilué par action de 42,26 \$) pour le troisième trimestre de 2023 et à 3 053,3 \$ (bénéfice de base par action de 129,91 \$ et bénéfice dilué par action de 120,43 \$) pour les neuf premiers mois de 2023, contre un résultat net positif de 499,4 \$ (bénéfice de base par action de 20,71 \$ et bénéfice dilué par action de 19,31 \$) pour le troisième trimestre de 2022 et de 1 056,1 \$ (bénéfice de base par action de 43,11 \$ et bénéfice dilué par action de 40,23 \$) pour les neuf premiers mois de 2022. L'amélioration de la rentabilité du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 découle surtout de l'augmentation du résultat des activités d'assurance, de la comptabilisation de profits

nets sur placements contrairement à des pertes nettes sur placements comptabilisées pour les périodes comparatives, et de l'accroissement des produits d'intérêts et de dividendes, ce qui a été contrebalancé en partie par les charges financières nettes résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus (contrairement aux produits financiers nets comptabilisés pour les périodes comparatives) et par une hausse de la charge d'impôt. Le résultat des neuf premiers mois de 2023 rend aussi compte d'un profit de 259,1 \$ résultant de la vente d'Ambridge par Brit et de la hausse du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées.

Composantes du résultat net

Résultats techniques et résultats d'exploitation

Le résultat des activités d'assurance, rapproché du résultat technique, des différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages, ainsi que le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres et le résultat d'exploitation du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 sont présentés ci-après. Les intérêts et dividendes, la quote-part des résultats nets positifs (négatifs) d'entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements, par secteur comptable, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 sont présentés à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Assureurs nord-américains

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	68,9 %	61,7 %	65,4 %	60,6 %
Commissions	15,5 %	16,6 %	15,5 %	16,4 %
Charges techniques	15,8 %	16,2 %	16,5 %	16,8 %
Ratio mixte – année de survenance	100,2 %	94,5 %	97,4 %	93,8 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(1,9) %	(1,3) %	(1,6) %	(1,2) %
Ratio mixte – année civile	98,3 %	93,2 %	95,8 %	92,6 %
Primes brutes émises	2 212,9	2 017,2	6 329,1	5 730,1
Primes nettes émises	1 807,3	1 731,8	5 155,0	4 936,0
Produits des activités d'assurance, montant net	1 758,4	1 641,7	5 050,9	4 695,9
Résultat des activités d'assurance	186,4	246,2	711,4	718,5
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(66,2)	(70,4)	(208,4)	(207,1)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(97,4)	(64,2)	(295,3)	(144,1)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	5,2	(3,6)	(4,0)	(30,9)
Bénéfice technique	28,0	108,0	203,7	336,4

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, le secteur comptable Assureurs nord-américains présente un résultat des activités d'assurance de 186,4 \$ et de 711,4 \$, contre 246,2 \$ et 718,5 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022. La diminution du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023, de 59,8 \$ et de 7,1 \$, reflète surtout une hausse des sinistres liés à des catastrophes (essentiellement les feux de forêt à Hawaï) et une diminution des marges de souscription pour l'année de survenance courante chez Crum & Forster, compensées en partie par des hausses chez Northbridge (hausse du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2023, et baisse des sinistres liés à des catastrophes des neuf premiers mois de 2023, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation de la gravité des sinistres non liés à des catastrophes en assurance biens) et par l'avantage accru, chez chacune des sociétés du secteur comptable Assureurs nord-américains, de l'actualisation du montant des sinistres de ces périodes du fait de l'accroissement des taux d'actualisation en moyenne, ce qui a entraîné une diminution du montant des sinistres et un recouvrement de charges afférentes aux activités d'assurance.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, le secteur comptable Assureurs nord-américains a enregistré des bénéfices techniques de 28,0 \$ et de 203,7 \$ (ratios mixtes de 98,3 % et de 95,8 %), contre des bénéfices techniques de 108,0 \$ et de 336,4 \$ (ratios mixtes de 93,2 % et de 92,6 %) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022. La diminution du bénéfice technique du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs mentionnés plus haut, qui ont eu une incidence sur le résultat des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres, qui a eu pour effet d'améliorer le résultat des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023.

Le ratio de la charge de commissions du troisième trimestre et celui des neuf premiers mois de 2023 ont tous deux fléchi, à 15,5 %, comparativement à ceux du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022, qui avaient atteint 16,6 % et 16,4 %, surtout en raison d'une diminution de la moyenne des commissions chez Crum & Forster dans les branches d'assurance accident et maladie et d'assurance automobile des entreprises.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les bénéfices (pertes) techniques des sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Ratios mixtes				Bénéfice (perte) technique			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Northbridge	88,7 %	90,3 %	90,9 %	88,3 %	60,2	49,0	136,0	169,0
Crum & Forster	104,8 %	94,7 %	98,3 %	94,6 %	(45,8)	47,2	46,7	137,6
Zenith National	92,8 %	93,8 %	96,2 %	94,5 %	13,6	11,8	21,0	29,8
Assureurs nord-américains	98,3 %	93,2 %	95,8 %	92,6 %	28,0	108,0	203,7	336,4

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Troisième trimestre				Neuf premiers mois			
	2023		2022		2023		2022	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Feux de forêt à Hawaï	78,3	4,7	—	—	78,3	1,6	—	—
Ouragan Ian	—	—	17,0	1,1	—	—	17,0	0,4
Autres	19,0	1,1	6,5	0,4	49,7	1,1	46,3	1,0
Total des sinistres liés à des catastrophes	97,3	5,8 points	23,5	1,5 point	128,0	2,7 points	63,3	1,4 point

1) Déduction faite des primes de restitution.

Le tableau suivant présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Primes brutes émises				Produits des activités d'assurance, montant net			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Northbridge	613,2	573,3	1 818,5	1 707,1	544,1	517,6	1 528,8	1 478,3
Crum & Forster	1 442,6	1 278,7	3 921,4	3 434,1	1 023,8	933,0	2 972,7	2 672,5
Zenith National	157,1	165,2	589,2	588,9	190,5	191,1	549,4	545,1
Assureurs nord-américains	2 212,9	2 017,2	6 329,1	5 730,1	1 758,4	1 641,7	5 050,9	4 695,9

Les primes brutes émises du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 ont augmenté de 9,7 % et de 10,5 %, en raison surtout de la croissance du volume des transactions chez Crum & Forster (essentiellement dans les branches d'assurance risques successifs et risques spéciaux et d'assurance accident et maladie) et chez Northbridge (surtout en assurance biens) et des tarifs encore à la hausse dans la plupart des branches d'assurance, à l'exclusion de l'assurance contre les accidents du travail, surtout chez Zenith National, dont le tarif continue de baisser.

Les primes nettes émises du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 ont progressé de 4,4 %, respectivement, par suite de la croissance des primes brutes émises, partiellement neutralisée par une baisse de la rétention nette de certaines assurances accident et maladie et par l'effet d'un accord de façade visant les activités d'assurance pour animal de compagnie de Crum & Forster à la suite de la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth chez Crum & Forster, raison pour laquelle aucune assurance n'a été conservée. Le montant net des produits des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 s'est accru de 7,1 % et de 7,6 %, grâce surtout à l'accroissement des primes nettes émises en 2023 et en 2022.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) ont régressé, passant de 1 099,8 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 à 769,8 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, surtout à cause d'une hausse du montant net payé au titre des sinistres et au titre de l'impôt (essentiellement l'impôt que Crum & Forster a payé au cours des neuf premiers mois de 2023 pour la vente de sa participation dans Pet Insurance Group et dans Pethealth le 31 octobre 2022), ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation des primes nettes encaissées et par une hausse des intérêts et dividendes reçus chez chacune des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains.

Assureurs et réassureurs mondiaux

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	65,6 %	80,0 %	65,8 %	71,1 %
Commissions	17,3 %	16,3 %	17,0 %	16,5 %
Charges techniques	9,8 %	7,9 %	10,3 %	9,5 %
Ratio mixte – année de survenance	92,7 %	104,2 %	93,1 %	97,1 %
Évolution défavorable nette des provisions pour sinistres	— %	— %	0,1 %	0,2 %
Ratio mixte – année civile	92,7 %	104,2 %	93,2 %	97,3 %
Primes brutes émises	4 168,6	4 103,4	13 329,4	12 798,0
Primes nettes émises	3 451,8	3 342,0	10 752,8	10 148,0
Produits des activités d'assurance, montant net	3 338,8	3 005,6	9 487,7	8 663,2
Résultat des activités d'assurance	667,6	160,7	2 113,3	1 063,6
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(73,3)	(60,1)	(248,6)	(210,0)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(265,8)	(326,6)	(1 065,4)	(691,4)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	(73,7)	86,6	(112,3)	90,9
Bénéfice (perte) technique	254,8	(139,4)	687,0	253,1

Le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux correspond à 667,6 \$ et à 2 113,3 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, ayant augmenté de 506,9 \$ et de 1 049,7 \$, hausses dont les principales causes sont les suivantes : une diminution du montant des sinistres liés à des catastrophes de ces périodes mêmes chez chacune des sociétés comprises dans ce secteur (comme l'indique le tableau ci-après); la croissance du montant net des produits des activités d'assurance chez chacune des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux (reflétant aussi les hausses tarifaires dans plusieurs branches d'assurance) qui a suffi à contrebalancer grandement la faible hausse des charges techniques. La hausse du résultat des activités d'assurance des neuf premiers mois de 2023 reflète aussi l'avantage accru de l'actualisation du montant des sinistres, du fait des taux d'actualisation plus élevés utilisés pour la période, ce qui a donné lieu à un montant réduit des sinistres pris en compte dans le résultat des activités d'assurance et à des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance dans l'état consolidé du résultat net.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux a enregistré des bénéfices techniques de 254,8 \$ et de 687,0 \$ (ratios mixtes de 92,7 % et de 93,2 %), contre une perte technique de 139,4 \$ et un bénéfice technique de 253,1 \$ (ratios mixtes de 104,2 % et de 97,3 %) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022. La hausse du bénéfice technique du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs mentionnés plus haut, qui ont eu une incidence sur le résultat des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage issu de l'actualisation du montant des sinistres, qui a eu pour effet d'améliorer le résultat des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023.

Le ratio de la charge de commissions du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 a augmenté en regard de celui des périodes correspondantes de 2022, passant de 16,3 % et de 16,5 % à 17,3 % et à 17,0 %, ce qui reflète essentiellement une augmentation des commissions nettes moyennes chez chacune des sociétés en exploitation dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, par suite surtout des changements dans la composition des souscriptions, d'un accord passé avec Brit au troisième trimestre de 2022 au sujet d'un avenant à un transfert de portefeuille de sinistres qui avait été effectué au quatrième trimestre de 2021 et qui avait entraîné une diminution du ratio de commission de Brit au troisième trimestre de 2022, et de la vente d'Ambridge par Brit en mai 2023 qui a entraîné une hausse du ratio de commission de Brit pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023.

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 a augmenté en atteignant 9,8 % et 10,3 %, contre 7,9 % et 9,5 % pour les périodes correspondantes de 2022, surtout en raison d'une augmentation du coût du personnel chez chacune des sociétés du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux qui continuent à investir pour favoriser la croissance de leurs activités.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les résultats techniques des sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Ratios mixtes				Bénéfice (perte) technique			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Allied World	89,3 %	90,2 %	90,6 %	91,5 %	125,8	104,8	318,5	261,0
Odyssey Group	94,7 %	107,8 %	95,1 %	99,1 %	82,8	(117,4)	219,5	36,0
Brit	94,0 %	117,4 %	93,2 %	102,2 %	46,2	(126,8)	149,0	(43,9)
Assureurs et réassureurs mondiaux	92,7 %	104,2 %	93,2 %	97,3 %	254,8	(139,4)	687,0	253,1

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Troisième trimestre				Neuf premiers mois			
	2023		2022		2023		2022	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Tremblement de terre								
en Turquie	8,3	0,2	—	—	105,1	1,0	—	—
Feux de forêt à Hawaï	102,0	2,9	—	—	102,0	1,0	—	—
Ouragan Ian	—	—	543,6	16,5	—	—	543,6	5,9
Tempêtes de grêle								
en France	—	—	92,5	2,8	—	—	95,9	1,0
Inondations								
en Australie ²⁾	—	—	10,3	0,3	—	—	73,8	0,8
Autres	152,4	4,4	116,9	3,6	337,2	3,4	246,2	2,7
Total des sinistres liés à des catastrophes	262,7	7,5 points	763,3	23,2 points	544,3	5,4 points	959,5	10,4 points

1) Déduction faite des primes de reconstitution.

2) Essentiellement les sinistres attritionnels liés à des catastrophes chez Odyssey Group et Allied World.

Le tableau suivant présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Primes brutes émises				Produits des activités d'assurance, montant net			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Allied World	1 623,2	1 524,8	5 379,0	5 065,9	1 224,2	1 133,5	3 598,1	3 266,7
Odyssey Group	1 621,9	1 617,6	5 018,0	4 793,8	1 379,5	1 305,1	3 887,9	3 679,7
Brit	923,5	961,0	2 932,4	2 938,3	735,1	567,0	2 001,7	1 716,8
Assureurs et réassureurs mondiaux	4 168,6	4 103,4	13 329,4	12 798,0	3 338,8	3 005,6	9 487,7	8 663,2

Les primes brutes émises du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 ont augmenté de 1,6 % et de 4,2 %, surtout en raison de la croissance du volume des transactions chez Allied World (essentiellement dans toutes les principales branches de réassurance du secteur Réassureurs mondiaux) et chez Odyssey Group (essentiellement en réassurance biens aux États-Unis et en réassurance risques divers par traité aux États-Unis), grâce à des tarifs toujours favorables en réassurance, ce qui a été partiellement neutralisé par une faible baisse chez Brit, surtout en assurance risques divers.

Les primes nettes émises du troisième trimestre de 2023 se sont accrues de 3,3 % par suite de la croissance des primes brutes émises et d'une augmentation des primes nettes conservées chez Allied World (principalement en assurance responsabilité professionnelle mondiale) et chez Odyssey Group (principalement une diminution de la rétrocession de risques de catastrophes), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par un accroissement de cessions chez Brit, ce qui reflète surtout le remboursement de primes à la suite de l'accord passé au troisième trimestre de 2022 au sujet d'un avenant à un transfert de portefeuille de sinistres qui avait été effectué au quatrième trimestre de 2021. Les primes nettes émises des neuf premiers mois de 2023 ont progressé de 6,0 %, reflétant essentiellement les mêmes facteurs cités pour le troisième trimestre de 2023, sauf en ce qui concerne Brit, qui, en sus de l'effet du transfert du portefeuille de sinistres, a accru ses rétentions du fait surtout d'une utilisation réduite de la réassurance contre les catastrophes, proportionnellement à la réduction de son exposition brute.

Le montant net des produits des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 s'est accru de 11,1 % et de 9,5 %, grâce surtout à l'accroissement des primes nettes émises en 2023 et en 2022.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté, passant de 2 877,9 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 à 2 991,0 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, en raison surtout d'une augmentation des primes nettes encaissées chez Odyssey Group et Brit, et d'une hausse des intérêts et dividendes reçus chez chacune des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, ce facteur étant partiellement neutralisé par l'encaissement sur un transfert de portefeuille chez Odyssey Group au cours des neuf premiers mois de 2022, par une hausse du montant net payé au titre des sinistres chez toutes les sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, et par une hausse des paiements d'impôt chez Odyssey Group.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, les filiales faisant partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux ont payé des dividendes totalisant 135,6 \$ (216,2 \$ en 2022) aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Le 23 juin 2023, la société a acquis des actions d'Allied World auprès des actionnaires minoritaires pour une contrepartie de 30,6 \$ en trésorerie, augmentant ainsi sa participation dans Allied World, qui était de 82,9 %, à 83,4 %.

Assureurs et réassureurs internationaux

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	62,1 %	64,7 %	63,0 %	66,0 %
Commissions	20,5 %	18,3 %	19,2 %	18,2 %
Charges techniques	20,1 %	19,8 %	19,8 %	20,3 %
Ratio mixte – année de survenance	102,7 %	102,8 %	102,0 %	104,5 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(4,2) %	(5,9) %	(5,2) %	(5,9) %
Ratio mixte – année civile	98,5 %	96,9 %	96,8 %	98,6 %
Primes brutes émises	848,1	762,9	2 652,5	2 231,1
Primes nettes émises	578,8	499,3	1 683,9	1 445,0
Produits des activités d'assurance, montant net	598,2	472,0	1 632,0	1 429,3
Résultat des activités d'assurance	78,6	61,9	229,9	170,6
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(44,3)	(34,4)	(118,3)	(102,1)
Actualisation du montant des sinistres et de celui des sinistres cédés comptabilisés pour la période	(28,2)	(10,8)	(59,2)	(54,4)
Variations de l'ajustement au titre du risque et autres	2,7	(2,2)	(0,2)	5,6
Bénéfice technique	8,8	14,5	52,2	19,7

Le résultat des activités d'assurance du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux correspond à 78,6 \$ pour le troisième trimestre de 2023, soit une hausse de 16,7 \$ qui est surtout attribuable au groupe de réassurance (essentiellement une baisse des sinistres contrebalancée partiellement par une hausse des commissions), à Fairfax Latin America (essentiellement l'avantage net accru de l'actualisation du montant des sinistres et l'absence de sinistres liés à des catastrophes chez Fairfax Brasil, contrairement aux sinistres survenus et liés à des catastrophes en assurance agricole chez Fairfax Brasil au troisième trimestre de 2022) et à Bryte Insurance (essentiellement une hausse du montant net des produits des activités d'assurance et une baisse du montant des sinistres, facteurs partiellement neutralisés par une diminution du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures), le tout étant partiellement contrebalancé par une baisse chez Eurolife General (essentiellement les sinistres liés aux feux de forêt et à l'ouragan Daniel en Grèce). Le résultat des activités d'assurance correspond à 229,9 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, soit une hausse de 59,3 \$ qui est surtout attribuable à Fairfax Latin America (essentiellement à cause des mêmes facteurs cités pour le troisième trimestre de 2023, contrebalancés en partie par une diminution de l'avantage net de l'actualisation du montant des sinistres chez Fairfax Brasil), au groupe de réassurance (essentiellement une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, contrebalancée partiellement par une hausse des commissions) et à Bryte Insurance (essentiellement l'absence de sinistres liés à des catastrophes, contrairement à de tels sinistres occasionnés par les inondations subies dans la province du KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud, pour les neuf premiers mois de 2022), le tout étant partiellement contrebalancé par des baisses chez Fairfax Asia (essentiellement une baisse du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, compensée en partie par une hausse plus faible des charges par rapport à la hausse des produits des activités d'assurance) et chez Eurolife General (essentiellement à cause des mêmes facteurs cités pour le troisième trimestre de 2023).

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux a enregistré des bénéfices techniques de 8,8 \$ et de 52,2 \$ (ratios mixtes de 98,5 % et de 96,8 %), contre des bénéfices techniques de 14,5 \$ et de 19,7 \$ (ratios mixtes de 96,9 % et de 98,6 %) pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022. La hausse du bénéfice technique des neuf premiers mois de 2023 reflète surtout les mêmes facteurs mentionnés plus haut qui ont eu une incidence sur le résultat des activités d'assurance, sauf pour ce qui est de l'avantage net issu de l'actualisation du montant des sinistres qui a donné lieu à un meilleur résultat des activités d'assurance chez la plupart des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les neuf premiers mois de 2023, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution du bénéfice technique de Fairfax Central and Eastern Europe (essentiellement à cause d'une hausse du ratio des sinistres par rapport aux primes).

Le ratio de la charge de commissions du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 a augmenté en regard de celui des périodes correspondantes de 2022, passant de 18,3 % et de 18,2 % à 20,5 % et à 19,2 %, ce qui reflète essentiellement une hausse de la charge de commissions chez le groupe de réassurance et Fairfax Latin America.

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes, de 20,1 % pour le troisième trimestre de 2023, est assez comparable à celui de 19,8 % du troisième trimestre de 2022, tandis que celui de 19,8 % des neuf premiers mois de 2023 est meilleur que le ratio de 20,3 % des neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète surtout la croissance du montant net des produits des activités d'assurance, alors que les autres éléments des charges techniques n'ont que légèrement augmenté, chez Fairfax Asia.

Le tableau suivant présente les ratios mixtes et les bénéfiques (pertes) techniques des sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Ratios mixtes				Bénéfice (perte) technique			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Groupe de réassurance	92,8 %	99,9 %	95,6 %	97,1 %	7,8	0,2	15,2	8,8
Bryte Insurance	98,1 %	96,0 %	98,3 %	102,9 %	1,4	2,7	3,7	(6,1)
Fairfax Asia	93,7 %	90,2 %	94,8 %	90,8 %	8,7	7,6	16,6	20,0
Fairfax Latin America	94,2 %	100,3 %	94,6 %	111,6 %	6,4	(0,4)	16,3	(30,1)
Fairfax Central and Eastern Europe	97,7 %	95,1 %	95,7 %	92,0 %	3,3	5,4	17,3	26,5
Eurolife General	212,5 %	107,0 %	134,7 %	98,5 %	(18,8)	(1,0)	(16,9)	0,6
Assureurs et réassureurs internationaux	98,5 %	96,9 %	96,8 %	98,6 %	8,8	14,5	52,2	19,7

Le tableau suivant présente les primes brutes émises (tierce partie) et le montant net des produits des activités d'assurance de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2023 et de 2022.

	Primes brutes émises				Produits des activités d'assurance, montant net			
	Troisième trimestre		Neuf premiers mois		Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Groupe de réassurance	46,5	38,8	129,7	102,6	103,1	97,2	309,7	266,2
Bryte Insurance	103,3	91,3	313,2	299,5	75,6	64,1	223,2	225,3
Fairfax Asia	174,4	185,4	736,5	568,9	123,9	60,2	284,2	193,2
Fairfax Latin America	343,3	303,5	913,9	821,6	137,1	128,1	374,3	367,8
Fairfax Central and Eastern Europe	158,0	125,0	491,7	380,7	138,5	103,9	381,1	317,6
Eurolife General	22,6	18,9	67,5	57,8	20,0	18,5	59,5	59,2
Assureurs et réassureurs internationaux	848,1	762,9	2 652,5	2 231,1	598,2	472,0	1 632,0	1 429,3

Les primes brutes émises du troisième trimestre de 2023 ont grimpé de 11,2 %, surtout grâce à leur augmentation chez toutes les sociétés en exploitation dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux, sauf chez Fairfax Asia (principalement chez Singapore Re à cause du non-renouvellement de certains accords de façade). Les primes brutes émises des neuf premiers mois de 2023 ont bondi de 18,9 %, car elles ont surtout augmenté chez Fairfax Asia (principalement chez Singapore Re du fait de l'augmentation des renouvellements, des hausses tarifaires et des nouvelles transactions, et chez Pacific Insurance dans ses branches d'assurance biens, maritime, équipements et matériels techniques, et accident) et chez Fairfax Central and Eastern Europe (principalement chez Polish Re dans ses branches d'assurance biens et agricole, et chez Colonnade Insurance dans ses branches d'assurance de dommages et d'assurance accident et maladie).

Les primes nettes émises du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 ont progressé de 15,9 % et de 16,5 %, à la mesure de la croissance des primes brutes émises. Le montant net des produits des activités d'assurance du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 a augmenté de 26,7 % et de 14,2 %, grâce surtout aux primes nettes émises en 2022 et en 2023.

Assurance vie et liquidation de sinistres

	Troisième trimestre					
	2023			2022		
	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total
Primes nettes émises	40,8	0,4	41,2	37,9	0,2	38,1
Produits des activités d'assurance	25,4	3,9	29,3	25,8	5,5	31,3
Charges afférentes aux activités d'assurance	(21,6)	5,2	(16,4)	(28,7)	2,8	(25,9)
Résultat net des activités de réassurance	(0,3)	(2,8)	(3,1)	(0,6)	(0,7)	(1,3)
Résultat des activités d'assurance	3,5	6,3	9,8	(3,5)	7,6	4,1

	Neuf premiers mois					
	2023			2022		
	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total	Eurolife	Liquidation de sinistres	Total
Primes nettes émises	136,8	13,6	150,4	129,4	0,5	129,9
Produits des activités d'assurance	84,9	24,6	109,5	85,4	16,3	101,7
Charges afférentes aux activités d'assurance	(68,8)	(76,8)	(145,6)	(80,7)	9,9	(70,8)
Résultat net des activités de réassurance	(1,7)	23,6	21,9	(0,7)	0,2	(0,5)
Résultat des activités d'assurance	14,4	(28,6)	(14,2)	4,0	26,4	30,4

Eurolife émet surtout des polices d'assurance vie traditionnelle (assurance vie mixte, rentes différées, assurance vie entière et assurance vie temporaire), des assurances collectives, y compris les prestations de retraite, et des assurances accident et maladie. Les produits des activités d'assurance d'Eurolife de 84,9 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 proviennent essentiellement des polices d'assurance vie traditionnelle (assurance vie entière et assurance vie temporaire), des assurances collectives, y compris les prestations de retraite, et des assurances accident et maladie. Les charges afférentes aux activités d'assurance d'Eurolife des neuf premiers mois de 2023, de 68,8 \$, représentent essentiellement le montant net des prestations versées aux titulaires de police et des sinistres, les charges de commissions nettes et les autres éléments des charges techniques.

Le secteur comptable Liquidation de sinistres gère les activités de liquidation de sinistres de la société aux États-Unis et continue à gérer la presque totalité des provisions pour sinistres latents de la société. Les charges afférentes aux activités d'assurance du secteur Liquidation de sinistres, qui s'élèvent à 76,8 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, tiennent compte d'un montant non actualisé de 73,8 \$ en tant qu'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, principalement en lien avec des sinistres latents résultant d'une augmentation récente de litiges et des coûts correspondants.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

	Troisième trimestre					Troisième trimestre				
	2023					2022				
	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾
Produits des activités ordinaires	451,1	65,8	246,9	980,7	1 744,5	453,8	53,3	165,4	725,1	1 397,6
Charges	(420,0)	(62,2)	(235,6)	(919,3)	(1 637,1)	(415,6)	(53,3)	(163,8)	(681,4)	(1 314,1)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres	31,1	3,6	11,3	61,4	107,4	38,2	—	1,6	43,7	83,5
Intérêts et dividendes	2,4	(21,6)	—	0,4	(18,8)	2,4	(6,5)	—	0,4	(3,7)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	—	37,1	(0,3)	0,5	37,3	—	45,0	0,1	0,7	45,8
Résultat d'exploitation	33,5	19,1	11,0	62,3	125,9	40,6	38,5	1,7	44,8	125,6

	Neuf premiers mois					Neuf premiers mois				
	2023					2022				
	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾	Restaurants et commerces de détail	Fairfax India	Thomas Cook India	Autres ¹⁾	Total ²⁾
Produits des activités ordinaires	1 299,4	200,2	685,4	2 677,5	4 862,5	1 270,6	160,4	378,1	2 104,0	3 913,1
Charges	(1 221,7)	(195,0)	(661,2)	(2 713,1)	(4 791,0)	(1 175,4)	(152,6)	(376,4)	(2 194,0)	(3 898,4)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres	77,7	5,2	24,2	(35,6)	71,5	95,2	7,8	1,7	(90,0)	14,7
Intérêts et dividendes	7,3	(51,4)	—	1,1	(43,0)	7,2	34,1	—	(5,0)	36,3
Quote-part du résultat net des entreprises associées	—	133,1	(0,4)	1,0	133,7	—	107,2	0,3	1,7	109,2
Résultat d'exploitation	85,0	86,9	23,8	(33,5)	162,2	102,4	149,1	2,0	(93,3)	160,2

1) Essentiellement AGT, Dexterra Group, Boat Rocker, Farmers Edge et Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022).

2) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Restaurants et commerces de détail

L'accroissement des produits des activités ordinaires et des charges du secteur comptable Restaurants et commerces de détail pour les neuf premiers mois de 2023 reflète surtout la croissance du volume des ventes chez Société de Recettes Illimitées, principalement en raison de l'absence des restrictions liées à la COVID-19 dans les neuf premiers mois de 2023 par rapport aux neuf premiers mois de 2022. L'augmentation des produits des activités ordinaires des neuf premiers mois de 2023 découle aussi des prix majorés dans les menus de restaurants à cause de l'inflation. La hausse des charges des neuf premiers mois de 2023 découle aussi d'une augmentation du coût des ventes, en raison de l'inflation touchant le secteur de l'alimentation, et d'une hausse de la charge de rémunération chez Société de Recettes Illimitées, qui ont eu une incidence défavorable sur le résultat avant impôt, charges d'intérêts et autres par rapport à un an plus tôt.

Fairfax India

La hausse des produits des activités ordinaires et des charges de Fairfax India pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 s'explique surtout par la consolidation de Maxop par Fairfax India en 2022, ce facteur étant partiellement contrebalancé par une réduction des produits des activités ordinaires et des charges de Fairchem Organics par suite surtout d'une diminution du coût des ventes et d'une baisse correspondante des prix de vente.

Les intérêts et dividendes rendent compte des commissions de performance de Fairfax India destinées à Fairfax, lesquelles représentent des montants à payer de 20,4 \$ et de 41,5 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 (montant à payer de 4,8 \$ et reprise de montant à payer de 45,3 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022). La période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (la « troisième période de calcul ») est la prochaine période de trois ans consécutifs, après le 31 décembre 2020, pour laquelle une commission de performance sera due, et si c'est le cas, la commission sera payée au cours du premier semestre de 2024. Les commissions de performance sont des transactions intragroupe qui sont éliminées lors de la consolidation.

Thomas Cook India

La hausse des produits des activités ordinaires et des charges de Thomas Cook India pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 résulte surtout de la croissance du volume des ventes réalisée dans tous les secteurs, grâce à une intensification des voyages intérieurs et internationaux, car le secteur du tourisme est toujours en nette reprise en 2023.

Autres

L'accroissement des produits et des charges du secteur Autres du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023 traduit surtout la croissance du volume des ventes chez Boat Rocker et Dexterra Group, et la consolidation de Grivalia Hospitality (le 5 juillet 2022), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la déconsolidation de Pethealth (le 31 octobre 2022) et par une perte de valeur hors trésorerie comptabilisée pour les neuf premiers mois de 2022 à l'égard de la participation de la société dans Farmers Edge. L'augmentation des produits et des charges du secteur Autres pour les neuf premiers mois de 2023 reflète aussi la croissance du volume des ventes chez AGT.

Placements

Voir la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » qui figure à la première page du présent rapport de gestion pour des renseignements complémentaires sur les intérêts et dividendes et la quote-part des résultats nets des entreprises associées.

Profits (pertes) nets sur placements

Les profits (pertes) nets sur placements des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022 se ventilent comme suit :

	Troisième trimestre					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires ¹⁾	(0,8)	100,3	99,5	167,6	(253,5)	(85,9)
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	17,5	17,5	—	(26,3)	(26,3)
Autres dérivés sur actions ^{2), 3), 4)}	84,0	87,6	171,6	54,8	(140,3)	(85,5)
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	(15,3)	—	(15,3)	42,9	—	42,9
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	67,9	205,4	273,3	265,3	(420,1)	(154,8)
Obligations	(84,7)	(111,9)	(196,6)	(92,1)	(210,0)	(302,1)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(28,8)	28,7	(0,1)	34,7	25,0	59,7
Total des obligations	(113,5)	(83,2)	(196,7)	(57,4)	(185,0)	(242,4)
Change	(16,6)	(9,0)	(25,6)	108,4	(141,9)	(33,5)
Autres	8,7	(3,7)	5,0	(51,7)	24,9	(26,8)
Profits (pertes) nets sur placements	(53,5)	109,5	56,0	264,6	(722,1)	(457,5)

	Neuf premiers mois					
	2023			2022		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires ¹⁾	9,5	432,7	442,2	251,6	(744,3)	(492,7)
Obligations et actions privilégiées – convertibles	—	76,4	76,4	11,7	(226,4)	(214,7)
Autres dérivés sur actions ^{2), 3), 4)}	107,8	179,7	287,5	222,8	(330,9)	(108,1)
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	44,4	—	44,4	45,2	—	45,2
Autres	(3,1)	—	(3,1)	4,6	—	4,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	158,6	688,8	847,4	535,9	(1 301,6)	(765,7)
Obligations	(442,6)	232,5	(210,1)	(135,1)	(1 174,5)	(1 309,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	(75,3)	2,4	(72,9)	134,9	24,8	159,7
Total des obligations	(517,9)	234,9	(283,0)	(0,2)	(1 149,7)	(1 149,9)
Change	(101,4)	30,2	(71,2)	312,0	(377,9)	(65,9)
Autres	(20,6)	12,5	(8,1)	(41,0)	(46,9)	(87,9)
Profits (pertes) nets sur placements	(481,3)	966,4	485,1	806,7	(2 876,1)	(2 069,4)

1) Le 31 août 2022, Stelco Holdings Inc. a racheté 5,1 millions de ses actions ordinaires en circulation en vertu de son offre publique de rachat importante, ce qui a donné lieu à la perte d'un certain droit que détenait un autre investisseur et à une augmentation, à 20,5 %, de la participation de la société dans Stelco. Par conséquent, la société a commencé à comptabiliser sa participation dans Stelco selon la méthode de la mise en équivalence et a donc reclassé des profits latents de 151,9 \$ dans les profits réalisés pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022, l'effet net étant nul dans l'état consolidé du résultat net.

2) Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados.

3) Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur des swaps sur rendement total pour lesquels la partie contractante doit régler en trésorerie, chaque trimestre ou chaque mois, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision précédente, en dépit du fait que les positions sur swaps sur rendement total restent ouvertes après le règlement en trésorerie.

4) Le 6 avril 2022, la société a acquis 25,0 millions d'actions ordinaires d'Atlas en exerçant ses bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie globale en trésorerie de 201,3 \$. Par conséquent, elle a comptabilisé une perte nette sur placements de 37,2 \$ (qui reflète des profits réalisés de 58,6 \$ sur des profits latents de 95,8 \$ inscrits antérieurement) par suite de la décomptabilisation des bons de souscription.

Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers : Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, les positions acheteur de la société sur des titres de capitaux propres se sont soldées par des profits nets de 273,3 \$ et de 847,4 \$, contre des pertes nettes de 154,8 \$ et de 765,7 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2022. Les profits nets sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres, de 273,3 \$ pour le troisième trimestre de 2023, se composent principalement de profits nets résultant de dérivés sur d'autres titres de capitaux propres (171,6 \$ représentant surtout des profits nets de 162,0 \$ sur des swaps sur rendement total d'actions que la société détenait encore sur des actions à droit de vote subalterne de Fairfax) et résultant d'actions ordinaires (99,5 \$). Les profits nets sur les positions acheteurs sur titres de capitaux propres, soit 847,4 \$ pour les neuf premiers mois de 2023, représentent essentiellement les éléments suivants : profits nets sur des actions ordinaires (442,2 \$), sur des dérivés sur d'autres titres de capitaux propres (287,5 \$, qui reflètent essentiellement des profits nets sur des swaps sur rendement total d'actions que la société détenait encore sur des actions à droit de vote subalterne de Fairfax) et sur des obligations convertibles et actions privilégiées convertibles (76,4 \$); profits réalisés sur la cession de Résolu (44,2 \$); et profits nets sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (30,5 \$).

Les pertes nettes sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres du troisième trimestre de 2022, de 154,8 \$, représentaient essentiellement les pertes nettes sur des actions ordinaires (85,9 \$) et sur des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur (81,6 \$), partiellement compensées par des profits nets sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (57,8 \$). Les pertes nettes sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres des neuf premiers mois de 2022, de 765,7 \$, représentaient essentiellement les pertes nettes sur des actions ordinaires (492,7 \$), sur des obligations convertibles et actions privilégiées convertibles (214,7 \$) et sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (146,9 \$), partiellement compensées par des profits nets sur des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur (98,3 \$).

Obligations : Les pertes nettes de 196,7 \$ sur des obligations pour le troisième trimestre de 2023 (242,4 \$ en 2022) représentent principalement des pertes nettes de 169,0 \$ sur des obligations du Trésor américain. Les pertes nettes de 283,0 \$ sur des obligations pour les neuf premiers mois de 2023 (1 149,9 \$ en 2022) se composent essentiellement de pertes nettes sur des obligations du Trésor américain (271,0 \$) et sur les placements de la société en contrats à terme sur obligations du Trésor américain, qui ont donné lieu à des pertes nettes de 72,9 \$ pour les neuf premiers mois de 2023 (profits nets de 159,7 \$ en 2022), compensées en partie par des profits nets sur des obligations d'État du Brésil (36,8 \$) et sur des obligations de sociétés et autres obligations (26,7 \$).

Effet du change : Les pertes de change nettes du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2023, de 25,6 \$ et de 71,2 \$ (33,5 \$ et 65,9 \$ en 2022), représentent des pertes nettes sur les activités de souscription, soit 7,8 \$ et 64,1 \$, et des pertes de change nettes sur les activités d'investissement, soit 58,8 \$ et 7,6 \$, partiellement compensées par des profits nets sur des contrats de change de 41,0 \$ et de 0,5 \$.

Charge d'intérêts

Les charges d'intérêts, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés du résultat net des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022, se ventilent comme suit :

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Charge d'intérêts sur les emprunts :				
Société de portefeuille	65,8	65,7	200,0	188,1
Sociétés d'assurance et de réassurance	14,9	14,2	45,1	44,5
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	32,0	23,2	96,7	59,4
	<u>112,7</u>	<u>103,1</u>	<u>341,8</u>	<u>292,0</u>
Charges d'intérêts sur les obligations locatives ²⁾ :				
Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	3,6	3,3	10,8	10,4
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	8,5	8,0	26,9	24,7
	<u>12,1</u>	<u>11,3</u>	<u>37,7</u>	<u>35,1</u>
Charge d'intérêts	<u>124,8</u>	<u>114,4</u>	<u>379,5</u>	<u>327,1</u>

1) Les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance et les charges d'intérêts correspondantes sont sans droit de recours contre la société de portefeuille.

2) Soit la charge de désactualisation des obligations locatives calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La hausse des charges d'intérêts des neuf premiers mois de 2023 sur les emprunts de la société de portefeuille s'explique surtout par l'émission, en août 2022, de billets de premier rang non garantis, à 5,625 %, échéant en 2032, d'un capital de 750,0 \$.

La hausse des charges d'intérêts sur les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 reflète principalement une augmentation des emprunts chez Société de Recettes Illimitées en raison de sa transformation en société fermée le 28 octobre 2022 et, chez AGT, la variation de certains passifs liés à des rachats concernant surtout Boat Rocker et une majoration des taux d'intérêt sur les facilités de crédit de plusieurs sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Les charges d'intérêts, par secteur comptable, sont présentées à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Frais généraux du siège social et autres

Les frais généraux du siège social et autres représentent essentiellement les charges de toutes les sociétés de portefeuille du groupe (frais généraux du siège social), déduction faite des honoraires de gestion de placements et d'administration gagnés par la société de portefeuille, des produits d'intérêts et de dividendes générés sur la trésorerie et les placements de la société de portefeuille et de la quote-part du résultat net des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille.

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Frais généraux du siège social imputés à Fairfax	41,7	39,8	160,4	121,4
Frais généraux du siège social imputés aux sociétés de portefeuille filiales	10,9	13,0	43,0	40,0
Amortissement hors trésorerie d'immobilisations incorporelles et pertes de valeur hors trésorerie du goodwill imputés aux sociétés de portefeuille filiales ¹⁾	22,9	22,7	68,6	68,6
Charges du siège social et autres charges ²⁾	75,5	75,5	272,0	230,0
Intérêts et dividendes de la société de portefeuille	12,4	2,6	17,9	(16,2)
Quote-part du résultat net positif des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille	(12,1)	(12,6)	(89,2)	(61,9)
Produits d'honoraires de gestion de placements et d'administration et autres produits ³⁾	(60,5)	(46,4)	(171,3)	(73,7)
	<u>15,3</u>	<u>19,1</u>	<u>29,4</u>	<u>78,2</u>

1) L'amortissement hors trésorerie des immobilisations incorporelles se rapporte essentiellement aux relations clients et aux relations courtiers.

2) Présentées en tant que Charges du siège social et autres charges dans l'état consolidé du résultat net et en tant que Frais généraux du siège social et autres frais à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

3) Présentées en tant qu'élimination de consolidation, à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Les frais généraux du siège social imputés à Fairfax pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 se sont accrus en regard de ceux des périodes correspondantes de 2022 en passant de 39,8 \$ et de 121,4 \$ à 41,7 \$ et à 160,4 \$, surtout à cause d'une hausse de la charge de rémunération du personnel et des frais de services-conseils. La hausse des neuf premiers mois de 2023 découle aussi de l'augmentation des dons de bienfaisance.

Les honoraires de gestion de placements et d'administration et autres produits de 60,5 \$ et de 171,3 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 (46,4 \$ et 73,7 \$ en 2022) tiennent compte des commissions de performance de Fairfax India destinées à Fairfax, lesquelles représentent des commissions à payer de 20,4 \$ et de 41,5 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, contre des commissions à payer de 4,8 \$ pour le troisième trimestre de 2022 et une reprise de commissions à payer de 45,3 \$ pour les neuf premiers mois de 2022.

Compte non tenu des commissions de performance de Fairfax India, les honoraires de gestion de placements et d'administration et autres produits de 40,1 \$ et de 129,8 \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023 (41,6 \$ et 119,0 \$ pour les périodes correspondantes de 2022) reflètent surtout une hausse des honoraires gagnés par Hamblin Watsa au cours des neuf premiers mois de 2023 par suite de la croissance du portefeuille de placements sous-jacent que Hamblin Watsa gère pour le compte des filiales d'assurance, de réassurance et de liquidation de sinistres de Fairfax.

Les intérêts et dividendes, la quote-part du résultat net des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements attribuables au secteur comptable Siège social et autres sont présentés à la sous-rubrique « Rendement des placements » de la rubrique « Aperçu des résultats consolidés » peu après le début du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Pour en savoir plus sur la charge d'impôt sur le résultat des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2023 et de 2022, voir la note 14 (Impôt sur le résultat) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

État de la situation financière par secteur comptable

Les états de la situation financière par secteur comptable de la société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 présentent les actifs, les passifs et les participations ne donnant pas le contrôle de chacun des secteurs comptables de la société selon les méthodes comptables de la société, qui sont conformes aux IFRS. Ces états rendent compte, le cas échéant, des ajustements comptables du prix d'acquisition associés principalement au goodwill et aux immobilisations incorporelles qui ont été établis au moment de l'acquisition initiale des filiales ou d'une acquisition ultérieure réalisée par étapes. Certaines filiales de la société détiennent des participations dans d'autres filiales de Fairfax (les « sociétés affiliées ») qui sont comptabilisées au coût. Les soldes des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées ne sont pas présentés séparément et ils sont éliminés dans la colonne « Siège social et éliminations ».

	30 septembre 2023					31 décembre 2022				
	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ¹⁾	Données consolidées	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ¹⁾	Données consolidées
Actif										
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	256,8	—	—	973,8	1 230,6	316,6	—	—	1 029,2	1 345,8
Créances découlant de contrats d'assurance	852,3	10,2	—	—	862,5	636,2	12,7	—	—	648,9
Placements de portefeuille ¹⁾	53 987,3	4 052,3	2 135,5	(1 066,7)	59 108,4	49 038,9	4 275,5	2 119,3	(1 109,0)	54 324,7
Actifs au titre des contrats d'assurance	45,6	—	—	(45,6)	—	46,4	—	—	(46,4)	—
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	10 299,2	394,5	—	(980,4)	9 713,3	10 348,5	413,2	—	(1 070,2)	9 691,5
Actifs d'impôt différé	(120,0)	0,8	50,6	210,8	142,2	(40,6)	(6,4)	54,5	129,8	137,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	3 317,6	6,8	2 161,1	0,4	5 485,9	3 396,8	7,5	2 284,4	0,3	5 689,0
Montants à recevoir de sociétés affiliées	214,1	368,3	—	(582,4)	—	206,3	364,1	—	(570,4)	—
Autres actifs	2 132,2	1 084,9	4 309,2	269,6	7 795,9	1 673,7	832,5	4 153,2	321,9	6 981,3
Participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax ²⁾	167,1	29,3	—	(196,4)	—	167,1	29,3	—	(196,4)	—
Total de l'actif	71 152,2	5 947,1	8 656,4	(1 416,9)	84 338,8	65 789,9	5 928,4	8 611,4	(1 511,2)	78 818,5
Passif										
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 313,3	274,1	2 436,4	374,8	5 398,6	1 901,8	257,6	2 430,7	216,5	4 806,6
Obligations au titre de dérivés	215,2	6,9	56,5	55,9	334,5	113,5	—	58,2	19,3	191,0
Passifs d'impôt différé	645,7	62,0	263,0	192,1	1 162,8	516,7	43,2	252,4	55,7	868,0
Montants à payer au titre des contrats d'assurance	788,4	609,5	—	—	1 397,9	785,4	617,3	—	—	1 402,7
Passifs au titre de contrats d'assurance	38 940,8	3 858,3	—	(983,6)	41 815,5	36 967,8	4 009,2	—	(1 070,4)	39 906,6
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	41,2	0,5	—	(41,7)	—	37,6	(0,2)	—	(37,4)	—
Montants à payer à des sociétés affiliées	9,3	—	129,8	(139,1)	—	17,1	0,4	82,4	(99,9)	—
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	725,4	—	—	5 867,7	6 593,1	733,4	—	—	5 887,6	6 621,0
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	—	—	2 031,9	7,0	2 038,9	—	—	1 996,9	7,0	2 003,9
Total du passif	43 679,3	4 811,3	4 917,6	5 333,1	58 741,3	41 073,3	4 927,5	4 820,6	4 978,4	55 799,8
Capitaux propres										
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	25 081,1	1 135,8	2 130,7	(6 750,0)	21 597,6	22 504,1	1 000,9	2 100,4	(6 489,6)	19 115,8
Participations ne donnant pas le contrôle	2 391,8	—	1 608,1	—	3 999,9	2 212,5	—	1 690,4	—	3 902,9
Total des capitaux propres	27 472,9	1 135,8	3 738,8	(6 750,0)	25 597,5	24 716,6	1 000,9	3 790,8	(6 489,6)	23 018,7
Total du passif et des capitaux propres	71 152,2	5 947,1	8 656,4	(1 416,9)	84 338,8	65 789,9	5 928,4	8 611,4	(1 511,2)	78 818,5

1) Compte tenu des participations intragroupe dans des filiales de Fairfax hors du secteur de l'assurance qui sont comptabilisées au coût et éliminées lors de la consolidation.

2) Participations intragroupe dans les filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax comptabilisées au coût, éliminées lors de la consolidation.

3) La colonne Siège social et éliminations comprend la société de portefeuille, les filiales qui sont des sociétés de portefeuille intermédiaires, ainsi que les écritures de consolidation et d'élimination. Les plus importantes de ces écritures sont l'élimination de la réassurance intragroupe offerte par le groupe de réassurance et la réassurance fournie par Odyssey Group et Allied World aux assureurs en première ligne affiliés.

Gestion des risques financiers

Au 30 septembre 2023, il n'y avait pas eu de changement important dans les risques auxquels la société était exposée ni dans les méthodes que la société utilisait pour gérer ces expositions aux risques comparativement à ceux relevés au 31 décembre 2022 et présentés dans le rapport annuel 2022 de la société, sauf ce qui est décrit à la note 15 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Situation financière

Gestion du capital

Voir la rubrique « Gestion du capital » à la note 15 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement analysés ci-après sont présentés au tableau consolidé des flux de trésorerie qui fait partie des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, sauf les « entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) » qui sont présentées à la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » qui figure vers la fin du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté en 2023 pour s'établir à 4 083,1 \$, ayant totalisé 3 678,3 \$ en 2022, principalement en raison d'une augmentation des primes nettes encaissées et d'une augmentation des intérêts et dividendes reçus, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une augmentation du montant net payé au titre des sinistres et par une hausse des paiements d'impôt.

Activités d'investissement des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022

Les ventes de participations dans des entreprises associées, de 832,2 \$ en 2023, représentent essentiellement les produits tirés de la vente de la participation de la société dans Résolu pour une contrepartie en trésorerie de 622,5 \$ (20,50 \$ par action ordinaire de Résolu).

Les achats de participations dans des entreprises associées, de 324,7 \$ en 2023, reflètent essentiellement une augmentation des actions ordinaires d'Atlas acquises par suite de l'exercice des bons de souscription d'actions d'Atlas pour une contrepartie globale en trésorerie de 78,7 \$, les achats de certains titres détenus par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados, ainsi qu'une prise de participation additionnelle dans l'aéroport de Bangalore par Fairfax India pour une contrepartie en trésorerie de 75,0 \$. Les achats de participations dans des entreprises associées, de 270,6 \$ en 2022, reflétaient essentiellement une augmentation des actions ordinaires d'Atlas acquises par suite de l'exercice des bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie globale en trésorerie de 201,3 \$.

Les achats de filiales pour 216,0 \$ en 2022, déduction faite de la trésorerie acquise, représentaient essentiellement l'acquisition de Grivalia Hospitality pour une contrepartie en trésorerie de 194,6 \$, déduction faite d'une trésorerie de 56,6 \$ qui figurait dans l'état de la situation financière de Grivalia Hospitality à la date de l'acquisition.

Le produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée, de 128,7 \$ en 2023, représente essentiellement la vente d'Ambridge par Brit.

Activités de financement des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022

Le produit tiré des emprunts de la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance de 743,4 \$ en 2022 représentait surtout le produit net tiré de l'émission de billets de premier rang non garantis d'un capital de 750,0 \$, à 5,625 %, échéant en 2032.

Les emprunts nets sur la facilité de crédit renouvelable de la société de portefeuille, de 100,0 \$ en 2022, reflétaient essentiellement des liquidités intermédiaires additionnelles permettant de soutenir la croissance des sociétés d'assurance et de réassurance dans un contexte de prix favorable.

Le montant de 133,5 \$ relatif aux rachats d'actions de filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle en 2023 représente principalement le rachat d'actions d'Allied World auprès d'actionnaires minoritaires pour une contrepartie de 30,6 \$ en trésorerie et le rachat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités lancées par Fairfax India.

Le montant de 792,8 \$ relatif aux rachats d'actions de filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle en 2022 représentait principalement le rachat d'actions d'Allied World auprès d'actionnaires minoritaires pour une contrepartie de 650,0 \$ en trésorerie, le rachat d'actions ordinaires de Fairfax India auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et le rachat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités lancées par Fairfax India.

Société de portefeuille

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les placements de la société de portefeuille totalisaient 1 230,6 \$ (ou 1 174,6 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 56,0 \$), contre 1 345,8 \$ au 31 décembre 2022 (ou 1 326,4 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 19,4 \$).

Les principales transactions de trésorerie et d'investissement au cours des neuf premiers mois de 2023 comprennent le versement de dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées de 282,1 \$, le rachat de 257 589 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 179,8 \$, des apports de capital de 85,0 \$ au groupe Liquidation de sinistres aux États-Unis et les rachats d'actions d'Allied World auprès d'actionnaires minoritaires pour une contrepartie en trésorerie de 30,6 \$, ces facteurs étant partiellement neutralisés par les dividendes reçus de sociétés d'assurance et de réassurance de 407,9 \$ (compte tenu d'un dividende exceptionnel de 275,0 \$ que Brit a versé à la société de portefeuille grâce au produit net que Brit a reçu pour la vente d'Ambridge, qui était son entreprise de souscripteur gestionnaire général).

La valeur comptable de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille a aussi été influencée par les facteurs suivants : l'encaissement d'honoraires de gestion de placements et d'administration; les décaissements au titre des frais généraux du siège social; les paiements d'intérêts sur les emprunts et les variations de la juste valeur des placements de la société de portefeuille.

La société estime que la trésorerie et les placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés de la société de portefeuille) de 1 174,6 \$ au 30 septembre 2023 offrent assez de liquidités à la société de portefeuille pour qu'elle puisse s'acquitter de ses engagements connus pour le reste de 2023. La société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion de placements et d'administration de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance et de Fairfax India, ainsi que des revenus d'investissement sur sa trésorerie et ses placements, et des dividendes de ses filiales d'assurance et de réassurance. Pour accroître davantage ses liquidités, la société de portefeuille peut prélever des montants sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$.

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour le reste de 2023 sont les paiements d'intérêts, de frais généraux du siège social, de dividendes sur actions privilégiées et d'impôt sur le résultat, les remboursements éventuels d'emprunts sur la facilité de crédit renouvelable, le cas échéant, les paiements relatifs à d'autres activités d'investissement et l'acquisition prévue d'une participation additionnelle dans Gulf Insurance. En 2023, la société pourrait aussi faire des paiements pour ses sociétés d'assurance et de réassurance afin de soutenir leurs initiatives de souscription dans des marchés d'assurance favorables.

Par ailleurs, aux termes de la vente de RiverStone Barbados en 2021, la société avait garanti, par le biais d'instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (*Asset Value Loan Notes*), certains titres détenus par l'acheteur et certaines des sociétés affiliées de celui-ci jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus sur ordre de cette dernière, dont un nombre restant d'une valeur de 352,3 \$ était encore détenu au 30 septembre 2023 et doit être acheté ou vendu avant la fin de 2023.

Sociétés d'assurance et de réassurance

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la trésorerie et les placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les placements à court terme donnés en garantie d'engagements au titre des dérivés) ont diminué de 2 995,4 \$, ce qui s'explique surtout par l'affectation de trésorerie et le réinvestissement du produit net résultant de la vente et de l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain à court terme dans certaines obligations de sociétés et autres obligations, dans certaines autres obligations d'État et dans l'achat de prêts hypothécaires de premier rang.

Valeur comptable d'une action (montant de base)

Valeur comptable d'une action (montant de base)

Au 30 septembre 2023, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires totalisaient 20 262,1 \$, soit 876,55 \$ par action (montant de base), contre 17 780,3 \$, ou 762,28 \$ par action (montant de base), au 31 décembre 2022, soit une hausse de 15,0 % du montant de base par action pour les neuf premiers mois de 2023 (ou une hausse de 16,4 % après ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2023). Au cours des neuf premiers mois de 2023, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base par action a baissé en raison surtout du rachat de 257 589 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, ce qui a été partiellement contrebalancé par des attributions nettes de droits à des paiements fondés sur des actions qui correspondent à 48 122 actions à droit de vote subalterne qui étaient autodétenues. Au 30 septembre 2023, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 115 838.

Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée

Le tableau ci-après présente l'excédent (l'insuffisance), avant impôt, de la juste valeur, par rapport à la valeur comptable ajustée, des placements dans des entreprises associées hors du secteur de l'assurance et dans certaines filiales consolidées hors du secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille. Ces montants, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements. Au 30 septembre 2023, le total des excédents, avant impôt, de la juste valeur de ces placements sur leur valeur comptable ajustée correspondait à 600,9 \$ (310,0 \$ au 31 décembre 2022).

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur	Valeur comptable ajustée	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée	Juste valeur	Valeur comptable ajustée	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ajustée
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance ¹⁾ :						
Eurobank	1 844,6	1 801,7	42,9	1 344,5	1 507,6	(163,1)
Poseidon (antérieurement Atlas) ²⁾	2 046,3	1 673,2	373,1	1 864,7	1 506,3	358,4
Quess	257,9	480,9	(223,0)	222,2	447,1	(224,9)
Tous les autres	1 770,5	1 679,9	90,6	2 252,9	1 957,0	295,9
	<u>5 919,3</u>	<u>5 635,7</u>	<u>283,6</u>	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>	<u>266,3</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ³⁾ :						
Fairfax India	625,6	532,6	93,0	585,3	517,0	68,3
Thomas Cook India	491,1	216,9	274,2	292,8	214,0	78,8
Autres ⁴⁾	162,8	212,7	(49,9)	174,8	278,2	(103,4)
	<u>1 279,5</u>	<u>962,2</u>	<u>317,3</u>	<u>1 052,9</u>	<u>1 009,2</u>	<u>43,7</u>
	<u>7 198,8</u>	<u>6 597,9</u>	<u>600,9</u>	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>

1) Les valeurs comptables ajustées et les justes valeurs des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont celles qui sont présentées à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Elles excluent les participations dans les entreprises associées que détiennent Fairfax India (dont l'aéroport de Bangalore), Thomas Cook India (y compris sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker.

2) Le 28 mars 2023, Poseidon a été convertie en société fermée. Par conséquent, la société a estimé que la juste valeur de sa participation dans Poseidon au 30 septembre 2023 correspondait à 2 046,3 \$ sur la base du prix d'achat en trésorerie de 15,50 \$ par action ordinaire d'Atlas Corp. dans le cadre de la transaction décrite à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

3) La juste valeur des participations de la société dans les sociétés cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance, soit Fairfax India, Thomas Cook India, Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge, correspond à la quote-part revenant à la société (calculée au prorata de ses participations) de la capitalisation boursière de ces filiales établie en fonction du prix de leurs actions coté à la date des états financiers. La valeur comptable ajustée de chaque filiale représente le total des capitaux propres de la filiale, tel qu'il figure dans les états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, diminué des participations de la filiale ne donnant pas le contrôle telles qu'elles sont prises en compte à la note 12 (Total des capitaux propres) de ces états financiers consolidés intermédiaires.

4) Soit Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 29 septembre 2023, la société en a lancé une nouvelle le 30 septembre 2023, aux termes de laquelle elle est autorisée, jusqu'à l'expiration de l'offre le 29 septembre 2024, à racheter tout au plus 2 341 564 actions à droit de vote subalterne, 751 034 actions privilégiées de série C, 178 415 actions privilégiées de série D, 543 613 actions privilégiées de série E, 175 309 actions privilégiées de série F, 771 984 actions privilégiées de série G, 228 015 actions privilégiées de série H, 1 042 010 actions privilégiées de série I, 157 989 actions privilégiées de série J, 950 000 actions privilégiées de série K et 919 600 actions privilégiées de série M, ce qui représente quelque 10 % du flottant des actions à droit de vote subalterne et de chaque série d'actions privilégiées. Les décisions concernant les rachats futurs seront prises compte tenu des conditions du marché, du prix des actions et d'autres facteurs, dont les occasions d'investir en capital de croissance. Il est possible d'obtenir l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire général de la société.

Comptabilité et présentation de l'information financière

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

En raison de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, la société a revu certains de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière chez ses filiales d'assurance et de réassurance et chez la société de portefeuille. Les changements importants touchant les contrôles internes ont porté essentiellement sur la gouvernance d'application et sur les contrôles en vue de l'application initiale d'IFRS 17 et sur les contrôles réguliers des procédés actuariels et du processus d'information financière de la société, y compris l'application des méthodes comptables conformes à IFRS 17 et des jugements et estimations importants, l'utilisation de nouveaux systèmes de technologie de l'information et le rapprochement de données financières établies selon IFRS 4 de celles établies selon IFRS 17.

Adoption d'IFRS 17 Contrats d'assurance

L'adoption d'IFRS 17 par la société le 1^{er} janvier 2023 est mentionnée à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. L'information financière complémentaire ci-après résume les ajustements de reclassement et les ajustements de valeur apportés aux états consolidés retraités de la situation financière au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022, ainsi qu'aux états consolidés retraités du résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 1^{er} janvier 2022

(en millions de dollars américains)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieure- ment	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Actif						
Trésorerie et placements de la société de portefeuille		1 478,3	—	—	1 478,3	Trésorerie et placements de la société de portefeuille
Créances découlant de contrats d'assurance	1	6 883,2	(6 324,9)	91,8	650,1	Créances découlant de contrats d'assurance
Frais d'acquisition de primes différés	2 3	1 924,1	(1 924,1)	—	—	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus
Montants à recouvrer des réassureurs		12 090,5	(2 566,2)	368,8	9 893,1	Actifs d'impôt différé
Actifs d'impôt différé		522,4	—	(73,3)	449,1	Autres actifs
Autres actifs		63 746,9	(64,6)	(28,5)	63 653,8	Total de l'actif
Total de l'actif		86 645,4	(10 879,8)	358,8	76 124,4	
Passif						
Passifs d'impôt différé		598,8	—	(12,3)	586,5	Passifs d'impôt différé
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	3, 4	4 493,5	(2 444,8)	(222,7)	1 826,0	Montants à payer au titre de contrats d'assurance
Passifs au titre de contrats d'assurance	1, 2, 4	47 346,5	(8 062,3)	458,0	39 742,2	Passifs au titre de contrats d'assurance
Autres passifs		12 891,3	(372,7)	(25,1)	12 493,5	Autres passifs
Total du passif		65 330,1	(10 879,8)	197,9	54 648,2	Total du passif
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Voir tableau ci-après	15 049,6	—	150,2	15 199,8	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées		1 335,5	—	—	1 335,5	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		16 385,1	—	150,2	16 535,3	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		4 930,2	—	10,7	4 940,9	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres		21 315,3	—	160,9	21 476,2	Total des capitaux propres
		86 645,4	(10 879,8)	358,8	76 124,4	
Valeur comptable d'une action (montant de base)		630,60 \$		6,29 \$	636,89 \$	

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2022

(en millions de dollars américains)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieurement	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Actif						
Trésorerie et placements de la société de portefeuille		1 345,8	—	—	1 345,8	Trésorerie et placements de la société de portefeuille
Créances découlant de contrats d'assurance	1	7 907,5	(7 214,0)	(44,6)	648,9	Créances découlant de contrats d'assurance
Frais d'acquisition de primes différés	2	2 170,3	(2 170,3)	—	—	
Montants à recouvrer des réassureurs	3	13 115,8	(3 045,6)	(378,7)	9 691,5	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus
Actifs d'impôt différé		492,1	—	(354,8)	137,3	Actifs d'impôt différé
Autres actifs		67 093,6	(75,2)	(23,4)	66 995,0	Autres actifs
Total de l'actif		92 125,1	(12 505,1)	(801,5)	78 818,5	Total de l'actif
Passif						
Passifs d'impôt différé		496,7	—	371,3	868,0	Passifs d'impôt différé
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	3, 4	5 061,9	(3 561,6)	(97,6)	1 402,7	Montants à payer au titre de contrats d'assurance
Passifs au titre de contrats d'assurance	1, 2, 4	52 199,6	(8 565,2)	(3 727,8)	39 906,6	Passifs au titre de contrats d'assurance
Autres passifs		14 031,1	(378,3)	(30,3)	13 622,5	Autres passifs
Total du passif		71 789,3	(12 505,1)	(3 484,4)	55 799,8	Total du passif
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Voir tableau ci-après	15 340,7	—	2 439,6	17 780,3	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées		1 335,5	—	—	1 335,5	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		16 676,2	—	2 439,6	19 115,8	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		3 659,6	—	243,3	3 902,9	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres		20 335,8	—	2 682,9	23 018,7	Total des capitaux propres
		92 125,1	(12 505,1)	(801,5)	78 818,5	
Valeur comptable d'une action (montant de base)		657,68 \$		104,60 \$	762,28 \$	

Les augmentations cumulatives des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se présentent comme suit :

	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires présentés antérieurement [valeur comptable d'une action (montant de base) : 657,68 \$ au 31 décembre 2022; 630,60 \$ au 1 ^{er} janvier 2022]	15 340,7	15 049,6
Ajustements de valeur au titre d'IFRS 17 :		
Actualisation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 668,7	1 536,9
Introduction d'un ajustement pour tenir compte d'un risque spécifique au titre du risque non financier pour la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	(1 635,5)	(1 421,8)
Report des frais d'acquisition et changements dans les charges attribuables	443,1	385,7
Élément de perte, exclusion faite du composant recouvrement de perte	(359,6)	(387,5)
Écart de change et autres ajustements de valeur	292,3	108,5
Impôt sur le résultat différé	(726,1)	(60,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(243,3)	(10,7)
	2 439,6	150,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires retraités [valeur comptable d'une action (montant de base) : 762,28 \$ au 31 décembre 2022; 636,89 \$ au 1 ^{er} janvier 2022]	17 780,3	15 199,8

Les ajustements de reclassement et de valeur présentés dans les états consolidés retraités de la situation financière ci-dessus reflètent principalement ce qui suit :

Note	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur
1	Les primes d'assurance à recevoir, les primes de réassurance à recevoir et les fonds retenus à recevoir sont inclus au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur significatif
2	Les frais d'acquisition de primes différés sont inclus au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur
3	Les montants à recouvrer des réassureurs, les montants à payer aux réassureurs (auparavant inclus au poste « Montants à payer au titre de contrats d'assurance ») et les frais d'acquisition de primes différés cédés (auparavant inclus au poste « Montants à payer au titre de contrats de réassurance ») sont pris en compte au poste « Actifs au titre des contrats de réassurance détenus » selon IFRS 17.	Les sinistres cédés sont évalués sur une base actualisée à l'aide de courbes de taux sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et les caractéristiques de liquidité des contrats de réassurance, et à l'aide de l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de taux en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes pour illiquidité. Sont également pris en compte la comptabilisation d'une marge sur services contractuels et un composant recouvrement de perte.
4	Divers soldes de montants à payer au titre des contrats d'assurance (commissions à payer, taxes sur les primes à payer, avances et dépôts des titulaires de police et autres éléments) sont pris en compte au poste « Passifs au titre des contrats d'assurance » selon IFRS 17.	Le montant brut des sinistres est évalué sur une base actualisée à l'aide de courbes de taux sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et les caractéristiques de liquidité des contrats de réassurance, et à l'aide de l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de taux en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes pour illiquidité. Sont également pris en compte la comptabilisation d'une marge sur services contractuels, un élément de perte, le report de charges et un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

Poste des états financiers selon IFRS 4	Notes	Montants présentés antérieurement	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur	Montants retraités	Poste des états financiers selon IFRS 17
Primes brutes émises		20 893,5	(20 893,5)	—	—	<i>Ces postes ne figurent plus dans les états consolidés du résultat net; se reporter au rapport de gestion de la société</i>
Primes nettes émises		16 658,9	(16 658,9)	—	—	
Primes brutes acquises	1 2	19 324,4	(1 071,6) (16 729,2)	(66,9) 1 199,7	18 185,9 (15 529,5)	Assurance Produits des activités d'assurance
Primes cédées aux réassureurs	3	(4 013,5)	751,9	(36,0)	2 656,4	Charges afférentes aux activités d'assurance
	4		2 928,0	(303,3)	(3 297,6)	Résultat net des activités d'assurance
					2 624,7	Coût de réassurance
					(672,9)	Recouvrement des charges afférentes aux activités d'assurance
					1 983,5	Résultat net des activités de réassurance
	5		(581,4)	122,4	(459,0)	Résultat des activités d'assurance Autres charges d'exploitation des activités d'assurance
	6		—	1 951,9	1 951,9	Produits financiers nets résultant des contrats d'assurance
	6		—	(379,9)	(379,9)	Charges financières nettes résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus
					3 096,5	
Primes nettes acquises		15 310,9				
Sinistres, montant brut	2	(13 079,0)	13 079,0	—	—	
Sinistres cédés aux réassureurs	4	2 910,5	(2 910,5)	—	—	
Sinistres, montant net		(10 168,5)				
Charges d'exploitation	2, 5	(2 223,5)	2 223,5	—	—	
Commissions, montant net	1, 2, 3	(2 540,3)	2 540,3	—	—	
Intérêts et dividendes		628,5	—	—	628,5	Produits de placement Intérêts et dividendes
Quote-part du résultat des entreprises associées		758,4	—	5,6	764,0	Quote-part du résultat des entreprises associées
Pertes nettes sur placements		(2 281,4)	—	212,0	(2 069,4)	Pertes nettes sur placements
					(676,9)	
Autres produits		3 913,1	—	—	3 913,1	Autres produits et charges Produits non liés à l'assurance
Autres charges		(3 898,4)	—	—	(3 898,4)	Charges non liées à l'assurance
Charge d'intérêts		(327,1)	—	—	(327,1)	Charge d'intérêts
			(230,0)	—	(230,0)	Charges du siège social et autres
					(542,4)	
Résultat avant impôt sur le résultat		(828,3)	—	2 705,5	1 877,2	Résultat avant impôt sur le résultat
(Charge) produit d'impôt		12,2	—	(558,6)	(546,4)	Charge d'impôt
Résultat net		(816,1)	—	2 146,9	1 330,8	Résultat net
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax		(831,0)	—	1 887,1	1 056,1	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle		14,9	—	259,8	274,7	Participations ne donnant pas le contrôle
		(816,1)	—	2 146,9	1 330,8	
Résultat net par action		(36,44) \$			43,11 \$	
Résultat net dilué par action		(36,44) \$			40,23 \$	

Les ajustements de reclassement et de valeur présentés dans les états consolidés retraités du résultat net ci-dessus reflètent principalement ce qui suit :

Note	Ajustements de reclassement	Ajustements de valeur
1	La charge de commissions sur les acceptations en réassurance est déduite des produits des activités d'assurance, alors qu'elle était auparavant incluse au poste « Commissions, montant net ».	Modifications des tendances en matière de résultat brut et autres ajustements
2	Les éléments suivants selon IFRS 4 sont inclus au poste « Charges afférentes aux activités d'assurance » selon IFRS 17 : <ul style="list-style-type: none"> les sinistres, montant brut; les commissions brutes, qui étaient auparavant prises en compte au poste « Commissions, montant net »; les autres frais d'acquisition et certaines charges d'exploitation, lesquels, dans les deux cas, étaient auparavant inclus dans les charges d'exploitation. 	Le montant nécessaire pour amener le montant brut des sinistres à sa valeur actualisée à l'aide des courbes de taux sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de taux en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes pour illiquidité. Ces ajustements de valeur représentent une différence temporaire, puisque les effets de l'actualisation et l'application d'un ajustement au titre du risque seront annulés par le biais des produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et par le biais des charges afférentes aux activités d'assurance, respectivement, de manière à ramener le sinistre au montant qui sera payé.
3	Compensation des produits de commissions tirés des primes cédées avec le coût de réassurance, alors que ces produits étaient auparavant inclus au poste « Commissions, montant net ».	Modifications des tendances en matière de produits tirés des primes cédées et autres ajustements
4	Les sinistres cédés aux réassureurs selon IFRS 4 sont présentés au poste « Recouvrements des charges afférentes aux activités d'assurance » selon IFRS 17.	Le montant nécessaire pour amener les sinistres cédés aux réassureurs à leur valeur actualisée à l'aide des courbes de taux sans risque, ajustées pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats de réassurance, ainsi que l'application d'un ajustement au titre du risque. La société détermine les courbes de taux en utilisant les taux de change spécifiques disponibles sur le marché et les primes pour illiquidité. Ces ajustements de valeur représentent une différence temporaire, puisque les effets de l'actualisation et l'application d'un ajustement au titre du risque seront annulés par le biais des produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus et par le biais des recouvrements de charges afférentes aux activités d'assurance, respectivement.
5	La partie des charges d'exploitation selon IFRS 4 qui a été déterminée comme n'étant pas directement attribuable est présentée au poste « Autres charges d'exploitation des activités d'assurance » selon IFRS 17.	Aucun ajustement de valeur
6	Aucun ajustement de reclassement	Désactualisation du montant brut des sinistres et des sinistres cédés de manière à ramener ces montants à leur valeur de règlement finale

Données trimestrielles¹⁾

	30 septembre 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021
				Montants retraités	Montants retraités	Montants retraités	Montants retraités	
Produits des activités ordinaires	8 329,2	7 602,5	8 205,6	9 282,1	6 664,3	5 565,2	5 895,0	6 928,3
Résultat net	1 187,0	829,1	1 404,0	2 480,9	582,7	49,3	698,8	987,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	1 068,9	734,4	1 250,0	2 318,1	499,4	(32,0)	588,7	931,3
Résultat net par action	45,62 \$	31,10 \$	53,17 \$	98,62 \$	20,71 \$	(1,83) \$	24,23 \$	35,66 \$
Résultat net dilué par action	42,26 \$	28,80 \$	49,38 \$	91,87 \$	19,31 \$	(1,83) \$	22,67 \$	33,64 \$

1) Les données trimestrielles du trimestre clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été retraitées pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, comme il est décrit à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Les résultats d'exploitation des sociétés d'assurance et de réassurance de la société ont été touchés et pourraient continuer d'être touchés par l'incertitude économique découlant de la poussée inflationniste et de la hausse des taux d'intérêt. Les résultats de chaque trimestre ont été touchés (et pourraient continuer de l'être) par les sinistres liés à d'importantes catastrophes naturelles ou autres catastrophes, par l'évolution favorable ou défavorable des provisions pour sinistres et par des règlements ou des commutations, qui peuvent avoir lieu n'importe quand, et ils ont été largement influencés (et devraient continuer de l'être) par les profits nets ou les pertes nettes sur placements, lesquels peuvent se produire à un moment qu'on ne peut prédire.

Par ailleurs, l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 a eu une incidence sur les résultats d'exploitation des sociétés d'assurance et de réassurance de la société pour les neuf premiers mois de 2023 et tout l'exercice 2022 du fait de l'introduction de l'actualisation des provisions nettes pour sinistres et d'un ajustement au titre du risque afin de tenir compte de l'incertitude liée au calendrier et au montant des flux de trésorerie découlant des risques non financiers, lesquels peuvent se produire à un moment qu'on ne peut prédire, et elle a eu (et devrait continuer d'avoir) une incidence significative sur le résultat net.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent document pourraient constituer des énoncés prospectifs et sont fournies aux termes des dispositions exonératoires de responsabilité de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats ou la performance réels ou les réalisations de Fairfax diffèrent de façon importante des résultats, de la performance ou des réalisations futurs exprimés ou suggérés par ces informations et énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, notre capacité à réaliser des acquisitions et autres transactions stratégiques selon les conditions et les échéanciers envisagés et d'en tirer les avantages attendus; la réduction du résultat net si les provisions pour sinistres de la société se révélaient insuffisantes; les pertes techniques liées aux risques assurés par la société qui pourraient être plus élevées que prévu; la survenance d'événements catastrophiques dont la fréquence et la gravité seraient supérieures à nos estimations; les changements dans les variables du marché, notamment une variation défavorable des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions et des écarts de crédit, ce qui pourrait influencer négativement sur notre portefeuille de placements; les cycles du marché de l'assurance et la situation économique générale qui peuvent avoir une influence considérable sur nos tarifs et ceux de nos concurrents ainsi que sur la capacité à souscrire de nouveaux contrats; des provisions insuffisantes pour les sinistres liés à l'amiante et à la pollution environnementale et autres sinistres latents; l'exposition au risque de crédit dans l'éventualité où nos réassureurs ne réussiraient pas à effectuer les paiements prévus par nos contrats de réassurance; l'exposition au risque de crédit si les assurés, les assureurs ou les réassureurs intermédiaires ne nous versent pas les primes qui nous sont dues ou si nos assurés ne nous remboursent pas le montant des franchises que nous avons payées en leur nom; notre incapacité à préserver les notations de notre dette à long terme, l'incapacité pour nos filiales d'avoir une bonne note de solvabilité ou de capacité de règlement de sinistres et l'effet d'un abaissement de ces notations sur les transactions que nous ou nos filiales avons conclues sur des dérivés; les risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; le risque que nous réglions un sinistre plus tôt que prévu ou que nous recevions un remboursement de réassurance plus tard que prévu; les risques liés aux utilisations que nous pourrions faire d'instruments dérivés; la possibilité que les méthodes de couverture que nous pourrions employer ne permettent pas d'atteindre l'objectif voulu en matière de gestion des risques; un fléchissement dans la demande des produits d'assurance et de réassurance ou l'intensification de la concurrence dans ce secteur; l'effet des questions touchant les nouveaux sinistres et leur couverture ou l'échec de l'une des méthodes de limitation des pertes que nous employons; notre incapacité à avoir accès à la trésorerie de nos filiales; notre incapacité à obtenir les niveaux de capital requis selon des modalités favorables, s'il y a lieu; la perte d'employés clés; notre incapacité à obtenir de la réassurance pour des montants suffisants, à des prix raisonnables ou selon des modalités qui nous protègent d'une façon appropriée; l'adoption de lois soumettant nos activités à des exigences défavorables additionnelles ou à une surveillance ou à une réglementation accrue, y compris d'autres règlements de nature fiscale, aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres territoires où nous exerçons des activités; les risques liés aux lois et aux règlements applicables en matière de sanctions et de pratiques de corruption applicables dans les territoires étrangers où nous exerçons nos activités; les risques liés aux enquêtes du gouvernement sur les pratiques ou tout autre acte du secteur de l'assurance ainsi qu'aux litiges ou à la publicité négative impliquant ce secteur; les risques liés à la situation politique et à d'autres facteurs dans les pays où nous exerçons nos activités; les risques liés aux poursuites judiciaires ou réglementaires ou à des litiges importants; les pannes de nos systèmes informatiques et de traitement des données ainsi que les atteintes à la sécurité de ces systèmes; l'influence exercée par notre principal actionnaire; les fluctuations défavorables des taux de change; notre dépendance envers des courtiers indépendants sur lesquels nous exerçons un contrôle minime; les risques opérationnels, les risques liés à l'information financière et les autres risques associés à l'application d'IFRS 17; la dépréciation de la valeur comptable de notre goodwill, de nos immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou de nos participations dans les entreprises associées; notre incapacité à réaliser nos actifs d'impôt différé; les changements technologiques ou autres changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande ou les tarifs de nos produits d'assurance; les perturbations de nos systèmes de technologies de l'information; les évaluations et les mécanismes de partage du marché qui peuvent avoir une incidence défavorable sur nos filiales d'assurance; les risques associés à la pandémie de COVID-19, aux conflits en Ukraine et en Israël, à d'autres événements géopolitiques et crises économiques dans le monde; les risques associés aux récents événements ayant secoué le secteur bancaire et qui ont soulevé de grandes inquiétudes parmi les joueurs sur les marchés quant aux risques d'illiquidité, de défaillance et de non-exécution que les banques, les autres institutions financières et le secteur des services financiers en général pourraient présenter. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans notre dernier rapport annuel publié, qui peut être consulté à www.fairfax.ca, et dans notre prospectus préalable de base (sous la rubrique « Facteurs de risque ») déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com. Fairfax décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières

La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, à l'aide de différents types de mesure et types de ratio. Parmi ces mesures et ratios, certains ont été utilisés systématiquement et présentés régulièrement dans les rapports annuels et l'information financière intermédiaire de la société, ne sont pas définis dans les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent.

Mesures financières complémentaires

Montant net des produits des activités d'assurance – Cette mesure de l'activité de souscription correspond aux produits des activités d'assurance, moins le coût de réassurance, tels que ces deux éléments sont présentés dans l'état consolidé du résultat net.

Valeur comptable d'une action (montant de base) – La société considère que la valeur comptable d'une action (montant de base) est une mesure de performance clé, puisque l'un des objectifs qu'elle s'est fixés est d'accumuler de la valeur pour les actionnaires à long terme en augmentant la valeur comptable d'une action (montant de base) au taux annuel composé de 15 % sur le long terme. La société établit cette mesure en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation. Ces chiffres sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière et à la rubrique « Actions ordinaires » de la note 12 (Total des capitaux propres), respectivement, des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base)** reflète le pourcentage de variation de cette valeur depuis la clôture du dernier exercice jusqu'à la clôture de la période considérée. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base) ajustée pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire** est calculée de la même manière, sauf qu'on présume que le dividende annuel de 10,00 \$ par action ordinaire payé au premier trimestre de 2023 n'a pas été payé et que la valeur comptable d'une action (montant de base) à la clôture de la période considérée serait donc plus élevée.

Positions sur titres de capitaux propres – Le terme **positions acheteur sur titres de capitaux propres** désigne les positions acheteur de la société sur des actions et des titres assimilables à des actions qu'elle détient à des fins de placement, tandis que le terme **positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers** désigne le total des positions acheteur de la société sur titres de capitaux propres et de leurs rendements. Les « positions acheteur sur titres de capitaux propres » ne tiennent pas compte des placements de la société dans les entreprises associées et les coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, ni des autres placements en actions et en titres assimilables à des actions, qui sont considérés comme des placements stratégiques à long terme. Ces mesures sont présentées et expliquées à la note 15 (Gestion des risques financiers), sous la rubrique « Risque de marché », des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Mesures de la gestion du capital

La dette nette, le total net des capitaux permanents, le total des capitaux permanents, le ratio dette nette/total des capitaux propres, le ratio dette nette/total net des capitaux permanents et le ratio dette totale/total des capitaux permanents sont des mesures et des ratios que la société utilise pour évaluer le degré de levier financier utilisé dans ses activités. La société utilise aussi un **ratio de couverture des intérêts** ainsi qu'un **ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées** afin de mesurer sa capacité de s'acquitter du service de la dette et de verser des dividendes à ses actionnaires privilégiés. Ces mesures et ces ratios sont calculés en fonction des montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, compte tenu et compte non tenu des soldes pertinents des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance, et ils sont présentés et expliqués à la note 15 (Gestion des risques financiers) y afférente, sous la rubrique « Gestion du capital ».

Mesures d'un ensemble de secteurs

Assurance et réassurance de dommages – Dans le présent rapport de gestion, toute référence aux activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société exclut les activités d'assurance vie et de liquidation de sinistres de la société. La société est d'avis que ce regroupement de données sectorielles est utile pour évaluer la performance de ses principales sociétés d'assurance et de réassurance de dommages et elle a toujours présenté les mesures financières de cette manière, notamment les primes nettes émises, les primes nettes acquises, le bénéfice (la perte) technique et le résultat d'exploitation, conformément à l'information présentée à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Toute référence aux activités « **d'assurance et de réassurance** » inclut les activités d'assurance et de réassurance de dommages, les activités d'assurance vie et les activités de liquidation de sinistres.

Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus – Cette mesure représente la variation nette de la valeur comptable des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de la société résultant de l'incidence de la valeur temps de l'argent. Elle correspond à la somme des montants respectifs présentés dans l'état consolidé du résultat net.

Résultat d'exploitation – Il s'agit d'une mesure de la performance des activités d'exploitation, avant impôt, qui exclut les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, les profits (pertes) nets sur les placements, les charges d'intérêts ainsi que les frais généraux du siège social et autres, mais qui inclut les produits d'intérêts et de dividendes et la quote-part du résultat des entreprises associées, que la société considère comme des sources de produits de placement plus prévisibles. Le résultat d'exploitation tient compte du résultat des activités d'assurance et

des autres charges d'exploitation afférentes aux activités d'assurance des sociétés d'assurance et de réassurance, de même que des produits et des charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation et le résultat avant impôt, celui-ci étant la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Tous les chiffres du tableau sont tirés de l'état consolidé intermédiaire non audité du résultat net de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, sauf les produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et résultant des actifs au titre des contrats de réassurance détenus, qui sont composés de montants tirés de l'état consolidé du résultat net, comme indiqué plus haut.

	Troisième trimestre		Neuf premiers mois	
	2023	2022	2023	2022
Résultat des activités d'assurance :				
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	932,6	468,8	3 054,6	1 952,7
Assurance vie et Liquidation de sinistres	9,8	4,1	(14,2)	30,4
Éliminations et ajustements	0,1	0,2	0,4	0,4
Résultat des activités d'assurance	942,5	473,1	3 040,8	1 983,5
Autres charges d'exploitation liées à l'assurance	(207,3)	(146,8)	(658,8)	(459,0)
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :				
Produits non liés à l'assurance	1 744,5	1 397,6	4 862,5	3 913,1
Charges non liées à l'assurance	(1 640,4)	(1 314,1)	(4 791,0)	(3 898,4)
Placements :				
Intérêts et dividendes	512,7	256,5	1 359,6	628,5
Quote-part du résultat des entreprises associées	291,5	317,7	894,5	764,0
Résultat d'exploitation	1 643,5	984,0	4 707,6	2 931,7
Produits financiers nets (charges financières nettes) résultant des contrats d'assurance et des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(7,9)	422,9	(595,3)	1 572,0
Profits (pertes) nets sur placements	56,0	(457,5)	485,1	(2 069,4)
Profit sur la vente d'une filiale d'assurance	—	—	259,1	—
Charge d'intérêts	(124,8)	(114,4)	(379,5)	(327,1)
Charges du siège social et autres	(75,5)	(75,5)	(272,0)	(230,0)
Résultat avant impôt sur le résultat	1 491,3	759,5	4 205,0	1 877,2

Frais généraux du siège social et autres frais – Cette mesure s'entend des charges du siège social et autres charges présentées dans l'état consolidé du résultat net. Elle est constituée de charges d'exploitation hors souscription de la société de portefeuille Fairfax et des sociétés de portefeuille des établissements d'assurance et de réassurance, ainsi que de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles qui résulte principalement de l'acquisition des filiales d'assurance et de réassurance. Sont également pris en compte les honoraires de gestion de placements et d'administration payés par les filiales d'assurance et de réassurance à la société de portefeuille Fairfax, les produits d'intérêts et de dividendes générés sur la trésorerie et les placements de la société de portefeuille, et la quote-part des résultats nets d'entreprises associées attribuée à la société de portefeuille.

Mesures financières et ratios financiers non conformes aux PCGR

Les mesures financières et ratios financiers décrits ci-après sont présentés sur la même base qu'avant l'adoption d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* le 1^{er} janvier 2023.

Primes nettes acquises – Les primes nettes acquises représentent la partie des primes nettes émises qui est considérée comme ayant été acquise par la société au cours d'une période donnée en contrepartie de la couverture d'assurance fournie au titulaire de police. Cette mesure est utilisée dans le secteur de l'assurance en général et par la société, surtout pour l'évaluation du volume des activités, y compris leurs tendances, et pour la gestion du risque d'assurance.

Bénéfice (perte) technique – C'est une mesure de l'activité de souscription, ajustée pour en exclure l'incidence de l'actualisation et de l'ajustement au titre du risque pour les périodes futures au titre des sinistres survenus au cours de la période considérée. Elle correspond au résultat des activités d'assurance, abstraction faite de l'incidence de l'actualisation au titre des sinistres nets survenus au cours de la période considérée, des variations de l'ajustement au titre du risque et des autres charges d'exploitation des activités d'assurance, comme il apparaît dans le tableau ci-après.

Résultat d'exploitation ajusté – Correspond à la somme du bénéfice (de la perte) technique, des intérêts et dividendes ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées. Cette mesure est utilisée d'une manière semblable au résultat d'exploitation.

Ratios pertinents pour l'assurance et la réassurance de dommages – Le **ratio mixte**, qui constitue la mesure traditionnelle des résultats techniques des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages, représente la somme du **ratio des sinistres par rapport aux primes** (sinistres et frais de règlement de sinistres, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises), du **ratio de la charge de commissions** (commissions exprimées en pourcentage des primes nettes acquises) et du **ratio des charges techniques par rapport aux primes** (autres charges techniques, y compris les frais d'acquisition de primes, exprimées en pourcentage des primes nettes acquises). La société utilise aussi d'autres ratios comme le **ratio des sinistres de l'année de survenance** (sinistres et frais de règlement de sinistres, compte non tenu de l'effet favorable ou défavorable net de l'évolution des provisions constituées pour les sinistres survenus au cours d'années de survenance antérieures, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) et le **ratio mixte de l'année de survenance**

(la somme du ratio des sinistres de l'année de survenance et du ratio des frais par rapport aux primes). L'information concernant ces ratios est tirée de la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, ajustée principalement pour éliminer l'incidence de l'actualisation du montant net des sinistres survenus au cours de la période considérée, des variations de l'ajustement au titre du risque et des autres charges d'exploitation afférentes aux activités d'assurance. La société utilise ces ratios pour effectuer des comparaisons avec les résultats techniques historiques, les résultats techniques des concurrents et ceux du secteur de l'assurance de dommages en général, ainsi que pour évaluer la performance de chaque société en exploitation. La société peut aussi faire référence aux **points de ratio mixte**, qui expriment le montant net d'un sinistre parmi les autres sinistres, par exemple un sinistre lié à une catastrophe, ou bien une évolution favorable (ou défavorable) nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, en pourcentage des primes nettes acquises pour la même période.

Les tableaux ci-après présentent les montants entrant dans le calcul des ratios pertinents pour l'assurance et la réassurance de dommages, ainsi qu'un rapprochement entre les produits des activités d'assurance et les primes nettes acquises. Se reporter à la rubrique « Sources du résultat net » du présent rapport de gestion pour un rapprochement entre le résultat des activités d'assurance et le résultat technique des secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages.

	Troisième trimestre							
	Assureurs nord-américains		Assureurs et réassureurs mondiaux		Assureurs et réassureurs internationaux		Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Rapprochement des primes nettes acquises :								
Produits des activités d'assurance ¹⁾	2 090,7	1 877,6	4 137,8	3 887,6	932,4	717,0	7 160,9	6 482,2
Coût de réassurance ¹⁾	(332,3)	(235,9)	(799,0)	(882,0)	(334,2)	(245,0)	(1 465,5)	(1 362,9)
Produits des activités d'assurance, montant net	1 758,4	1 641,7	3 338,8	3 005,6	598,2	472,0	5 695,4	5 119,3
Ajustement au titre des commissions nettes sur les acceptations en réassurance et autres	(85,1)	(51,0)	174,7	296,5	(4,7)	(12,2)	84,9	233,3
Primes nettes acquises	1 673,3	1 590,7	3 513,5	3 302,1	593,5	459,8	5 780,3	5 352,6
Total des charges techniques, montant net :								
Sinistres – année de survenance	1 153,1	980,6	2 304,9	2 642,9	368,4	297,3	3 826,4	3 920,8
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	(31,3)	(20,4)	0,4	(0,4)	(25,0)	(27,0)	(55,9)	(47,8)
Sinistres – année civile	1 121,8	960,2	2 305,3	2 642,5	343,4	270,3	3 770,5	3 873,0
Commissions	259,5	264,2	608,2	538,2	121,8	84,1	989,5	886,5
Autres charges techniques	264,0	258,3	345,2	260,8	119,5	90,9	728,7	610,0
Total des charges techniques, montant net	1 645,3	1 482,7	3 258,7	3 441,5	584,7	445,3	5 488,7	5 369,5
Bénéfice (perte) technique	28,0	108,0	254,8	(139,4)	8,8	14,5	291,6	(16,9)
Ratio mixte	98,3 %	93,2 %	92,7 %	104,2 %	98,5 %	96,9 %	95,0 %	100,3 %

1) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

	Neuf premiers mois							
	Assureurs nord-américains		Assureurs et réassureurs mondiaux		Assureurs et réassureurs internationaux		Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Rapprochement des primes nettes acquises :								
Produits des activités d'assurance ¹⁾	6 009,1	5 361,3	11 695,0	10 834,0	2 530,3	2 141,2	20 234,4	18 336,5
Coût de réassurance ¹⁾	(958,2)	(665,4)	(2 207,3)	(2 170,8)	(898,3)	(711,9)	(4 063,8)	(3 548,1)
Produits des activités d'assurance, montant net	5 050,9	4 695,9	9 487,7	8 663,2	1 632,0	1 429,3	16 170,6	14 788,4
Ajustement au titre des commissions nettes sur les acceptations en réassurance et autres	(243,8)	(140,6)	598,6	598,9	(0,7)	(64,9)	354,1	393,4
Primes nettes acquises	4 807,1	4 555,3	10 086,3	9 262,1	1 631,3	1 364,4	16 524,7	15 181,8
Total des charges techniques, montant net :								
Sinistres – année de survenance	3 141,6	2 759,3	6 635,7	6 583,8	1 028,1	899,8	10 805,4	10 242,9
Évolution (favorable) défavorable nette des provisions pour sinistres	(78,4)	(52,9)	5,8	15,1	(85,4)	(79,8)	(158,0)	(117,6)
Sinistres – année civile	3 063,2	2 706,4	6 641,5	6 598,9	942,7	820,0	10 647,4	10 125,3
Commissions	743,6	746,5	1 711,9	1 528,0	312,9	248,0	2 768,4	2 522,5
Autres charges techniques	796,6	766,0	1 045,9	882,1	323,5	276,7	2 166,0	1 924,8
Total des charges techniques, montant net	4 603,4	4 218,9	9 399,3	9 009,0	1 579,1	1 344,7	15 581,8	14 572,6
Bénéfice technique	203,7	336,4	687,0	253,1	52,2	19,7	942,9	609,2
Ratio mixte	95,8 %	92,6 %	93,2 %	97,3 %	96,8 %	98,6 %	94,3 %	96,0 %

1) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 16 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Excédent (ou insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable – Ces montants avant impôt, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille.

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance	5 919,3	5 635,7	283,6	5 684,3	5 418,0	266,3
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 279,5	962,2	317,3	1 052,9	1 009,2	43,7
	<u>7 198,8</u>	<u>6 597,9</u>	<u>600,9</u>	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>

Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance

Les justes valeurs et les valeurs comptables des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui ont servi à l'établissement de cette mesure de performance sont celles qui ont été établies conformément aux IFRS et qui figurent dans les états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, et elles excluent les participations dans les entreprises associées détenues par les sociétés consolidées de Fairfax qui ne sont pas des sociétés d'assurance, car les montants de ces participations sont déjà pris en compte dans la valeur comptable de ces sociétés consolidées lors du calcul de cette mesure de performance.

	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Participations dans des entreprises associées telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière	7 265,5	6 324,3	6 772,9	6 093,1
Moins :				
Participations dans des entreprises associées d'assurance et de réassurance ¹⁾	1 328,0	668,8	1 069,0	649,1
Entreprises associées détenues par des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance ²⁾	18,2	19,8	19,6	26,0
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance	<u>5 919,3</u>	<u>5 635,7</u>	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>

1) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

2) Essentiellement les entreprises associées détenues par Thomas Cook India (compte tenu de sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance prises en compte dans la mesure de performance

La juste valeur des sociétés consolidées cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance est calculée au prorata des participations de la société dans la capitalisation boursière de chaque filiale, établie en fonction du prix de leurs actions coté en bourse à la date des états financiers. La valeur comptable de chaque filiale représente la quote-part de Fairfax dans l'actif net de cette filiale, qui correspond au total de l'actif de la filiale, diminué du total de son passif et de ses participations ne donnant pas le contrôle. La valeur comptable est comprise dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax figurant dans les états consolidés de la situation financière de la société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous qui rapproche l'état consolidé de la situation financière des sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance de celui du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance, qui est pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière de la société.

	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance	Toutes les autres sociétés hors du secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés hors du secteur de l'assurance ¹⁾	Sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance	Toutes les autres sociétés hors du secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés hors du secteur de l'assurance ¹⁾
Placements de portefeuille	2 162,0	(26,5)	2 135,5	2 099,4	19,9	2 119,3
Actifs d'impôt différé	27,0	23,6	50,6	37,5	17,0	54,5
Goodwill et immobilisations incorporelles	635,7	1 525,4	2 161,1	759,9	1 524,5	2 284,4
Autres actifs ³⁾	1 345,2	2 964,0	4 309,2	1 279,2	2 874,0	4 153,2
Total de l'actif	4 169,9	4 486,5	8 656,4	4 176,0	4 435,4	8 611,4
Dettes d'exploitation et charges à payer ³⁾	1 003,2	1 563,0	2 566,2	929,4	1 583,7	2 513,1
Obligations au titre de dérivés	—	56,5	56,5	—	58,2	58,2
Passifs d'impôt différé	32,1	230,9	263,0	28,5	223,9	252,4
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	819,6	1 212,3	2 031,9	845,8	1 151,1	1 996,9
Total du passif	1 854,9	3 062,7	4 917,6	1 803,7	3 016,9	4 820,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax ⁴⁾	962,2	1 168,5	2 130,7	1 009,2	1 091,2	2 100,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1 352,8	255,3	1 608,1	1 363,1	327,3	1 690,4
Total des capitaux propres	2 315,0	1 423,8	3 738,8	2 372,3	1 418,5	3 790,8
Total du passif et des capitaux propres	4 169,9	4 486,5	8 656,4	4 176,0	4 435,4	8 611,4

1) Le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance, tel qu'il est présenté à l'état de la situation financière par secteur comptable dans le présent rapport de gestion.

2) Les placements de portefeuille comprennent les titres de créance intragroupe qu'une société n'appartenant pas au secteur de l'assurance a émis à l'intention de sociétés affiliées de Fairfax et qui ont été éliminés lors de la consolidation.

3) Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de sociétés affiliées, tandis que les dettes d'exploitation et charges à payer comprennent les montants à payer à des sociétés affiliées.

4) Les chiffres en gras représentent la valeur comptable des filiales cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance.

Les entrées ou les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) sont présentées dans le présent rapport de gestion pour chacune des plus importantes filiales d'assurance ou de réassurance de dommages, puisque la direction est d'avis que ces mesures représentent une estimation utile de la trésorerie générée ou utilisée par les activités de souscription d'une filiale. Chacune de ces mesures est une composante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie et qui constituent la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

	Neuf premiers mois	
	2023	2022
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux achats et aux ventes de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Assureurs nord-américains et Assureurs et réassureurs mondiaux	3 760,8	3 977,7
Tous les autres secteurs comptables	322,3	(299,4)
Achats de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(5 111,0)	(8 653,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie	(1 027,9)	(4 975,4)

Participations intragroupe – Dans les états de la situation financière par secteur comptable, les participations intragroupe dans les filiales d'assurance et de réassurance sont présentées en tant que « **participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax** », les participations intragroupe dans les filiales hors du secteur de l'assurance sont présentées en tant que « placements de portefeuille », et le total des participations intragroupe dans les filiales est présenté en tant que « **participations dans les sociétés affiliées de Fairfax** » à la rubrique « Capitaux permanents ». Les participations intragroupe dans des filiales sont comptabilisées au coût dans les états de la situation financière par secteur comptable, car la direction est d'avis qu'un tel traitement fournit une meilleure comparaison à la longue, compte tenu du fait que ces participations sont éliminées lors de la consolidation dans les états financiers consolidés sans avoir de mesure conforme aux IFRS qui soit directement comparable.

FAIRFAX
FINANCIAL HOLDINGS LIMITED
